

N° 11-526-X au catalogue

# Les ménages et l'environnement

2009



Statistique  
Canada

Statistics  
Canada

Canada

## Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca). Vous pouvez également communiquer avec nous par courriel à [infostats@statcan.gc.ca](mailto:infostats@statcan.gc.ca) ou par téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

### Centre de contact national de Statistique Canada

Numéros sans frais (Canada et États-Unis) :

Service de renseignements	1-800-263-1136
Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants	1-800-363-7629
Télécopieur	1-877-287-4369

Appels locaux ou internationaux :

Service de renseignements	1-613-951-8116
Télécopieur	1-613-951-0581

### Programme des services de dépôt

Service de renseignements	1-800-635-7943
Télécopieur	1-800-565-7757

## Comment accéder à ce produit

Le produit n° 11-526-X au catalogue est disponible gratuitement sous format électronique. Pour obtenir un exemplaire, il suffit de visiter notre site Web à [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca) et de parcourir par « Ressource clé » > « Publications ».

## Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de *normes de service à la clientèle* que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca) sous « À propos de nous » > « Notre organisme » > « Offrir des services aux Canadiens ».

Statistique Canada

Division des comptes et de la statistique de l'environnement

Enquêtes et des comptes de protection de l'environnement

# Les ménages et l'environnement

2009

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2011

Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication électronique peut être reproduit en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada, sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, année de publication, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, il est interdit de reproduire le contenu de la présente publication, ou de l'emmagasiner dans un système d'extraction, ou de le transmettre sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences, Division des services à la clientèle, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

Mars 2011

Nº 11-526-X au catalogue

ISSN 1913-5289

Périodicité : bisannuelle

Ottawa

This publication is also available in English.

---

#### **Note de reconnaissance**

*Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.*

# Information pour l'utilisateur

---

## Signes conventionnels

Les signes conventionnels suivants sont employés uniformément dans les publications de Statistique Canada :

- . indisponible pour toute période de référence
- .. indisponible pour une période de référence précise
- ... n'ayant pas lieu de figurer
- 0 zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
- 0<sup>s</sup> valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
- p provisoire
- r révisé
- x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
- E à utiliser avec prudence
- F trop peu fiable pour être publié

## Nota

Il se peut que la somme de certains nombres ne corresponde pas aux totaux indiqués en raison de l'arrondissement ou de l'exclusion des répondants qui ont répondu « ne sais pas » ou qui ont refusé de répondre à certaines questions.

## Remerciements

---

L'*Enquête sur les ménages et l'environnement* (EME) de 2009 était un projet de coopération géré conjointement par la Division des comptes et de la statistique de l'environnement, sous la direction de Robert Smith, directeur, et de John Marshall, chef, Section des enquêtes et des comptes de protection de l'environnement, et par la Division des enquêtes spéciales, sous la direction de Jacqueline Mayda, directrice, et de Charles Delorme, chef, Section des enquêtes sur l'éducation. La collecte des données pour l'enquête a été menée par la Division de la planification et de la gestion de la collecte sous la direction de Duncan Wrighte, directeur.

L'équipe de projet de l'EME de 2009 comprenait les personnes suivantes :

Gordon Dewis, gestionnaire de projet

Serge Legault, gestionnaire d'enquête

Des remerciements vont aux personnes suivantes pour leur contribution à la collecte des données, au traitement des données, à la création de tableaux, au contrôle, à la révision, à la correction d'épreuves, à la diffusion et au développement technique :

Michael Bordt	Don Grant
Kelley Bush	Kate Hart
Murray Cameron	Laurie Jong
Geneviève Clavet	Marc Lavergne
Carlos De Leon	Nicolas Lavigne
Louise Demers et son équipe	A. Munro
Monique Deschambault	Sheri Vermette

La contribution des répondants d'Environnement Canada, de Santé Canada, de Ressources naturelles Canada et des ministères provinciaux chargés de l'environnement a été essentielle à la réalisation des enquêtes et nous en sommes très reconnaissants.

En outre, nous tenons à souligner la contribution essentielle au projet du personnel des bureaux régionaux de Statistique Canada. Ce projet n'aurait pas été possible sans leurs efforts.

# Table des matières

---

<b>Faits saillants</b>	<b>6</b>
<b>Introduction</b>	<b>8</b>
<b>Analyse</b>	<b>9</b>
Conservation de l'eau	9
Approvisionnement en eau	10
Consommation d'énergie	15
Environnement intérieur	18
Déchets ménagers dangereux	23
Décisions en matière d'achats	26
<b>Produits connexes</b>	<b>28</b>
<b>Tableaux statistiques</b>	
1 Mesures de conservation d'eau à l'intérieur de la maison selon la province	31
2 Conservation de l'eau à l'extérieur selon la province	31
3 Approvisionnement en eau potable selon la province	32
4 Principal type d'eau potable consommée selon la province	32
5 Ménages dont l'eau potable été testée par un laboratoire selon la province	33
6 Traitement de l'eau potable par les ménages dont l'eau est fournie par la municipalité selon la province	33
7 Différentes raisons pourquoi les ménages ayant l'eau fournie par la municipalité traitent l'eau du robinet avant de la consommer selon la province	34
8 Traitement de l'eau potable par les ménages n'ayant pas l'eau fournie par la municipalité selon la province	34
9 Différentes raisons pourquoi les ménages n'ayant pas l'eau fournie par la municipalité traitent l'eau du robinet avant de la consommer selon la province	35
10 Raccordement à un système d'égout ou à une fosse septique selon la province	35
11 Utilisation de thermostats par les ménages durant la période hivernale selon la province	36
12 Ampoules à haut rendement énergétique selon la province	36
13 Pratiques de conservation de l'énergie selon la province	37
14 Vérifications énergétiques selon la province	38
15 Évaluation de la qualité de l'air intérieure selon la province	38
16 Moyens d'améliorer la qualité de l'air intérieur selon la province	39
17 Ménages ayant connaissance du radon au Canada selon la province	40
18 Ménages ayant été testés pour la présence de radon au Canada selon la province	40

**Table des matières – suite**

19	Déchets ménagers dangereux selon la province	41
20	Décisions en matière d'achats selon la province	44

**Qualité des données, concepts et méthodologie**

	Méthodologie et qualité des données	45
--	-------------------------------------	----

**Appendice**

I	Questionnaire – Enquête sur les ménages et l'environnement - 2009 (EME)	49
---	---	----

**Graphiques**

1.	Ménages ayant déclaré boire principalement de l'eau du robinet et faire bouillir leur eau pour la rendre potable, 2009	14
2.	Incidence des problèmes de santé dont on soupçonne qu'ils étaient attribuables à la qualité de l'air intérieur, selon les variations de la qualité de l'air, 2009	19
3.	Utilisation de ventilateurs de fournaise et de ventilateurs récupérateurs de chaleur (VRC) pour améliorer la circulation de l'air, selon l'année de construction, 2009	21

## Faits saillants

---

### Eau potable

- La plupart des ménages canadiens étaient alimentés en eau par une source municipale (87 %).
- L'Île-du-Prince-Édouard a connu la plus forte augmentation de la proportion de ménages alimentés en eau par la municipalité, laquelle est passée de 49 % en 2007 à 61 % en 2009.
- Les deux tiers des ménages canadiens ont déclaré boire principalement de l'eau du robinet.
- La proportion de ménages buvant principalement de l'eau embouteillée a diminué, passant de 30 % en 2007 à 24 %.
- La proportion de ménages ayant l'eau fournie par la municipalité qui traitait l'eau du robinet avant de la consommer a baissé de trois points de pourcentage par rapport à 2007, passant à 51 %.

### Conservation de l'eau à l'intérieur

- Soixante-trois pour cent des ménages canadiens avaient une pomme de douche à faible débit.
- Quarante-deux pour cent des ménages canadiens avaient une toilette à faible volume d'eau.

### Chauffage et climatisation

- Près de la moitié (49 %) des ménages ayant des thermostats avaient des thermostats programmables.
- Un peu plus de six ménages sur dix (61 %) ayant un thermostat réglait la température à la baisse durant les heures de sommeil en hiver.

### Conservation de l'énergie

- Les trois quarts des ménages canadiens ont déclaré avoir au moins une ampoule fluorescente compacte.
- Soixante-quatre pour cent des ménages canadiens utilisaient une corde ou un séchoir à linge en 2009.
- Des vérifications énergétiques ont été effectuées par 12 % des ménages canadiens en 2009, et 91 % ont été effectuées au cours des dix années précédentes.

### Qualité de l'air intérieur

- La majorité des ménages ont déclaré que la qualité de l'air dans leur logement était bonne (34 %), très bonne (37 %) ou excellente (18 %).
- Cinq pour cent des répondants étaient d'avis qu'un membre de leur ménage avait eu un problème de santé qui était peut-être attribuable à la qualité de l'air dans le logement.
- Treize pour cent des ménages au Canada ont déclaré avoir constaté la présence de moisissure ou de mildiou dans leur logement en 2009.



### **Sensibilisation au radon**

- Quarante-deux pour cent des ménages canadiens avaient entendu parler du radon et un peu moins de la moitié (49 %) ont pu en donner une description correcte.
- Trois pour cent de ces ménages (excluant les personnes vivant en appartement) qui avaient entendu parler du radon ont déclaré avoir fait un test pour détecter sa présence dans leur logement. La plupart de ces ménages (78 %) avaient effectué le test au cours des dix dernières années.

### **Déchets ménagers dangereux**

- Plus de la moitié des ménages qui avaient des médicaments restants ou expirés (57 %) les ont retournés au fournisseur ou au détaillant pour élimination.
- La plupart des ménages (62 %) ont apporté ou envoyé leurs peintures et solvants dont ils voulaient se défaire à un site de stockage ou à un centre de collecte.
- Trente-six pour cent des ménages canadiens avaient des appareils électroniques inutiles dont ils voulaient se défaire en 2009.
- Vingt-deux pour cent des ménages canadiens ont déclaré avoir des ampoules fluorescentes compactes grillées dont ils voulaient se défaire, et plus de la moitié (56 %) de ces ménages ont déclaré avoir mis leurs ampoules fluorescentes compactes grillées ou dont ils voulaient se défaire aux ordures, tandis que 24 % ont déclaré qu'ils les avaient apportées ou envoyées à un site de stockage ou à un centre de collecte.

## Introduction

---

Les ménages peuvent avoir un impact important sur l'environnement. L'Enquête sur les ménages et l'environnement (EME) vise à mesurer les comportements des ménages canadiens en matière d'environnement. L'enquête, qui a été menée pour la première fois en 1991, a été reprise en 1994, 2006 et 2007 et, plus récemment, en 2009. Certaines des variables environnementales du premier cycle continuent d'être mesurées, mais de nombreux nouveaux sujets ont été abordés au fil des ans.

Ce rapport présente les résultats des grands thèmes suivants compris dans l'EME de 2009 :

- La consommation d'eau et la conservation de l'eau
- La consommation et la conservation d'énergie
- L'environnement intérieur
- Les déchets ménagers dangereux
- Les décisions en matière d'achats

L'EME est une enquête biennale menée dans le cadre du programme des Indicateurs canadiens de durabilité de l'environnement (ICDE), une initiative conjointe de Statistique Canada, d'Environnement Canada et de Santé Canada. L'EME a pour but de fournir des données socioéconomiques qui aideront à interpréter les indicateurs canadiens de durabilité de l'environnement (qualité de l'eau, qualité de l'air et émissions de gaz à effet de serre).

# Analyse

---

## Conservation de l'eau

En 2005, les ménages canadiens ont utilisé 3 771,1 millions de mètres cubes d'eau, soit 9 % de la totalité de l'eau utilisée au Canada<sup>1,2</sup>. Cela correspond à environ 320 litres par personne par jour, tous les jours de l'année<sup>3</sup>. Divers moyens peuvent être utilisés pour conserver l'eau, y compris munir les arroseurs de minuteriers automatiques et remplacer les vieux appareils par des appareils à plus faible débit. Les ménages peuvent également réduire la quantité d'eau qu'ils prélèvent en utilisant des citernes pour recueillir l'eau de pluie.

## Conservation de l'eau à l'intérieur

### Pommes de douche à faible débit

L'utilisation de pommes de douche à faible débit est une façon relativement peu coûteuse pour un ménage de réduire la quantité d'eau utilisée lorsqu'une personne prend une douche. La proportion de ménages canadiens utilisant des pommes de douche à faible débit a augmenté au cours des 20 dernières années, passant de 28 % en 1991 à 63 % en 2009 (tableau 1). Les ménages au Nouveau-Brunswick étaient les plus susceptibles (67 %) et ceux au Manitoba, les moins susceptibles (49 %) d'avoir des pommes de douche à faible débit.

Globalement, les ménages alimentés en eau par une source non municipale, comme un puits, étaient plus susceptibles d'avoir une pomme de douche à faible débit que les ménages dont l'eau était fournie par la municipalité (65 % et 62 %, respectivement). Même si les taux d'utilisation de pommes de douche à faible débit par les ménages dont l'eau était fournie par la municipalité étaient comparables à ceux des ménages n'ayant pas l'eau fournie par la municipalité dans la plupart des provinces, les ménages approvisionnés en eau par une source non municipale à Terre-Neuve-et-Labrador, en Nouvelle-Écosse et au Manitoba étaient beaucoup plus susceptibles d'avoir une pomme de douche à faible débit que les ménages dont l'eau était fournie par la municipalité (79 %, 75 % et 61 %, respectivement).

### Toilettes à faible volume d'eau

Une toilette peut être modifiée de manière à réduire le volume d'eau utilisé par chasse en plaçant une bouteille dans le réservoir ou en installant un barrage, deux moyens efficaces de réduire la quantité d'eau dans le réservoir, ou bien être conçue de manière à utiliser moins d'eau. Quel que soit le moyen utilisé pour obtenir cette réduction, 42 % des ménages ont déclaré avoir une toilette à faible volume d'eau en 2009 (tableau 1), comparativement à 9 % des ménages en 1991. Les ménages en Ontario (48 %) et en Alberta (46 %) étaient les plus susceptibles et ceux à Terre-Neuve-et-Labrador (30 %) et à l'Île-du-Prince-Édouard (31 %), les moins susceptibles de déclarer avoir une toilette à faible volume d'eau.

Les ménages alimentés en eau par une source non municipale étaient plus susceptibles d'avoir une toilette à faible volume d'eau que ceux dont l'eau était fournie par la municipalité (48 % et 42 %, respectivement). Alors que dans la plupart des provinces la proportion de ménages ayant une toilette à faible volume d'eau était légèrement plus élevée dans le cas des ménages alimentés en eau par une source non municipale que dans les cas de ceux ayant l'eau fournie par la municipalité, les ménages au Québec (45 % comparativement à 33 %) et en Colombie-Britannique

1. Statistique Canada, 2010. *L'activité humaine et l'environnement : Offre et demande d'eau douce au Canada, 2010*, n° 16-201-X au catalogue.

2. Sauf l'eau utilisée pour la production d'hydroélectricité.

3. Statistique Canada, 2010. Division des comptes et de la statistique de l'environnement, totalisation personnalisée.

(54 % comparativement à 39 %) étaient beaucoup plus susceptibles d'avoir une toilette à faible volume d'eau s'ils étaient approvisionnés en eau par une source non municipale.

## Conservation de l'eau à l'extérieur

### Minuteries d'arrosage

Les ménages peuvent réduire leur consommation d'eau en contrôlant la quantité d'eau utilisée pour arroser les pelouses et les jardins. Les minuteries d'arrosage permettent aux ménages d'atteindre cet objectif.

Soixante-dix pour cent des ménages canadiens<sup>4</sup> avaient une pelouse en 2009 (tableau 2). Quarante-trois pour cent de ces ménages ont déclaré avoir arrosé leur pelouse en 2009. Près des trois quarts (72 %) ont utilisé un arroseur ou un système de gicleurs, dont 27 % étaient munis d'une minuterie. L'usage de minuteries d'arrosage était le plus répandu au Québec et en Colombie-Britannique (36 % et 35 %, respectivement).

En 2009, 61 % des ménages ont déclaré avoir un jardin et des espaces couverts d'arbres, d'arbustes, de fleurs ou de végétaux à l'extérieur de leur maison<sup>5</sup>. Près des trois quarts (73 %) de ces ménages ont déclaré les avoir arrosés en 2009. Des arroseurs ou des systèmes de gicleurs étaient utilisés par 23 % des ménages qui arrosaient leur jardin, et 36 % de ces arroseurs et systèmes de gicleurs étaient reliés à une minuterie. Comme pour les minuteries d'arrosage de pelouse, les ménages en Colombie-Britannique (48 % des ménages utilisant un arroseur de jardin) et au Québec (43 %) ont été les plus nombreux à déclarer utiliser des minuteries d'arrosage de jardin.

### Citernes et barils pluviaux

Les citernes et barils pluviaux peuvent être utilisés pour recueillir les eaux de ruissellement provenant des précipitations et de la fonte de neige sur les toits. L'eau recueillie peut alors être utilisée pour arroser les pelouses et les jardins ainsi qu'à d'autres fins n'exigeant pas de l'eau potable. En 2009, 18 % des ménages qui ne vivaient pas en appartement<sup>6</sup> ont déclaré avoir une citerne ou un baril pluvial (tableau 2). Leur usage était le plus répandu en Alberta (33 %), en Saskatchewan (28 %) et au Manitoba (26 %). En revanche, les ménages ne vivant pas en appartement au Québec étaient les moins susceptibles d'avoir utilisé une citerne ou un baril pluvial, soit 11 % seulement de ces ménages.

## Approvisionnement en eau

### Source d'eau des ménages

La majorité des ménages canadiens (87 %) étaient raccordés à un réseau municipal d'alimentation en eau (tableau 3), ce qui représente une légère hausse par rapport à 2007 (86 %). Les ménages en Saskatchewan et en Alberta étaient les plus susceptibles d'être alimentés en eau par la municipalité (94 % et 91 %, respectivement). L'Île-du-Prince-Édouard a connu la plus forte augmentation de la proportion de ménages dont l'eau était fournie par la municipalité, qui est passée de 49 % en 2007 à 61 % en 2009<sup>7</sup>. L'eau utilisée par les ménages au Nouveau-Brunswick était légèrement plus susceptible de provenir de source non municipale (51 %), comme un puits, que d'un réseau municipal d'alimentation en eau (48 %).

---

4. 92 % des ménages ne vivant pas en appartement.

5. 80 % des ménages ne vivant pas en appartement.

6. 13 % de tous les ménages.

7. Cette hausse est attribuable probablement aux investissements dans l'infrastructure en vue d'élargir les secteurs desservis par certains des réseaux municipaux d'alimentation en eau potable à l'Île-du-Prince-Édouard.

## Décisions en matière d'eau potable

La proportion des ménages canadiens qui ont déclaré boire principalement de l'eau du robinet, que celle-ci provienne de source municipale ou non municipale, était de 66 % en 2009 (tableau 4), en hausse par rapport à 59 % en 2007. Parallèlement, la proportion de ménages qui ont déclaré boire principalement de l'eau embouteillée a diminué, passant de 30 % en 2007 à 24 %. Neuf pour cent des ménages ont déclaré boire tant de l'eau embouteillée que de l'eau du robinet.

Les ménages à l'Île-du-Prince-Édouard et en Colombie-Britannique étaient les plus susceptibles (76 % et 73 %, respectivement) et ceux au Québec, à Terre-Neuve-et-Labrador et au Manitoba, les moins susceptibles (61 %, 62 % et 62 %, respectivement) de boire principalement de l'eau du robinet.

L'eau du robinet était le principal type d'eau potable consommée par 66 % des ménages alimentés en eau par la municipalité et 64 % des ménages alimentés par une source non municipale. Les ménages dont l'eau provenait d'une source d'eau non municipale étaient légèrement plus susceptibles d'avoir consommé principalement de l'eau embouteillée que ceux ayant l'eau fournie par la municipalité (28 % par rapport à 24 %). Comparativement à 2007, cela représente une réorientation de la préférence, de l'eau embouteillée vers l'eau du robinet, sans égard à la source d'eau.

Les ménages en Colombie-Britannique alimentés en eau par la municipalité étaient les plus susceptibles (73 %) et ceux à Terre-Neuve-et-Labrador et au Nouveau-Brunswick, les moins susceptibles (60 %) d'avoir consommé principalement de l'eau du robinet. L'eau embouteillée a été le plus souvent déclarée comme le principal type d'eau potable consommée par les ménages ayant l'eau fournie par la municipalité (31 %) au Nouveau-Brunswick.

Parmi les ménages approvisionnés en eau par des sources non municipales, ceux à l'Île-du-Prince-Édouard étaient les plus susceptibles (85 %) et ceux en Saskatchewan, les moins susceptibles (environ 49 %) d'avoir consommé principalement de l'eau du robinet.

## Vérification de la qualité de l'eau

Santé Canada recommande que les ménages approvisionnés en eau par un puits privé fassent analyser l'eau de leur puits par un laboratoire deux à trois fois l'an<sup>8</sup>. En 2009, 33 % des ménages dont l'eau provenait d'une source non municipale ont déclaré avoir fait analyser leur eau par un laboratoire (tableau 5). Environ 14 % de ces ménages ont déclaré qu'un problème avait été décelé.

Les ménages alimentés en eau par une source municipale étaient moins susceptibles d'avoir fait analyser leur eau, seulement 5 % de ces ménages déclarant l'avoir fait. Environ 14 % des ménages qui ont fait analyser leur eau ont déclaré qu'un problème avait été décelé.

Il faut user de prudence en interprétant les taux de problème pour l'eau de source municipale et non municipale étant donné qu'on n'a pas posé de questions aux répondants sur la nature des problèmes décelés. On analyse l'eau pour la présence de divers contaminants comme *E. coli* et d'autres agents pathogènes, ainsi que de métaux tels le plomb, l'arsenic ou le mercure. On peut également analyser l'eau pour en déterminer la dureté, la couleur et la clarté. Même si la dureté, la couleur ou la clarté de l'eau peuvent laisser à désirer sur le plan esthétique, il ne s'agit pas nécessairement d'un « problème » de l'avis du répondant.

## Traitement de l'eau

Un ménage peut traiter son eau même s'il n'y a pas de problèmes tels que la présence d'agents pathogènes, de métaux ou de minéraux. Les caractéristiques esthétiques de l'eau (apparence, goût et odeur) peuvent la rendre peu attrayante à boire. Les techniques de traitement de l'eau par filtration et en la faisant bouillir, par exemple, sont des moyens d'améliorer la qualité de l'eau potable.

8. Santé Canada, 2008. *Qu'est-ce qu'il y a dans votre puits? Un guide de traitement et d'entretien de l'eau de puits*, <http://www.hc-sc.gc.ca/ewh-semt/pubs/water-eau/well-puits-fra.php> (site consulté le 22 novembre 2010).

Entre 2007 et 2009, la proportion de ménages alimentés en eau par une source municipale qui traitaient leur eau potable a légèrement diminué. La proportion de ménages dont l'eau était fournie par la municipalité qui traitaient l'eau avant de la consommer a diminué de trois points de pourcentage par rapport à 2007, passant à 51 % (tableau 6), tandis que la proportion de ménages dont l'eau provenait d'une source non municipale qui traitaient leur eau est demeurée inchangée à 49 %.

### Méthodes de traitement de l'eau

Les ménages peuvent traiter leur eau de différentes façons. Le type de filtre ou de purificateur utilisé habituellement dépend du type de source d'eau.

Un filtre ou un purificateur peut être installé sur le principal tuyau d'alimentation pour filtrer toute l'eau utilisée dans le logement. Habituellement, ces systèmes ont tendance à être plus robustes et ils sont plus répandus chez les ménages alimentés en eau par une source non municipale. Les systèmes de filtration en continu se composent souvent de plus d'un type de filtres ou de purificateurs raccordés en série pour régler différents problèmes. Certains filtres retirent de l'eau des matières particulaires comme les grains de sable par simple filtrage mécanique, tandis que d'autres filtrent l'eau au moyen de filtres à céramique ou à membrane qui ont des pores très fins. Certains systèmes de filtration et de purification peuvent retirer des minéraux, des métaux et d'autres contaminants de l'eau. Un autre type de système de purification utilise les rayons ultraviolets pour neutraliser tout agent pathogène pouvant être présent.

Les filtres sur les robinets et les systèmes de filtration intégrés aux appareils électroménagers comme les réfrigérateurs, les rafraîchisseurs d'eau et les cafetières utilisent habituellement un filtre au charbon ou à charbon actif pour éliminer les impuretés de l'eau. Bien qu'ils soient souvent efficaces pour ce qui est d'améliorer les caractéristiques esthétiques de l'eau (l'apparence, le goût et l'odeur), ces filtres sont généralement peu efficaces pour ce qui est d'éliminer la bactérie *E. coli*, si elle est présente, mais ils peuvent être en mesure d'éliminer d'autres agents pathogènes tels que *Cryptosporidium* et *Giardia*<sup>9</sup>.

Les pichets à filtre sont des pichets à remplissages multiples munis d'une cartouche filtrante intégrée. L'eau est ajoutée à un réservoir dans la partie supérieure du pichet et passe à travers le filtre, qui est habituellement une cartouche à charbon actif, avant d'aboutir dans la partie principale du pichet.

Faire bouillir l'eau avant de l'utiliser est une autre façon courante de traiter l'eau. Elle est très efficace pour éliminer des agents pathogènes comme *E. coli*, *Cryptosporidium* et *Giardia*, mais elle ne règle pas d'autres problèmes comme la dureté et la présence de métaux nocifs tels que le plomb et le mercure.

### Ménages alimentés en eau par la municipalité

L'eau fournie par la municipalité doit satisfaire aux exigences des gouvernements provinciaux et territoriaux en matière de qualité en ce qui concerne les facteurs de santé ainsi que les caractéristiques esthétiques (apparence, goût et odeur) et la plus grande partie de cette eau respecte ou dépasse ces recommandations<sup>10</sup>. Malgré cela, un peu plus de la moitié (51 %) des ménages canadiens approvisionnés en eau par la municipalité traitaient leur eau avant de la consommer (tableau 6).

9. Santé Canada, 1998. *Manuel sur la santé et l'environnement à l'intention des professionnels de la santé*, (N° de catalogue : H46-2/98-211-2F; ISBN : 0-662-26649-8).

10. Santé Canada, 2007. *Parlons d'eau – La qualité de l'eau potable au Canada* (SC Pub. : 4155; N° cat. : H128-1/07/514F; ISBN : 978-0-662-46562-1).

### Avis et ordres d'ébullition de l'eau

Des avis et ordres d'ébullition de l'eau sont émis par les services de santé publique ou autres autorités compétentes lorsqu'il y a de bonnes raisons de s'inquiéter de la qualité de l'eau potable provenant d'une source d'approvisionnement en eau<sup>11</sup>. Habituellement, ils portent sur les systèmes municipaux d'approvisionnement en eau, mais ils sont émis à l'occasion lorsqu'il y a contamination ou risque de contamination de sources d'eau de surface ou souterraine dont on sait qu'elles sont des sources privées d'approvisionnement en eau.

La contamination par des agents pathogènes comme *E. coli* et d'autres bactéries est au nombre des motifs d'émission de ces avis et ordres, mais ils sont émis également par mesure de précaution lors de travaux de réparation prévus ou non prévus d'un système municipal d'approvisionnement en eau. Des conduites principales d'eau brisées peuvent donner lieu à l'émission d'avis et d'ordres d'ébullition de l'eau pour les logements qui sont approvisionnés en eau par la conduite affectée.

Le climat et d'autres facteurs naturels peuvent également entraîner l'émission d'avis et ordres d'ébullition de l'eau, comme les fortes pluies et le ruissellement rapide qui se sont produits à : Riverside-Albert, Nouveau-Brunswick, au début de septembre 2009 causant des problèmes de turbidité dans le réservoir d'eau de la municipalité<sup>12</sup>, et les feux sauvages près de la ville de Lillooet, Colombie-Britannique, en août 2009 qui ont entraîné l'émission d'avis et d'ordres d'ébullition de l'eau pendant que les autorités évaluaient la sécurité du réseau municipal d'alimentation en eau<sup>13</sup>.

Les pichets à filtre étaient les dispositifs de filtration dont l'usage était le plus répandu chez les ménages dont l'eau était fournie par la municipalité, utilisés par 35 % des ménages. Les filtres et les purificateurs sur robinet venaient au deuxième rang comme méthode de traitement de l'eau, utilisés par 17 % des ménages alimentés en eau par la municipalité. Cinq pour cent des ménages utilisaient un filtre ou un purificateur installé sur le principal tuyau d'alimentation en eau dans leur logement.

Onze pour cent des ménages alimentés en eau par la municipalité qui buvaient principalement de l'eau du robinet ont déclaré qu'ils la faisaient bouillir pour la rendre potable. Trente pour cent de ces ménages ont déclaré avoir traité leur eau en raison d'un avis d'ébullition de l'eau, tandis que 70 % n'ont pas donné cette raison (graphique 1).

À l'échelon provincial, les ménages à Terre-Neuve-et-Labrador ayant l'eau fournie par la municipalité étaient les plus susceptibles (64 %) et ceux au Québec, les moins susceptibles (36 %) d'avoir traité leur eau avant de la consommer (tableau 7). Les ménages en Alberta étaient les plus susceptibles d'avoir un filtre sur le robinet (25 %), tandis que ceux à Terre-Neuve-et-Labrador étaient les plus susceptibles d'avoir utilisé un pichet à filtre (50 %) (tableau 6). Les ménages en Colombie-Britannique sont ceux qui ont le plus souvent déclaré faire bouillir l'eau afin de la rendre potable (19 %).

Plus de la moitié des ménages qui ont traité leur eau (55 %) ont déclaré l'avoir fait pour en améliorer l'apparence, le goût ou l'odeur (tableau 7). Quarante-huit pour cent l'ont traitée pour éliminer des substances chimiques utilisées pour le traitement de l'eau, comme le chlore, 15 % ont traité leur eau pour l'adoucir, tandis que 30 % l'ont traitée pour éliminer les métaux et minéraux autres que ceux qui rendent l'eau dure. Plus du tiers (36 %) ont déclaré traiter leur eau fournie par la municipalité pour éviter une possible contamination bactérienne.

### Ménages alimentés en eau par une source non municipale

La qualité de l'eau provenant de sources non municipales comme les puits et de sources d'eau de surface telles que les sources naturelles, lacs, rivières et bassins de source, n'est pas habituellement contrôlée dans la même mesure que la qualité de l'eau de source municipale. Qu'ils aient ou n'aient pas fait analyser l'eau de leur puits sur une base régulière, près de la moitié (49 %) des ménages dont l'eau provenait de sources non municipales la traitaient avant de la consommer (tableau 8).

11. Santé Canada, 2008. Avis et ordres d'ébullition de l'eau, <http://www.hc-sc.gc.ca/ewh-semt/pubs/water-eau/boil-ebullition-fra.php> (site consulté le 22 novembre 2010).

12. Times & Transcript (Moncton), 1<sup>er</sup> septembre 2009. *Boil order back on in Riverside-Albert; Torrential rains cause turbidity problem in municipal water.*

13. Globe and Mail, 7 août 2009. *B.C. Wildfires : A town is spared.*

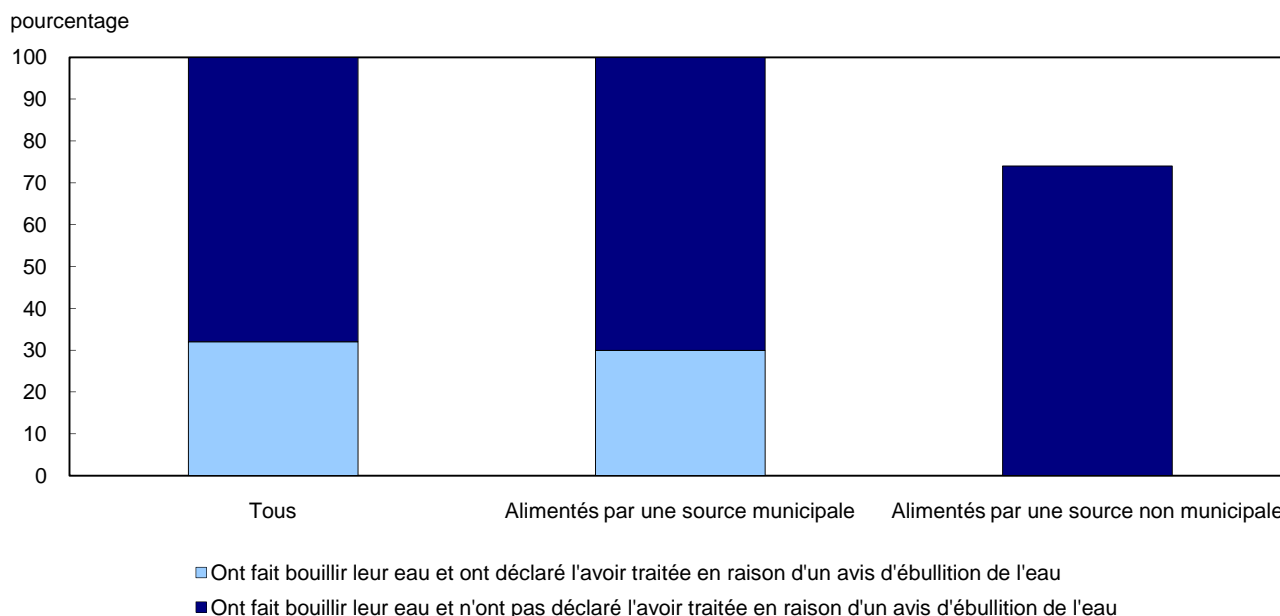
Les ménages en Ontario et au Manitoba alimentés en eau par une source non municipale étaient les plus susceptibles (55 % et 54 %, respectivement) et ceux à l'Île-du-Prince-Édouard, les moins susceptibles (37 %) d'avoir traité leur eau.

Vingt-neuf pour cent des ménages approvisionnés en eau par une source non municipale utilisaient un filtre ou un purificateur installé sur leur principal tuyau d'alimentation en eau. Venaient ensuite les pichets à filtre et les filtres sur robinet, dispositifs de traitement de l'eau utilisés par 15 % et 14 % des ménages, respectivement. Cinq pour cent des ménages dont l'eau provenait d'une source non municipale faisaient bouillir leur eau pour la rendre potable (tableau 8).

Les ménages en Ontario étaient les plus susceptibles d'avoir utilisé un filtre ou un purificateur installé sur le principal tuyau d'alimentation en eau (35 %), tandis que les ménages au Nouveau-Brunswick et l'Île-du-Prince-Édouard étaient les moins susceptibles d'avoir utilisé cette méthode de traitement, déclarée par 25 % des ménages.

Parmi les ménages alimentés en eau par une source non municipale, 44 % traitaient leur eau pour en améliorer l'apparence, le goût ou l'odeur (tableau 9). Trente et un pour cent traitaient l'eau pour l'adoucir, tandis que 41 % la traitaient pour éliminer les métaux ou les minéraux autres que ceux qui rendent l'eau dure. Un tiers traitait leur eau avant de la consommer pour éviter une possible contamination bactérienne.

**Graphique 1**  
**Ménages ayant déclaré boire principalement de l'eau du robinet et faire bouillir leur eau pour la rendre potable, 2009**



**Source(s) :** Statistique Canada, Division des comptes et de la statistique de l'environnement, Enquête sur les ménages et l'environnement, 2009 (n° d'enquête 3881).

Cinq pour cent des ménages alimentés en eau par une source non municipale qui buvaient principalement de l'eau du robinet ont déclaré faire bouillir leur eau pour la rendre potable. Soixante-quatorze pour cent de ces ménages n'ont pas déclaré avoir traité leur eau en raison d'un avis d'ébullition de l'eau (graphique 1).

Sept ménages sur dix en Alberta approvisionnés en eau par une source non municipale ont déclaré traiter leur eau pour en améliorer l'apparence, le goût et l'odeur, tandis que les ménages au Québec étaient les plus susceptibles d'avoir traité leur eau pour l'adoucir (42 %) (tableau 9). Les inquiétudes au sujet d'une possible contamination bactérienne étaient au nombre des motifs pour lesquels 43 % des ménages alimentés en eau par une source non municipale en Colombie-Britannique traitaient leur eau. Quarante-cinq pour cent des ménages en Nouvelle-Écosse



ayant leur propre source d'approvisionnement en eau traitaient leur eau pour éliminer les métaux ou minéraux autres que ceux qui rendent l'eau dure.

## Eaux usées

En 2009, la majorité des ménages canadiens (82 %) habitaient dans des logements raccordés à un réseau d'égout municipal, tandis que 13 % avaient une fosse septique privée (tableau 10). En général, les ménages ont déclaré être raccordés à un réseau d'égout ou avoir une fosse septique privée selon qu'ils étaient alimentés en eau par la municipalité ou avaient une source d'eau privée comme un puits. Les ménages au Nouveau-Brunswick, à l'Île-du-Prince-Édouard et en Nouvelle-Écosse étaient les plus susceptibles d'avoir une fosse septique privée, soit 42 %, 36 % et 34 %, respectivement, tandis que moins de 10 % des ménages en Saskatchewan et en Alberta ont déclaré avoir une fosse septique privée.

Parmi les ménages dont l'eau était fournie par la municipalité, 92 % étaient également raccordés à un réseau d'égout municipal, tandis que 3 % seulement avaient une fosse septique privée. Inversement, 87 % des ménages alimentés en eau par une source non municipale avaient également une fosse septique privée et environ 2 % étaient raccordés à une fosse septique collective. Huit pour cent des ménages approvisionnés en eau par une source non municipale étaient raccordés à un système d'égout municipal.

## Consommation d'énergie

Les Canadiens dépensent beaucoup d'argent pour l'énergie. En 2009, l'énergie consommée à domicile, excluant le carburant pour véhicules automobiles, représentait environ 15 % des dépenses annuelles du ménage moyen au chapitre du logement<sup>14</sup>. Les préoccupations liées à l'environnement en ce qui concerne la nécessité de réduire la consommation d'énergie et les prix de l'énergie à la hausse pourraient inciter les ménages à adopter des mesures de conservation de l'énergie.

## Chauffage et refroidissement

### Régulation de la température

Plus de neuf ménages canadiens sur dix (91 %) ont déclaré avoir un thermostat dans leur logement (tableau 11). Près de la moitié (49 %) de ces ménages avaient des thermostats programmables, ce qui représente une hausse de sept points de pourcentage par rapport à 2007 (42 %).

La proportion globale de thermostats programmables qui avaient été programmés est demeurée inchangée par rapport à 2007, à 84 %. Les ménages au Nouveau-Brunswick ayant des thermostats programmables étaient les moins susceptibles de les avoir programmés, 72 % indiquant qu'ils l'avaient fait.

### Températures hivernales

Un peu plus de six ménages sur dix (61 %) qui avaient un thermostat le réglait à la baisse la nuit en hiver (tableau 11), ce qui représente une légère hausse par rapport à 2007 (55 %). Les ménages à l'Île-du-Prince-Édouard, de nouveau, étaient les plus susceptibles d'abaisser la température (66 %), tandis que ceux au Nouveau-Brunswick et au Manitoba étaient les moins susceptibles de le faire (58 %).

Les ménages ayant des thermostats programmables qui avaient été programmés étaient beaucoup plus susceptibles d'avoir réglé la température à la baisse la nuit par rapport aux ménages ayant un thermostat non programmable ou un thermostat programmable qui n'avait pas été programmé (74 % par rapport à 53 %, respectivement). Chez les ménages ayant programmé leurs thermostats programmables, ceux en Saskatchewan et au Manitoba étaient les plus susceptibles (82 % et 81 %, respectivement) et ceux en Nouvelle-Écosse, les

14. Statistique Canada, Enquête sur les dépenses des ménages de 2009, tableau CANSIM 203-0003 (site consulté le 20 décembre 2010).

moins susceptibles (57 %) de les avoir programmés de manière à abaisser la température la nuit. Toutefois, les ménages en Nouvelle-Écosse et à l'Île-du-Prince-Édouard qui avaient des thermostats non programmables ou des thermostats programmables qui n'avaient pas été programmés étaient les plus susceptibles (64 % et 63 %, respectivement) et ceux en Ontario, les moins susceptibles (46 %) d'avoir baissé la température manuellement pour la nuit.

## Conservation d'énergie

### Ampoules permettant d'économiser l'énergie

Les ampoules à incandescence classiques sont au nombre des ampoules les moins écoénergétiques utilisées aujourd'hui<sup>15</sup>. Toutefois, divers autres types d'ampoules consomment moins d'énergie et produisent la même intensité lumineuse qu'une ampoule à incandescence. Les ampoules ou lampes fluorescentes compactes (AFC ou LFC), les tubes fluorescents, les lampes à halogène et les diodes électroluminescentes (DEL) sont des types de lampes écoénergétiques dont l'usage est répandu. Quatre-vingt-huit pour cent des ménages canadiens ont déclaré avoir au moins un de ces types de lampes dans leur habitation (tableau 12).

Les trois quarts des ménages ont déclaré avoir au moins une LFC, la Nouvelle-Écosse venant en tête avec 84 % des ménages. Les ménages au Québec et au Manitoba étaient les moins susceptibles d'avoir une LFC (69 %).

En 2009, 47 % des ménages canadiens ont déclaré avoir des lampes à tubes fluorescents. C'était le cas de plus de la moitié des ménages au Manitoba (55 %), mais de 26 % seulement des ménages à Terre-Neuve-et-Labrador.

Les lampes à halogène sont un type de lampe à incandescence qui ont une plus longue durée de vie que les lampes à incandescence classiques parce qu'elles contiennent un gaz halogène qui minimise l'usure des filaments<sup>16</sup>. Trente-cinq pour cent des ménages canadiens ont déclaré avoir une de ces lampes, soit une proportion inchangée par rapport à 2007. Près de la moitié des ménages au Québec (49 %) ont indiqué avoir une lampe à halogène, ce qui représente une hausse de sept points de pourcentage par rapport à 2007.

Les DEL sont des dispositifs extrêmement écoénergétiques qui se présentent sous diverses formes dont certaines sont compatibles avec les douilles des lampes classiques<sup>17</sup>. Même si la technologie existe depuis plusieurs années, ces dispositifs sont davantage disponibles sur le marché de détail depuis environ deux ans seulement<sup>18</sup>. En 2009, 7 % des Canadiens avaient une lampe à diode électroluminescente. Les ménages en Colombie-Britannique venaient en tête, avec 12 % des ménages. Les ménages au Québec et en Ontario étaient les moins susceptibles d'avoir une lampe à DEL, soit 5 % et 7 % des ménages, respectivement.

### Comportements écoénergétiques

En plus d'utiliser des ampoules écoénergétiques, de régler la température à la baisse et d'acheter des appareils électroménagers écoénergétiques, les ménages peuvent adopter diverses autres pratiques pour réduire leur consommation d'énergie.

### Utilisation de gradateurs pour les lumières

Les gradateurs peuvent réduire la quantité d'énergie consommée par les lampes<sup>19</sup>. En 2009, la moitié des ménages canadiens ont déclaré utiliser un gradateur (tableau 13). Les ménages au Québec (53 %), en Colombie-Britannique

---

15. Ressources naturelles Canada, 2009. *Les choix de luminaires – Déterminez vos besoins*, <http://oe.nrcan.gc.ca/residentiel/personnel/eclairage/besoins.cfm?attr=4> (site consulté le 20 octobre 2010).

16. Ressources naturelles Canada, 2004. *Ce qu'il faut savoir sur l'éclairage de votre demeure*, <http://oe.nrcan.gc.ca/residentiel/entreprises/fabricats/pdf/basic-facts-residential-f.pdf> (N° cat. : M144-146/2008F-PDF; ISBN: 978-0-662-48807-1) (site consulté le 23 septembre 2010).

17. *Ibid.*

18. *Ibid.*

19. Ressources naturelles Canada, 2009. *Les choix de luminaires – Déterminez vos besoins*, <http://oe.nrcan.gc.ca/residentiel/personnel/eclairage/besoins.cfm?attr=4> (consulté le 20 Octobre 2010).

(53 %) et en Ontario (51 %) étaient les plus susceptibles et ceux au Nouveau-Brunswick, les moins susceptibles d'avoir un gradateur (36 %).

### **Débrancher les appareils électroniques lorsque le logement est vacant pour une période prolongée**

Les dispositifs électroniques modernes, comme les chargeurs pour téléphones cellulaires, les téléviseurs et les ordinateurs, peuvent consommer une petite quantité d'énergie même lorsqu'ils sont en mode d'attente ou éteints. Globalement, ces « charges fictives » peuvent facilement représenter jusqu'à 100 watts ou plus de consommation de puissance continue<sup>20</sup>. Débrancher ces appareils lorsqu'on s'absente pour une période prolongée peut permettre de réaliser des économies d'énergie.

En 2009, 57 % des ménages canadiens ont déclaré débrancher leurs appareils électroniques lorsqu'ils s'absentaient pour des périodes prolongées (tableau 13). Les ménages à Terre-Neuve-et-Labrador, à l'Île-du-Prince-Édouard et en Nouvelle-Écosse étaient les plus susceptibles (72 %) et ceux au Québec, les moins susceptibles de l'avoir fait (41 %).

### **Réduire le chauffage ou la climatisation dans certaines pièces du logement**

Le chauffage ou la climatisation de pièces utilisées peu souvent peut entraîner une consommation d'énergie inutile. Les ménages peuvent réduire leur consommation d'énergie en réduisant le chauffage ou la climatisation dans ces pièces, par exemple en fermant les conduits ou les plinthes chauffantes électriques.

Six ménages sur dix ont déclaré avoir réduit le chauffage ou la climatisation dans certaines pièces de leur logement (tableau 13). Les ménages au Québec étaient les plus susceptibles (71 %) et ceux au Manitoba, les moins susceptibles (46 %) de l'avoir fait.

### **Utiliser une corde ou un séchoir à linge**

Les cordes et séchoirs à linge offrent une solution de rechange à la sècheuse lorsqu'on fait la lessive. Certains secteurs de compétence ont adopté des règlements administratifs interdisant l'utilisation de cordes à linge à l'extérieur, mais certains de ces règlements administratifs ont été abrogés au cours des dernières années<sup>21</sup>.

Près des deux tiers des ménages canadiens (64 %) ont déclaré avoir utilisé une corde ou un séchoir à linge en 2009 (tableau 13). Les ménages dans l'Est du Canada étaient généralement plus susceptibles que ceux dans l'Ouest du Canada d'avoir utilisé une corde ou un séchoir à linge, l'Île-du-Prince-Édouard venant en tête avec 80 % des ménages. Les ménages au Manitoba étaient les moins susceptibles d'avoir utilisé une corde ou un séchoir à linge, leur proportion se situant à 46 %.

### **Utiliser des ventilateurs durant les périodes chaudes**

Une façon de régler la température dans le logement consiste à utiliser des ventilateurs pour améliorer la circulation de l'air.

En 2009, 66 % des ménages canadiens ont utilisé un ventilateur pour rafraîchir le logement en été (tableau 13). Les ménages à l'Île-du-Prince-Édouard étaient les plus susceptibles (84 %) et ceux au Manitoba, les moins susceptibles (57 %) d'avoir utilisé un ventilateur.

### **Fermer les rideaux et les stores pendant la partie la plus chaude de la journée**

Fermer les rideaux et les stores pendant la partie la plus chaude de la journée peut aider à réduire la climatisation nécessaire pour maintenir une température confortable dans le logement.

20. Ressources naturelles Canada, 2004. *Microsystèmes hydroélectriques – Guide de l'acheteur* (n° du catalogue : M144-29/2004F; ISBN : 0-662-35880-5).

21. *The Toronto Star*, 18 avril 2008. *Ontario set to veto ban on clotheslines*.

Plus de huit ménages canadiens sur 10 (83 %) ont déclaré avoir fermé leurs rideaux ou leurs stores pendant la partie la plus chaude de la journée (tableau 13). La Saskatchewan avait la plus forte proportion de ces ménages (93 %) et Terre-Neuve-et-Labrador, la proportion la plus faible (59 %).

### **Appliquer une pellicule de plastique sur les fenêtres en hiver**

Appliquer une pellicule de plastique sur les fenêtres en hiver peut aider à réduire les courants d'air et la perte de chaleur. Ce peut être également une solution de rechange peu coûteuse au remplacement de vieilles fenêtres à moins bon rendement écoénergétique.

Un peu plus d'un ménage canadien sur cinq (21 %) a déclaré avoir appliqué une pellicule de plastique sur ses fenêtres en hiver (tableau 13). Les ménages au Québec étaient les plus susceptibles (34 %) et ceux en Colombie-Britannique et à Terre-Neuve-et-Labrador, les moins susceptibles (10 %) de l'avoir fait.

### **Vérifications énergétiques**

Une vérification énergétique évalue l'efficacité énergétique d'un logement en examinant les caractéristiques de l'enveloppe du bâtiment, y compris les murs, les portes et les fenêtres. On évalue l'étanchéité du bâtiment, la valeur « R » de l'isolation ainsi que d'autres facteurs. Habituellement, une vérification énergétique domiciliaire comprend un rapport qui tient compte du climat local, des réglages de thermostat et de la consommation d'énergie.

En 2009, 12 % des ménages canadiens ont déclaré que leur logement avait fait l'objet d'une vérification énergétique, dont 91 % ont déclaré que la vérification avait été effectuée au cours des dix années précédentes (tableau 14). La Saskatchewan est venue en tête (21 %)22, tandis que l'Alberta s'est classée dernière, avec 6 % des ménages.

## **Environnement intérieur**

### **Qualité de l'air intérieur**

L'air est de bonne qualité lorsque les niveaux de contaminants sont très faibles. Les contaminants tels que la poussière, la moisissure, les composés organiques volatils (COV), le monoxyde de carbone et le radon peuvent influencer sur la qualité de l'air intérieur et donc avoir une incidence négative sur les personnes qui habitent dans le logement23.

On a demandé aux ménages canadiens d'évaluer la qualité de l'air à l'intérieur de leur logement au cours de l'année précédente. La majorité des ménages ont déclaré que la qualité de l'air dans leur logement était bonne (34 %), très bonne (37 %) ou excellente (18 %) (tableau 15). Sept pour cent des ménages ont déclaré que la qualité de l'air dans leur logement était passable et 1 %, qu'elle était mauvaise. Les ménages en Ontario (88 %) et à l'Île-du-Prince-Édouard (87 %) étaient légèrement moins susceptibles de déclarer que la qualité de l'air dans leur logement était excellente, très bonne ou bonne, tandis que ceux à Terre-Neuve-et-Labrador et au Manitoba étaient les plus susceptibles de la trouver excellente, très bonne ou bonne (94 % dans l'une et l'autre province).

Globalement, 5 % des répondants étaient d'avis qu'un membre de leur ménage avait eu un problème de santé qui était peut-être attribuable à la qualité de l'air à l'intérieur du logement. Un peu plus de la moitié (52 %) de ces ménages qui soupçonnaient qu'un problème de santé était attribuable à la qualité de l'air dans leur logement ont déclaré que la qualité de l'air y était mauvaise, tandis que 17 % ont déclaré qu'elle était passable (graphique 2).

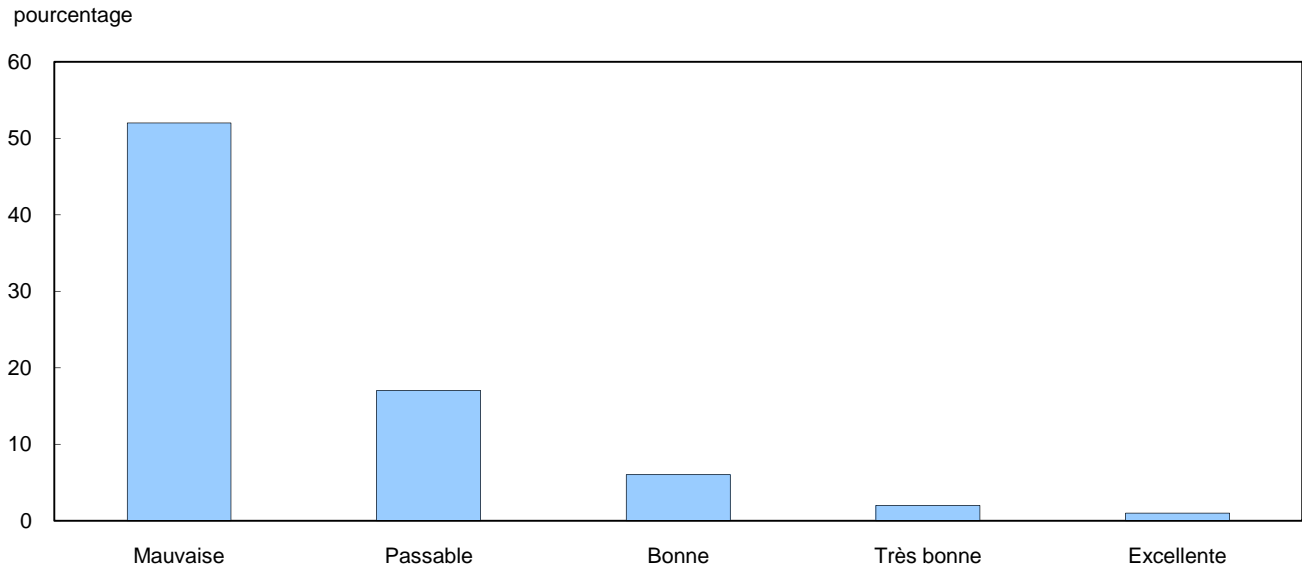
---

22. Un programme de subventions à l'amélioration de l'efficacité énergétique, qui était offert en Saskatchewan, pourrait expliquer la proportion relativement élevée des ménages dans cette province qui ont effectué une vérification énergétique.

23. Société canadienne d'hypothèques et de logement, 2005. *Votre maison : Réduire les contaminants chimiques dans votre maison*, (SCHL, n° de commande : 64067).

**Graphique 2**

**Incidence des problèmes de santé dont on soupçonne qu'ils étaient attribuables à la qualité de l'air intérieur, selon les variations de la qualité de l'air, 2009**



Source(s) : Statistique Canada, Division des comptes et de la statistique de l'environnement, Enquête sur les ménages et l'environnement, 2009 (n° d'enquête 3881).

### Condensation, moisissure et mildiou

La condensation, la moisissure et le mildiou ont tendance à aller de pair. Lorsque de l'air chaud et humide entre en contact avec une surface froide, l'humidité qu'elle contient se condense. L'eau et le givre qui s'accumulent sur les fenêtres en sont un exemple évident<sup>24</sup>. La production d'humidité dans un logement est constante, et peut s'échelonner de 10 à 50 litres par jour. Au cours d'une période de chauffage de 200 jours, de 2 000 à 10 000 litres d'humidité peuvent y être emprisonnés<sup>25</sup>. À la longue, il peut en résulter des dommages à la structure, aux biens et peut-être même à la santé des personnes qui habitent dans le logement. La maîtrise de l'humidité constitue le meilleur moyen de défense contre les problèmes de moisissure et de mildiou<sup>26</sup>.

En 2009, 20 % des ménages canadiens ont déclaré avoir constaté de la condensation sur les surfaces intérieures de leurs fenêtres, autre que l'humidité résultant des douches ou de la cuisine (tableau 15). Les taux de déclaration étaient les plus élevés chez les ménages au Québec (24 %) et en Alberta (23 %) et les plus faibles chez les ménages à Terre-Neuve-et-Labrador (13 %).

La moisissure à l'intérieur du logement peut produire des spores, des toxines et des odeurs de moisi qui peuvent avoir une incidence sur la santé des personnes qui y sont exposées. Treize pour cent des ménages au Canada ont déclaré avoir constaté la présence de moisissure ou de mildiou dans leur logement en 2009. Les ménages à l'Île-du-Prince-Édouard (environ 17 %), au Nouveau-Brunswick (15 %) et en Ontario (15 %) étaient les plus susceptibles et ceux en Alberta (8 %), les moins susceptibles d'avoir déclaré la présence de moisissure ou de mildiou.

24. Société canadienne d'hypothèques et de logement, 2010. *Problèmes d'humidité et de qualité de l'air*, [http://www.cmhc-schl.gc.ca/fr/co/enlo/vosavoma/humo/aihuprso/aihuprso\\_001.cfm](http://www.cmhc-schl.gc.ca/fr/co/enlo/vosavoma/humo/aihuprso/aihuprso_001.cfm) (site consulté le 20 décembre 2010).

25. *Ibid.*

26. *Ibid.*

## Moyens d'améliorer la qualité de l'air intérieur

Il existe de nombreuses façons d'améliorer la qualité de l'air intérieur, par exemple celle qui consiste à changer de comportement, comme ouvrir les fenêtres, ou changer de matériel, comme d'utiliser des filtres de fournaise de meilleure qualité ou des systèmes d'épuration de l'air sans ionisation.

### Filtres de fournaise

Une variété de filtres de fournaise s'offre aux consommateurs. Les filtres de base sont relativement peu coûteux et filtrent les grosses particules. Les filtres de meilleure qualité sont habituellement plus chers et ont tendance à filtrer des particules plus petites que ne le font les filtres de base. Quarante-cinq pour cent des ménages dont le principal système de chauffage était une fournaise ont déclaré utiliser des filtres de fournaise de meilleure qualité (tableau 16). Plus de la moitié des ménages au Manitoba (55 %) et en Saskatchewan (51 %) dont le principal système de chauffage était une fournaise ont déclaré utiliser des filtres de fournaise de meilleure qualité.

### Assainisseurs d'air

Bien que les assainisseurs d'air puissent changer l'odeur de l'air, ils n'améliorent pas la qualité de l'air en éliminant les contaminants sous-jacents. Néanmoins, 71 % des ménages qui ont déclaré utiliser des assainisseurs d'air ont indiqué qu'ils les utilisaient pour améliorer la qualité de l'air dans leur logement (tableau 16). Les ménages en Alberta (78 %) et à l'Île-du-Prince-Édouard (77 %) étaient les plus susceptibles et ceux en Colombie-Britannique (64 %), les moins susceptibles d'avoir utilisé des assainisseurs d'air pour améliorer la qualité de l'air intérieur.

### Ouvrir les fenêtres

Ouvrir les fenêtres peut améliorer la ventilation et amener de l'air frais dans le logement. En 2009, 94 % des ménages canadiens ont ouvert des fenêtres pour améliorer la circulation de l'air dans leur logement (tableau 16). Durant les mois d'hiver, 87 % de ces ménages ont ouvert leurs fenêtres et 33 % l'ont fait quotidiennement. Les ménages à l'Île-du-Prince-Édouard étaient les plus susceptibles d'avoir ouvert leurs fenêtres en hiver, 94 % de ces ménages déclarant l'avoir fait au moins une fois.

Toutefois, seulement 85 % de ces ménages ont ouvert leurs fenêtres quotidiennement durant l'été. Soixante-dix-sept pour cent des ménages au Manitoba qui ouvraient leurs fenêtres l'ont fait quotidiennement durant l'été, ce qui fait d'eux les ménages les moins susceptibles de le faire parmi les ménages de toutes les provinces.

### Ventilateurs de fournaise et ventilateurs-récupérateurs de chaleur (VRC)

Il peut être plus efficace d'utiliser un système de ventilation mécanique, comme un ventilateur d'extraction ou un ventilateur-récupérateur de chaleur (VRC)<sup>27</sup> pour améliorer la qualité de l'air intérieur que d'ouvrir les fenêtres<sup>28</sup>. Un quart des ménages canadiens ont déclaré utiliser un ventilateur de fournaise ou un VRC pour améliorer la circulation de l'air (tableau 16). Les ménages au Manitoba (36 %), en Saskatchewan (34 %) et en Alberta (31 %) étaient les plus susceptibles et ceux en Colombie-Britannique (17 %) et en Nouvelle-Écosse (18 %), les moins susceptibles de le faire.

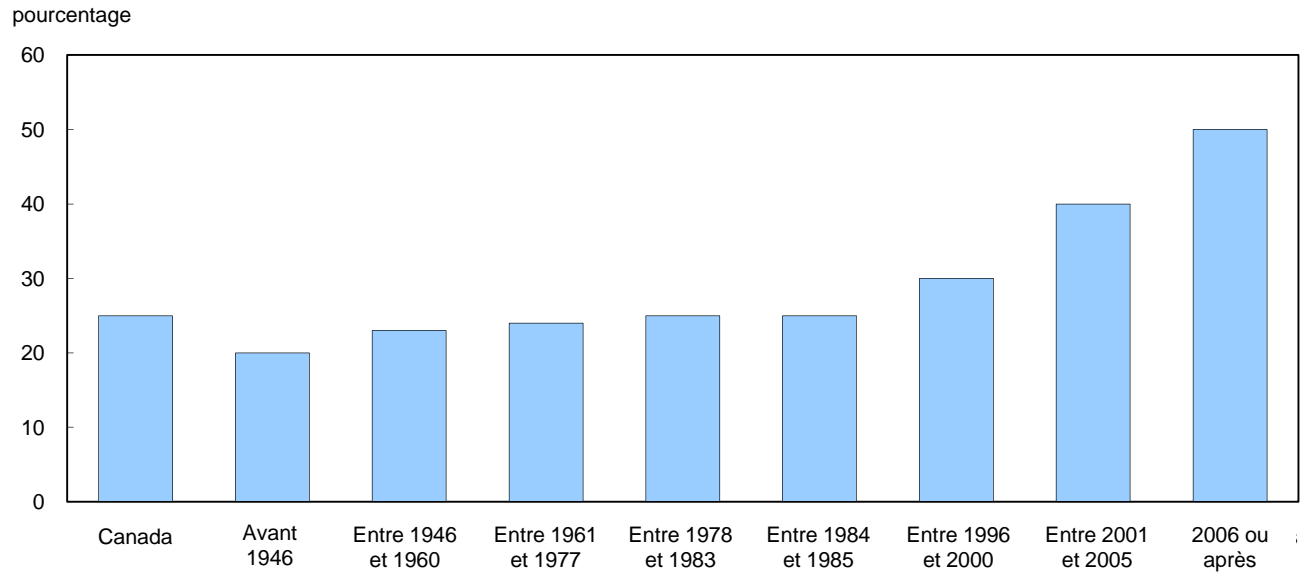
De façon générale, les maisons neuves sont plus souvent munies de VRC, bien que la présence de ces derniers augmente dans les vieilles maisons au fur et à mesure que leurs systèmes de chauffage sont remplacés. Un ventilateur de fournaise ou un VRC était installé pour améliorer la circulation de l'air dans 20 % des maisons construites avant 1946, comparativement à 30 % des maisons construites entre 1996 et 2000 et 50 % de celles construites en 2006 ou plus tard (graphique 3)

---

27. Un ventilateur-récupérateur de chaleur est un système qui remplace l'air vicié de la maison par de l'air frais de l'extérieur en récupérant en même temps la chaleur de l'air vicié pour réchauffer l'air frais provenant de l'extérieur.

28. Société canadienne d'hypothèques et de logement, 2009. *Votre maison : Comment bien ventiler votre maison*, (SCHL, n° de commande : 66349).

**Graphique 3**  
**Utilisation de ventilateurs de fournaise et de ventilateurs récupérateurs de chaleur (VRC) pour améliorer la circulation de l'air, selon l'année de construction, 2009**



**Source(s)** : Statistique Canada, Division des comptes et de la statistique de l'environnement, Enquête sur les ménages et l'environnement, 2009 (n° d'enquête 3881).

## Radon

### Évaluation de la connaissance du radon

Le radon est un gaz radioactif que l'on retrouve à l'état naturel partout dans l'environnement. Il provient de la désintégration de l'uranium présent dans les roches et les sols. Comme le radon est un gaz, il circule librement dans le sol et peut s'échapper dans l'air ou pénétrer dans les bâtiments. Le radon est invisible, inodore et sans goût, mais il peut être mesuré. Il représente plus de 50 % de l'exposition d'une personne à la radiation naturelle.

À l'extérieur, les concentrations de radon sont diluées et ne présentent pas de risque pour la santé. Toutefois, le radon qui s'infiltré dans un espace clos, comme une maison ou un bâtiment, peut parfois s'accumuler pour atteindre des niveaux élevés. L'exposition au radon présente un risque à long terme qui dépend du niveau de radon dans votre habitation, de la durée de votre exposition et de votre consommation de tabac. L'exposition à long terme à des niveaux élevés de radon à la maison augmente votre risque de développer un cancer du poumon, particulièrement si vous êtes fumeur. On estime qu'environ 10% de tous les cancers du poumon dans le monde sont reliés à l'exposition au radon<sup>29</sup>. En 2006, environ 1 900 décès par cancer du poumon au Canada étaient attribuables à l'exposition au radon<sup>30</sup>.

La seule façon de savoir si vous avez du radon dans votre habitation est de faire un test de mesure. Il est simple et peu coûteux et des détecteurs de radon sont disponibles dans de nombreux centres de rénovation. Santé Canada invite tous les Canadiens à effectuer un test pour mesurer les concentrations de radon dans leur habitation et recommande d'utiliser un appareil de mesure à long terme pendant un minimum de trois mois, idéalement durant les mois d'automne et d'hiver lorsque les fenêtres sont fermées<sup>31</sup>.

Une enquête de Santé Canada menée au cours des périodes de chauffage automnale et hivernale de 2009-2010 a révélé qu'environ 7 % des maisons canadiennes ont des niveaux de radon supérieurs à la ligne directrice canadienne actuelle de 200 Bq/m<sup>3</sup>, le Manitoba affichant la plus forte proportion de maisons ayant des niveaux de radon élevés (23,5 %)<sup>32</sup>.

On a posé aux ménages canadiens une série de questions pour évaluer leur sensibilisation au radon. Initialement, on a demandé à tous les répondants s'ils avaient entendu parler du radon. On a demandé à ceux qui ont répondu dans l'affirmative de décrire le radon dans leurs propres mots afin de déterminer l'étendue de leur connaissance. Durant le traitement postcollecte, on a évalué la connaissance du radon du répondant comme étant soit « correcte », c'est-à-dire qu'il pouvait décrire le radon en termes non ambigus, soit « incorrecte », c'est-à-dire que sa description était incorrecte sur le plan des faits. Les répondants qui étaient incapables de décrire le radon ont été classés dans une troisième catégorie. Que leur réponse ait été correcte ou non, on a demandé aux répondants qui ont déclaré avoir entendu parler du radon s'ils considéraient que le radon était un risque pour la santé.

### Sensibilisation

Quarante-deux pour cent des ménages canadiens avaient entendu parler du radon (tableau 17). Les ménages au Manitoba et en Nouvelle-Écosse étaient les plus susceptibles d'en avoir entendu parler, soit six sur dix. Ceux au Québec (38 %) et à Terre-Neuve-et-Labrador (33 %) étaient les moins susceptibles de déclarer avoir entendu parler du radon.

Lorsqu'on a demandé aux répondants qui avaient entendu parler du radon de le décrire dans leurs propres mots, un peu moins de la moitié (49 %) ont fourni une réponse confirmant leur connaissance. Plus de la moitié des ménages qui en avaient entendu parler au Nouveau-Brunswick (59 %), à l'Île-du-Prince-Édouard (58 %), en Nouvelle-Écosse (56 %) et en Saskatchewan (56 %) ont donné une réponse correcte. Un peu plus du quart (27 %) des ménages ont fourni une description qui ne s'appliquait pas au radon, les ménages au Québec (32 %) et au Manitoba (32 %) étant les plus susceptibles de fournir une description incorrecte. Certains ménages (24 %) avaient seulement entendu parler du radon et ne pouvaient pas le décrire, 30 % des ménages à Terre-Neuve-et-Labrador et en Ontario entrant dans cette catégorie.

29. Organisation mondiale de la Santé, 2009. Handbook on Indoor Radon (version anglaise seulement).

30. Santé Canada, 2010. Foire aux questions sur le radon, [http://www.hc-sc.gc.ca/ewh-semt/radiation/radon/faq\\_fg-fra.php](http://www.hc-sc.gc.ca/ewh-semt/radiation/radon/faq_fg-fra.php) (site consulté le 8 juillet 2010).

31. Santé Canada, 2009. Radon : Vous protégez, vous et votre famille, <http://www.hc-sc.gc.ca/ewh-semt/radiation/radon/protect-protéger-fra.php> (site consulté le 6 janvier 2011).

32. Santé Canada, 2010. Enquête pancanadienne sur les concentrations de radon dans les habitations, <http://www.hc-sc.gc.ca/ewh-semt/radiation/radon/survey-sondage-fra.php> (site consulté le 30 novembre 2010).



Soixante-huit pour cent des ménages qui avaient entendu parler du radon ont déclaré qu'il était un risque pour la santé, 11 % ont dit qu'il n'était pas un risque pour la santé et 22 % ne savaient pas s'il était un risque pour la santé. Les ménages en Nouvelle-Écosse (75 %), au Québec (73 %) et en Saskatchewan (71 %) étaient les plus susceptibles de l'avoir déclaré, avec raison, être un risque pour la santé, tandis que ceux en Alberta (16 %) étaient les plus susceptibles d'avoir déclaré qu'il n'était pas un risque pour la santé.

### Test de détection

Il est impossible de prévoir si une maison donnée aura un niveau élevé de radon. La seule façon de savoir s'il y a du radon dans une habitation est de faire un test pour le détecter<sup>33</sup>. Comme le radon ne présente pas habituellement un risque dans les immeubles d'appartements, sauf pour ceux situés au niveau du sol ou au-dessous, les tests sont effectués habituellement uniquement dans les maisons unifamiliales, les maisons doubles, les duplex et les logements autres que des appartements.

Quarante-cinq pour cent des ménages ne vivant pas en appartement ont déclaré avoir entendu parler du radon (tableau 18). Trois pour cent de ces ménages ont déclaré avoir effectué un test pour détecter la présence de radon dans leur logement. La plupart de ces ménages (78 %) avaient effectué le test au cours des dix dernières années.

### Déchets ménagers dangereux

Les déchets ménagers dangereux sont les articles et produits utilisés à la maison qui ne sont pas acceptés par les programmes de gestion des déchets et de recyclage ordinaires, habituellement parce qu'ils sont dangereux pour l'environnement ou pourraient être dangereux pour le personnel de collecte et de traitement. De nombreuses municipalités acceptent les déchets ménagers dangereux dans des sites de stockage spéciaux et certains détaillants ont des programmes de récupération de certains articles. Dans certains cas, toutefois, les ménages conservent ces articles parce qu'ils ne savent pas quoi en faire. Les déchets dangereux ne se limitent pas à la peinture, aux solvants et aux pesticides. Des articles ménagers d'usage courant, comme les lampes fluorescentes compactes (LFC) et les tubes fluorescents, qui tous deux contiennent du mercure, les batteries et piles qui peuvent contenir des acides et des métaux lourds comme le cadmium et le lithium, les appareils électroniques tels que les téléphones cellulaires et les téléviseurs, ainsi que les médicaments sont souvent considérés comme des déchets dangereux aux fins d'élimination à cause de leur contenu.

### Médicaments restants ou expirés

Les médicaments restants ou expirés qui sont éliminés dans une décharge peuvent s'infiltrer dans les eaux souterraines et aboutir dans l'approvisionnement en eau potable. De même, s'ils sont jetés dans les toilettes ou l'évier, ils peuvent aboutir dans les eaux de surface parce qu'il est difficile ou impossible pour une installation d'épuration des eaux usées d'éliminer certains médicaments<sup>34</sup>. Par conséquent, de nombreuses pharmacies reprennent les médicaments restants et les médicaments expirés afin de garantir leur élimination de la manière appropriée. En outre, les sites de stockage de déchets ménagers dangereux acceptent souvent des médicaments devant être éliminés.

En 2009, 39 % des ménages canadiens ont déclaré avoir des médicaments restants ou expirés dont ils voulaient se débarrasser (tableau 19). Plus de la moitié de ces ménages (57 %) ont retourné les médicaments au fournisseur ou au détaillant pour élimination, ce qui représente une hausse par rapport à 2005 (31 %). Un autre 6 % les ont apportés à un site de stockage ou un centre de récupération. Vingt-deux pour cent ont jeté leurs médicaments restants ou expirés aux ordures, tandis que 8 % les ont jetés à l'égout ou l'évier, les ont jetés dans les toilettes ou les ont répandus au sol. Quinze pour cent avaient encore le médicament au moment où la question leur a été posée.

33. Santé Canada, 2009. *Vous protéger, vous et votre famille*, <http://www.hc-sc.gc.ca/ewh-semt/radiation/radon/protect-protoger-fra.php> (site consulté le 6 janvier 2011).

34. Santé Canada, 2004. *Votre santé et vous : Se débarrasser des médicaments*, <http://www.hc-sc.gc.ca/hl-vs/iyh-vsv/med/disposal-defaire-fra.php> (site consulté le 6 janvier 2011).

À l'échelle provinciale, les ménages au Québec étaient les plus susceptibles d'avoir retourné leurs médicaments restants et expirés au fournisseur ou au détaillant, soit près des trois quarts (74 %) des ménages, tandis que les ménages à Terre-Neuve-et-Labrador étaient les moins susceptibles de l'avoir fait, leur proportion se situant à 29 %. Les ménages en Colombie-Britannique étaient les plus susceptibles d'avoir jeté ces médicaments aux ordures (34 %).

## Peintures et solvants

Les peintures et solvants doivent être éliminés par des moyens spéciaux à cause des composés chimiques qu'ils contiennent. Ces composés peuvent avoir une incidence négative sur l'environnement s'ils ne sont pas éliminés de façon appropriée<sup>35</sup>.

Près de quatre ménages canadiens sur dix (39 %) ont déclaré avoir eu des restes de peinture ou des solvants dont ils voulaient se débarrasser en 2009 (tableau 19). La plupart de ces ménages (62 %) ont apporté ou envoyé leurs peintures et solvants dont ils voulaient se débarrasser à un site de stockage ou un centre de récupération, ce qui représente une hausse de 12 points de pourcentage par rapport à 2005, tandis que 8 % les ont retournés au fournisseur ou au détaillant. Un autre 4 % ont disposé de leurs restes de peinture ou solvants en les jetant aux ordures. Trente et un pour cent avaient encore la peinture ou le solvant au moment de l'interview.

Les ménages en Alberta (70 %) et en Colombie-Britannique (69 %) étaient les plus susceptibles d'avoir retourné les restes de peinture et les solvants à un site de stockage ou un centre de récupération, tandis que ceux à l'Île-du-Prince-Édouard étaient les plus susceptibles de les avoir encore au moment de l'interview (42 %).

## Huile pour moteur et antigel

De nombreux détaillants ont des programmes de récupération de l'huile pour moteur et de l'antigel. Ces produits sont également acceptés par la plupart des centres de stockage des déchets ménagers dangereux.

En 2009, 15 % des ménages canadiens ont indiqué qu'ils avaient de l'huile pour moteurs ou de l'antigel dont ils voulaient se débarrasser (tableau 19). Un peu plus de six de ces ménages sur dix (61 %) les ont apportés ou envoyés à un site de stockage ou un centre de récupération, tandis que 19 % les ont retournés au fournisseur ou au détaillant. Dix-huit pour cent de ces ménages ont déclaré qu'ils avaient encore ces produits au moment de l'interview.

## Batteries d'automobile

Les batteries d'automobile contiennent des métaux lourds toxiques et des acides corrosifs, de sorte qu'ils ne doivent pas être éliminés dans une décharge<sup>36</sup>.

Douze pour cent des ménages canadiens avaient des batteries d'automobile déchargées ou inutiles dont ils voulaient se débarrasser en 2009 (tableau 19). Un peu moins de la moitié (46 %) de ces ménages les ont apportées ou envoyées à un site de stockage ou un centre de récupération. Trois ménages sur dix (31 %) les ont retournées au fournisseur ou au détaillant, tandis que 20 % les avaient encore au moment de l'interview.

## Piles tout usage

Les piles tout usage, comme les piles AA, les piles de montre et les batteries ou piles autres que pour véhicule automobile peuvent contenir, outre des acides, divers métaux lourds comme le cadmium, le mercure et le lithium.

---

35. Environnement Canada, 2010. *Tendances environnementales*, ICDE, volume 1, n° 2, mars 2010.

36. Environnement Canada, 2004. *Guide explicatif de la Loi canadienne sur la protection de l'environnement 1999*, <http://www.ec.gc.ca/lcpe-cepa/default.asp?lang=Fr&n=E00B5BD8-1&offset=10&toc=show> (site consulté le 6 janvier 2011).

Il ne faut pas jeter ces batteries ou piles aux ordures, mais les apporter à un site de stockage ou un centre de récupération spécial pour qu'elles soient éliminées de la manière appropriée<sup>37</sup>.

En 2009, 58 % des ménages canadiens ont déclaré avoir des batteries et des piles déchargées ou inutiles autres que les batteries d'automobile dont ils voulaient se débarrasser (tableau 19). Quarante-deux pour cent de ces ménages les ont jetées aux ordures. Trente-cinq pour cent des ménages qui avaient des piles dont ils voulaient se débarrasser les ont apportées ou envoyées à un site de stockage ou un centre de récupération, tandis que 7 % les ont retournées au fournisseur ou au détaillant. Dix-huit pour cent des ménages les avaient encore au moment de l'interview.

À l'échelle provinciale, les ménages à l'Île-du-Prince-Édouard étaient les plus susceptibles d'avoir apporté des piles déchargées ou inutiles dont ils voulaient se débarrasser à un site de stockage ou un centre de récupération (44 %) et ils étaient également les plus susceptibles de les avoir retournées au fournisseur ou au détaillant (environ 22 %). Les ménages à Terre-Neuve-et-Labrador (74 %) et en Saskatchewan (69 %) étaient les plus susceptibles de les avoir jetées aux ordures.

## Appareils électroniques

Les appareils électroniques grand public comme les téléphones cellulaires, les téléviseurs et les ordinateurs deviennent de plus en plus populaires. Étant donné que quatre ménages sur cinq (81,7 %) ont déclaré posséder un ordinateur en 2009 et que 77,2 % ont déclaré avoir un téléphone cellulaire en 2009<sup>38</sup>, l'élimination de ces types d'appareils lorsqu'ils arrivent à la fin de leur vie utile est un problème important tant pour les propriétaires que pour les exploitants des décharges<sup>39</sup>. Étant donné que certains des composants contiennent des métaux lourds et d'autres matériaux qui ne doivent pas être éliminés dans les décharges, ces appareils sont souvent traités comme des déchets ménagers dangereux. Toutefois, lorsqu'un appareil électronique grand public est remplacé alors qu'il fonctionne encore, le propriétaire en fait parfois don à une personne ou à un organisme de bienfaisance plutôt que de le jeter aux ordures ou de l'envoyer à un centre de recyclage.

Trente-six pour cent des ménages canadiens avaient des appareils électroniques dont ils voulaient se débarrasser en 2009 (tableau 19). Le plus souvent, ils les ont apportés ou envoyés à un site de stockage ou un centre de récupération; c'était le cas de 45 % de ces ménages, ce qui représente une hausse de 26 points de pourcentage par rapport à 2005. Vingt-deux pour cent de ces ménages ont déclaré en avoir fait don. Onze pour cent des ménages les ont jetés aux ordures, comparativement à 16 % en 2005. Plus du quart (28 %) des ménages qui avaient des appareils électroniques dont ils voulaient se débarrasser les avaient encore au moment de l'interview.

Les ménages en Saskatchewan étaient les plus susceptibles (69 %) d'avoir apporté des appareils électroniques dont ils voulaient se débarrasser à un site de stockage ou un centre de récupération, tandis que ceux au Nouveau-Brunswick (28 %) et ceux au Québec (29 %) étaient les moins susceptibles de l'avoir fait. Les ménages dans le Canada atlantique étaient plus susceptibles que ceux dans les autres provinces d'avoir encore les appareils au moment de l'interview.

## Ampoules fluorescentes compactes (AFC)

L'utilisation d'ampoules fluorescentes compactes (AFC) n'a cessé d'augmenter au cours des vingt dernières années<sup>40</sup>. Contrairement aux ampoules incandescentes classiques qui peuvent être jetées aux ordures lorsqu'elles sont grillées, les AFC contiennent du mercure, ce qui peut avoir des répercussions importantes sur la santé humaine et l'environnement si elles ne sont pas éliminées de la manière appropriée. Par conséquent, ces ampoules ne sont généralement pas acceptées dans le flux régulier des déchets et doivent être éliminées

37. Environnement Canada, 2009. *Safe Disposal of Batteries, Paint and E-Waste*, <http://www.ec.gc.ca/education/default.asp?lang=En&xml=4DBA1745-8E1C-40E1-8777-3BDE17A467AB> (site consulté le 6 janvier 2011) (pas de version française disponible).

38. Statistique Canada, Enquête sur les dépenses des ménages de 2009, tableau CANSIM 203-0020 (site consulté le 21 décembre 2010).

39. Environnement Canada, 2003. *EnviroZine, Préoccupations grandissantes au sujet des déchets électroniques*, n° 33.

40. Statistique Canada, Enquête sur les ménages et l'environnement de 1991, 1994, 2006, 2007 et 2009.

au moyen d'un programme d'élimination des déchets dangereux. Certaines provinces ont des programmes de récupération<sup>41,42</sup> qui aident les consommateurs à éliminer les AFC de manière appropriée.

En 2009, 22 % des ménages canadiens ont déclaré avoir des ampoules fluorescentes compactes grillées ou inutiles dont ils voulaient se débarrasser (tableau 19). Plus de la moitié de ces ménages (56 %) ont déclaré les avoir jetées aux ordures, tandis que 24 % ont déclaré les avoir apportées ou envoyées à un site de stockage ou un centre de récupération. Les ménages en Ontario (30 %), en Colombie-Britannique (29 %) et en Alberta (29 %) étaient les plus susceptibles d'avoir utilisé un site de stockage ou un centre de récupération, tandis que ceux à Terre-Neuve-et-Labrador (74 %), au Nouveau-Brunswick (73 %) et en Saskatchewan (72 %) étaient les plus susceptibles de les avoir jetées aux ordures. Treize pour cent des ménages qui avaient des AFC grillées ou inutiles les avaient encore au moment de l'interview. Les ménages en Ontario (50 %) et en Colombie-Britannique (51 %) étaient les moins susceptibles de les avoir jetées aux ordures.

## Décisions en matière d'achats

Les décisions en matière d'achats des consommateurs peuvent avoir des répercussions directes et indirectes sur l'environnement. Les répercussions directes sont celles causées par le fait de posséder ou d'utiliser un article, comme les émissions de gaz à effet de serre liées à l'utilisation d'une automobile. Les répercussions indirectes peuvent comprendre, par exemple, les émissions de gaz à effet de serre d'une centrale électrique alimentée au charbon qui fournit l'électricité utilisée par la sècheuse d'un ménage. Dans certains cas, ces répercussions peuvent être éliminées en n'achetant pas ou en n'utilisant pas un article mais, dans de nombreux cas, il n'est pas pratique d'éliminer les répercussions. Souvent, il y a des mesures qui peuvent être prises pour réduire l'ampleur des répercussions, comme utiliser des appareils ménagers plus écoénergétiques ou acheter l'électricité à un fournisseur d'énergie « verte ».

## Gros appareils électroménagers

Les gros appareils électroménagers, comme les cuisinières, les réfrigérateurs, les laveuses et les sècheuses, peuvent consommer des centaines de kilowatts-heure par an<sup>43</sup>. Certains modèles sont beaucoup plus écoénergétiques que d'autres<sup>44</sup>, mais leur prix est parfois plus élevé. L'efficacité est l'un de plusieurs facteurs pris en compte. Les autres facteurs comprennent la fiabilité, le prix et les caractéristiques d'un modèle donné.

En 2009, 54 % des ménages canadiens ont déclaré avoir acheté un gros appareil électroménager au cours des cinq dernières années (tableau 20). Soixante-quatre pour cent de ces ménages ont déclaré que la consommation d'énergie ou d'eau avait été le facteur le plus important pris en considération au moment de l'achat. Le prix venait au deuxième rang (55 %), tandis qu'un peu plus du tiers (37 %) des ménages ont déclaré la fiabilité comme étant l'un des plus importants facteurs dont ils ont tenu compte, et un peu plus du quart (26 %) ont mentionné les caractéristiques de l'appareil.

## Produits de nettoyage écologiques

Les Canadiens sont exposés à de nombreux produits chimiques tous les jours, allant de ceux dans l'air que nous respirons aux produits de nettoyage utilisés à la maison. Même si bon nombre de ces produits n'ont pas de répercussions sur la santé humaine ou l'environnement, certains en ont. Choisir des produits de nettoyage écologiques ou « écoproduits » est un moyen de réduire le nombre de produits chimiques dans la maison<sup>45</sup>.

---

41. Le Conseil du recyclage de l'Ontario, site Web *Take back the light* : <http://www.takebackthelight.ca> (site consulté le 28 octobre 2010).

42. BC Fluorescent Light Recycling Program, LightRecycle, <http://www.productcare.org/lights> (site consulté le 28 octobre 2010).

43. Office de l'efficacité énergétique, Ressources naturelles Canada, 2004. Améliorations apportées à l'efficacité énergétique des appareils, <http://oe.nrcan.gc.ca/residentiel/personnel/electromenagers/ameliorations.cfm?attr=4> (site consulté le 6 janvier 2011).

44. *Ibid.*

45. Société canadienne d'hypothèques et de logement, 2005. *Votre maison : Réduire les contaminants chimiques dans votre maison*, (SCHL, n° de commande : 64067).

Huit ménages canadiens sur dix ont déclaré avoir acheté des produits de nettoyage écologiques ou « écoproduits » en 2009 (tableau 20). Dix pour cent ont déclaré le faire systématiquement, 19 %, le faire souvent et 34 %, le faire parfois. Dix-sept pour cent des ménages achetaient rarement des produits de nettoyage écologiques et un autre 17 % ont déclaré ne jamais en acheter.

### **Sacs réutilisables**

Les consommateurs qui transportent leurs articles d'épicerie continuent de choisir d'utiliser un sac ou un contenant réutilisable ou recyclé. De nombreux détaillants imposent maintenant des frais pour les sacs en plastique jetables afin d'en réduire l'utilisation. En 2009, 49 % des ménages canadiens ont déclaré toujours utiliser des sacs recyclables ou réutilisables en faisant leurs courses d'épicerie (tableau 20), ce qui représente une hausse de 19 points de pourcentage par rapport à 2007.

Le Québec et l'Ontario (60 % et 55 % des ménages, respectivement) venaient à la tête des provinces en ce qui a trait à la proportion de ménages déclarant qu'ils utilisaient toujours des sacs ou des contenants réutilisables ou recyclés pour transporter leurs articles d'épicerie. En revanche, 11 % des ménages en Alberta ont déclaré ne jamais utiliser ces types de sacs et de contenants.

## Produits connexes

---

### Choisis parmi les publications de Statistique Canada

---

11-526-S	Les ménages et l'environnement : utilisation de l'énergie
16-001-M	Série de documents analytiques et techniques sur les comptes et la statistique de l'environnement
16-201-X	L'activité humaine et l'environnement
16-251-X	Indicateurs canadiens de durabilité de l'environnement
16-252-X	Indicateurs canadiens de durabilité de l'environnement : faits saillants
16-253-X	Indicateurs canadiens de durabilité de l'environnement : information socioéconomique
16-254-X	Indicateurs canadiens de durabilité de l'environnement : Indicateurs de la qualité de l'air : sources des données et méthodes
16-255-X	Indicateurs canadiens de durabilité de l'environnement : Indicateur des émissions de gaz à effet de serre : sources des données et méthodes
16-256-X	Indicateurs canadiens de durabilité de l'environnement : Indicateur de la qualité de l'eau douce : sources des données et méthodes
16-257-X	Catalogue des produits des comptes et de la statistique de l'environnement
16-401-X	Utilisation industrielle de l'eau
16-403-X	Enquête sur les usines de traitement de l'eau potable
16M0001X	Enquête sur les ménages et l'environnement : fichier de microdonnées à grande diffusion

---

### Choisis parmi les produits techniques et analytiques de Statistique Canada

---

16-001-M2009010	Les décisions en matière d'eau potable des ménages dans les municipalités canadiennes
16-001-M2010013	Le recyclage dans les ménages canadiens, 2007

---

---

**Choisis parmi les tableaux de CANSIM de Statistique Canada**


---

153-0059	L'Enquête sur les ménages et l'environnement, utilisation d'ampoules à haut rendement énergétique, Canada et les provinces, bisannuel
153-0060	L'Enquête sur les ménages et l'environnement, utilisation de thermostats, Canada et les provinces, bisannuel
153-0061	L'Enquête sur les ménages et l'environnement, connaissance du radon et de ses tests, Canada et les provinces, bisannuel, terminé (remplacé par le tableau 153-0098 pour l'année 2009)
153-0062	L'Enquête sur les ménages et l'environnement, la principale source d'eau du logement, Canada et les provinces, bisannuel
153-0063	L'Enquête sur les ménages et l'environnement, le principal type d'eau potable consommée, Canada et les provinces, bisannuel
153-0064	L'Enquête sur les ménages et l'environnement, utilisation d'engrais et de pesticides, Canada et les provinces, bisannuel
153-0065	L'Enquête sur les ménages et l'environnement, connaissance des avis sur la qualité de l'air et leur influence sur les comportements, Canada et les provinces, bisannuel
153-0066	L'Enquête sur les ménages et l'environnement, traitement de l'eau potable, Canada et les provinces, bisannuel
153-0098	L'Enquête sur les ménages et l'environnement, connaissance du radon et de ses tests, Canada et les provinces, bisannuel

---

**Choisis parmi les enquêtes de Statistique Canada**


---

3881	Enquête sur les ménages et l'environnement
------	--

---

## **Tableaux statistiques**

---

---



**Tableau 1**  
**Mesures de conservation d'eau à l'intérieur de la maison selon la province**

	A une toilette à faible volume d'eau <sup>1</sup>	A une pomme de douche à débit réduit <sup>1</sup>	Eau fournie par la municipalité		Eau non fournie par la municipalité	
			A une toilette à faible volume d'eau <sup>2</sup>	A une pomme de douche à débit réduit <sup>2</sup>	A une toilette à faible volume d'eau <sup>3</sup>	A une pomme de douche à débit réduit <sup>3</sup>
pourcentage						
<b>Canada</b>	<b>42</b>	<b>63</b>	<b>42</b>	<b>62</b>	<b>48</b>	<b>65</b>
Terre-Neuve-et-Labrador	30	59	30	56	F	79
Île-du-Prince-Édouard	31	60	29	59	35	62
Nouvelle-Écosse	39	66	37	61	43	75
Nouveau-Brunswick	38	67	36	66	40	69
Québec	34	64	33	65	45	61
Ontario	48	65	48	65	54	67
Manitoba	39	49	39	48	44	61
Saskatchewan	42	51	42	51	43 <sup>E</sup>	48
Alberta	46	58	46	59	46	57
Colombie-Britannique	40	60	39	59	54	67

1. Exprimé en proportion de tous les ménages.
  2. Exprimé en pourcentage des ménages ayant une source municipale d'eau potable.
  3. Exprimé en pourcentage des ménages dont l'eau n'est pas fournie par la municipalité.
- Source(s)** : Statistique Canada, Division des comptes et de la statistique de l'environnement, Enquête sur les ménages et l'environnement, 2009 (n° d'enquête 3881).

**Tableau 2**  
**Conservation de l'eau à l'extérieur selon la province**

	Avaient une citerne <sup>1</sup>	Avaient une pelouse <sup>2</sup>	Arrosaient la pelouse <sup>3</sup>	Utilisaient un arroseur de pelouse <sup>4</sup>	Utilisaient un arroseur de pelouse muni d'une minuterie <sup>5</sup>	Avaient un jardin <sup>2</sup>	Arrosaient le jardin <sup>6</sup>	Utilisaient un arroseur de jardin <sup>7</sup>	Utilisaient un arroseur de jardin muni d'une minuterie <sup>8</sup>
	pourcentage								
<b>Canada</b>	<b>18</b>	<b>70</b>	<b>43</b>	<b>72</b>	<b>27</b>	<b>61</b>	<b>73</b>	<b>23</b>	<b>36</b>
Terre-Neuve-et-Labrador	13	83	36	50	F	64	64	F	F
Île-du-Prince-Édouard	16 <sup>E</sup>	80	F	F	F	69	55	F	F
Nouvelle-Écosse	13	84	22	61	F	67	56	18 <sup>E</sup>	F
Nouveau-Brunswick	14	84	11 <sup>E</sup>	63	F	71	53	F	F
Québec	11	61	25	57	36	52	64	15	43
Ontario	18	72	42	64	24	65	73	18	36
Manitoba	26	71	30	76	F	61	69	21	F
Saskatchewan	28	76	66	88	15 <sup>E</sup>	59	83	43	F
Alberta	33	75	72	84	23	61	87	31	30
Colombie-Britannique	13	66	64	83	35	61	87	39	48

1. En pourcentage des ménages n'habitant pas en appartement.
  2. En pourcentage de tous les ménages.
  3. En pourcentage des ménages qui avaient une pelouse.
  4. En pourcentage des ménages qui arrosaient leur pelouse.
  5. En pourcentage des ménages qui utilisaient un arroseur de pelouse.
  6. En pourcentage des ménages qui avaient un jardin.
  7. En pourcentage des ménages qui arrosaient leur jardin.
  8. En pourcentage des ménages qui utilisaient un arroseur pour arroser leur jardin.
- Source(s)** : Statistique Canada, Division des comptes et de la statistique de l'environnement, Enquête sur les ménages et l'environnement, 2009 (n° d'enquête 3881).

**Tableau 3**  
**Approvisionnement en eau potable selon la province**

	Eau fournie par la municipalité	Eau non fournie par la municipalité	Eau non fournie par la municipalité	
			Puits privé	Eau de surface
pourcentage				
<b>Canada</b>	<b>87</b>	<b>11</b>	<b>10</b>	<b>1</b>
Terre-Neuve-et-Labrador	88	11 <sup>E</sup>	11 <sup>E</sup>	F
Île-du-Prince-Édouard	61	39	39	F
Nouvelle-Écosse	60	39	38	F
Nouveau-Brunswick	48	51	49	F
Québec	87	11	9	2 <sup>E</sup>
Ontario	89	9	8	F
Manitoba	84	14	12 <sup>E</sup>	F
Saskatchewan	94	6 <sup>E</sup>	5 <sup>E</sup>	F
Alberta	91	8 <sup>E</sup>	6 <sup>E</sup>	F
Colombie-Britannique	90	9	7	F

**Note(s)** : Exprimé en proportion de tous les ménages.

**Source(s)** : Statistique Canada, Division des comptes et de la statistique de l'environnement, tableau CANSIM 153-0062.

**Tableau 4**  
**Principal type d'eau potable consommée selon la province**

	Eau fournie et non fournie par la municipalité <sup>1</sup>			Eau fournie par la municipalité <sup>2</sup>			Eau non fournie par la municipalité <sup>3</sup>		
	Eau du robinet	Eau embouteillée	Eau du robinet et eau embouteillée	Eau du robinet	Eau embouteillée	Eau du robinet et eau embouteillée	Eau du robinet	Eau embouteillée	Eau du robinet et eau embouteillée
pourcentage									
<b>Canada</b>	<b>66</b>	<b>24</b>	<b>9</b>	<b>66</b>	<b>24</b>	<b>10</b>	<b>64</b>	<b>28</b>	<b>7</b>
Terre-Neuve-et-Labrador	62	28	6 <sup>E</sup>	60	29	6 <sup>E</sup>	71	F	F
Île-du-Prince-Édouard	76	16 <sup>E</sup>	F	70	20 <sup>E</sup>	F	85	F	F
Nouvelle-Écosse	69	24	6 <sup>E</sup>	69	23	F	71	24	F
Nouveau-Brunswick	64	26	8 <sup>E</sup>	60	31	F	71	19	F
Québec	61	29	10	61	29	10	62	29	F
Ontario	66	24	10	66	23	10	61	31	7
Manitoba	62	26	12 <sup>E</sup>	62	25	13 <sup>E</sup>	51	38	F
Saskatchewan	68	26	5 <sup>E</sup>	69	25	6 <sup>E</sup>	49 <sup>E</sup>	F	F
Alberta	68	24	8	69	23	8	55	39 <sup>E</sup>	F
Colombie-Britannique	73	17	10	73	16	11	72	16 <sup>E</sup>	F

1. Exprimé en proportion de tous les ménages.

2. Exprimé en pourcentage des ménages ayant une source municipale d'eau potable.

3. Exprimé en pourcentage des ménages dont l'eau n'est pas fournie par la municipalité.

**Source(s)** : Statistique Canada, Division des comptes et de la statistique de l'environnement, tableau CANSIM 153-0063.

**Tableau 5**  
**Ménages dont l'eau potable été testée par un laboratoire selon la province**

	Eau fournie par la municipalité			Eau non fournie par la municipalité		
	Eau testée par un laboratoire dans les douze derniers mois <sup>1</sup>	Eau testée par un laboratoire		Eau testée par un laboratoire dans les douze derniers mois <sup>3</sup>	Eau testée par un laboratoire	
		Problème décelé <sup>2</sup>	Aucun problème décelé <sup>2</sup>		Problème décelé <sup>2</sup>	Aucun problème décelé <sup>2</sup>
pourcentage						
<b>Canada</b>	<b>5</b>	<b>14<sup>E</sup></b>	<b>78</b>	<b>33</b>	<b>14<sup>E</sup></b>	<b>86</b>
Terre-Neuve-et-Labrador	7 <sup>E</sup>	F	F	F	F	F
Île-du-Prince-Édouard	F	F	F	38	F	92
Nouvelle-Écosse	F	F	F	19 <sup>E</sup>	F	83
Nouveau-Brunswick	F	F	F	26	F	91
Québec	2 <sup>E</sup>	F	72	31	F	82
Ontario	7	14 <sup>E</sup>	78	47	9 <sup>E</sup>	90
Manitoba	F	F	F	25 <sup>E</sup>	F	86
Saskatchewan	5 <sup>E</sup>	F	F	F	F	F
Alberta	4 <sup>E</sup>	F	F	F	F	F
Colombie-Britannique	4 <sup>E</sup>	F	91	35	F	79

1. Exprimé en pourcentage des ménages dont l'eau est fournie par la municipalité.
2. Exprimé en pourcentage des ménages qui ont fait tester leur eau par un laboratoire.
3. Exprimé en pourcentage des ménages dont l'eau n'est pas fournie par la municipalité.

Source(s) : Statistique Canada, Division des comptes et de la statistique de l'environnement, tableau CANSIM 153-0062.

**Tableau 6**  
**Traitement de l'eau potable par les ménages dont l'eau est fournie par la municipalité selon la province**

	Eau fournie par la municipalité <sup>1</sup>	Ménages dont l'eau est fournie par la municipalité						
		Principal type d'eau potable, eau du robinet <sup>2</sup>	Ont traité l'eau avant la consommation <sup>3</sup>	Ont utilisé un filtre ou un purificateur <sup>3</sup>	Ont utilisé un filtre ou un purificateur sur le principal tuyau d'alimentation en eau <sup>3</sup>	Utilisation d'un filtre ou un purificateur sur les robinets <sup>3</sup>	Ont utilisé un pichet à filtre <sup>3</sup>	Ont fait bouillir l'eau pour la rendre potable dans les douze derniers mois <sup>3</sup>
pourcentage								
<b>Canada</b>	<b>87</b>	<b>66</b>	<b>51</b>	<b>50</b>	<b>5</b>	<b>17</b>	<b>35</b>	<b>11</b>
Terre-Neuve-et-Labrador	88	60	64	67	F	21	50	15 <sup>E</sup>
Île-du-Prince-Édouard	61	70	56	62	F	F	46	F
Nouvelle-Écosse	60	69	52	58	F	13 <sup>E</sup>	46	F
Nouveau-Brunswick	48	60	46	50	F	19 <sup>E</sup>	33	13 <sup>E</sup>
Québec	87	61	36	34	2 <sup>E</sup>	7	27	9
Ontario	89	66	58	57	7	20	39	11
Manitoba	84	62	52	53	F	17 <sup>E</sup>	43	8 <sup>E</sup>
Saskatchewan	94	69	46	49	6 <sup>E</sup>	21	30	6 <sup>E</sup>
Alberta	91	69	55	54	5	25	34	11 <sup>E</sup>
Colombie-Britannique	90	73	57	49	5	19	33	19

1. Exprimé en proportion de tous les ménages.
2. Exprimé en pourcentage des ménages ayant une source municipale d'eau potable.
3. L'information sur le traitement ne concerne que les ménages qui ont déclaré consommer principalement de l'eau du robinet, ou de l'eau du robinet et embouteillée.

Source(s) : Statistique Canada, Division des comptes et de la statistique de l'environnement, tableaux CANSIM 153-0062, 153-0063 et 153-0066.

**Tableau 7**  
**Différentes raisons pourquoi les ménages ayant l'eau fournie par la municipalité traitent l'eau du robinet avant de la consommer selon la province**

	Ont traité l'eau avant la consommation <sup>1</sup>	Raisons du traitement <sup>2</sup>								
		Améliorer l'apparence, le goût ou l'odeur	Éliminer les produits chimiques comme le chlore	Adoucir l'eau	Éliminer les métaux ou les minéraux autrement que pour des problèmes d'eau dure	Éliminer la contamination par les bactéries	Suite à un avis d'ébullition de l'eau	Le dispositif de traitement était déjà existant	Autres raisons	
		pourcentage								
<b>Canada</b>	<b>51</b>	<b>55</b>	<b>48</b>	<b>15</b>	<b>30</b>	<b>36</b>	<b>10</b>	<b>4</b>	<b>11</b>	
Terre-Neuve-et-Labrador	64	50	41	F	20	23	22	F	12 <sup>E</sup>	
Île-du-Prince-Édouard	56	75	67	F	F	F	F	F	F	
Nouvelle-Écosse	52	59	48	F	15 <sup>E</sup>	23 <sup>E</sup>	F	F	F	
Nouveau-Brunswick	46	54	51	F	F	18 <sup>E</sup>	25 <sup>E</sup>	F	F	
Québec	36	56	49	18	25	31	17	4 <sup>E</sup>	11 <sup>E</sup>	
Ontario	58	54	50	17	33	40	7	4 <sup>E</sup>	10	
Manitoba	52	65	49	F	24 <sup>E</sup>	44	F	F	F	
Saskatchewan	46	75	48	13 <sup>E</sup>	32	38	9 <sup>E</sup>	F	F	
Alberta	55	55	48	14	34	29	5 <sup>E</sup>	6 <sup>E</sup>	13 <sup>E</sup>	
Colombie-Britannique	57	50	42	13	27	35	12	4 <sup>E</sup>	13 <sup>E</sup>	

1. Pourcentage des ménages qui ont déclaré consommer principalement l'eau du robinet provenant d'une source d'eau municipale.

2. Ne s'applique qu'aux ménages qui ont déclaré consommer l'eau du robinet.

Source(s) : Statistique Canada, Division des comptes et de la statistique de l'environnement, tableau CANSIM 153-0066.

**Tableau 8**  
**Traitement de l'eau potable par les ménages n'ayant pas l'eau fournie par la municipalité selon la province**

	Eau non fournie par la municipalité <sup>1</sup>	Ménages n'ayant pas l'eau fournie par la municipalité						
		Principal type d'eau potable, eau du robinet <sup>2</sup>	Ont traité l'eau avant la consommation <sup>3</sup>	Ont utilisé un filtre ou un purificateur <sup>3</sup>	Ont utilisé un filtre ou un purificateur sur le principal tuyau d'alimentation en eau <sup>3</sup>	Utilisation d'un filtre ou un purificateur sur les robinets <sup>3</sup>	Ont utilisé un pichet à filtre <sup>3</sup>	Ont fait bouillir l'eau pour la rendre potable dans les douze derniers mois <sup>3</sup>
		pourcentage						
<b>Canada</b>	<b>11</b>	<b>64</b>	<b>49</b>	<b>46</b>	<b>29</b>	<b>14</b>	<b>15</b>	<b>5</b>
Terre-Neuve-et-Labrador	11 <sup>E</sup>	71	F	F	F	F	F	F
Île-du-Prince-Édouard	39	85	37	34	25 <sup>E</sup>	F	F	F
Nouvelle-Écosse	39	71	51	48	32	F	19 <sup>E</sup>	F
Nouveau-Brunswick	51	71	52	48	25	17 <sup>E</sup>	19 <sup>E</sup>	F
Québec	11	62	41	37	27	F	F	F
Ontario	9	61	55	51	35	16	16	F
Manitoba	14	51	54	51	F	F	F	F
Saskatchewan	6 <sup>E</sup>	49 <sup>E</sup>	F	F	F	F	F	F
Alberta	8 <sup>E</sup>	55	47	F	F	F	F	F
Colombie-Britannique	9	72	52	53	33	F	F	F

1. Exprimé en proportion de tous les ménages.

2. Exprimé en pourcentage des ménages dont l'eau n'est pas fournie par la municipalité.

3. L'information sur le traitement ne concerne que les ménages qui ont déclaré consommer principalement de l'eau du robinet, ou de l'eau du robinet et embouteillée.

Source(s) : Statistique Canada, Division des comptes et de la statistique de l'environnement, tableaux CANSIM 153-0062, 153-0063 et 153-0066.

**Tableau 9**  
**Différentes raisons pourquoi les ménages n'ayant pas l'eau fournie par la municipalité traitent l'eau du robinet avant de la consommer selon la province**

	Ont traité l'eau avant la consommation <sup>1</sup>	Raisons du traitement <sup>2</sup>							
		Améliorer l'apparence, le goût ou l'odeur	Éliminer les produits chimiques comme le chlore	Adoucir l'eau	Éliminer les métaux ou les minéraux autrement que pour des problèmes d'eau dure	Éliminer la contamination par les bactéries	Suite à un avis d'ébullition de l'eau	Le dispositif de traitement était déjà existant	Autres raisons
pourcentage									
<b>Canada</b>	<b>49</b>	<b>44</b>	<b>11</b>	<b>31</b>	<b>41</b>	<b>33</b>	<b>5<sup>E</sup></b>	<b>4<sup>E</sup></b>	<b>9</b>
Terre-Neuve-et-Labrador	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Île-du-Prince-Édouard	37	F	F	F	F	F	F	F	F
Nouvelle-Écosse	51	41	F	27 <sup>E</sup>	45	29	F	F	F
Nouveau-Brunswick	52	39	F	26 <sup>E</sup>	43	24 <sup>E</sup>	F	F	F
Québec	41	45	F	42	43	31 <sup>E</sup>	F	F	F
Ontario	55	39	7 <sup>E</sup>	32	37	36	F	F	9 <sup>E</sup>
Manitoba	54	53 <sup>E</sup>	F	37 <sup>E</sup>	F	F	F	F	F
Saskatchewan	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Alberta	47	70	F	F	F	F	F	F	F
Colombie-Britannique	52	38 <sup>E</sup>	F	F	41 <sup>E</sup>	43 <sup>E</sup>	F	F	F

1. Pourcentage des ménages qui ont déclaré consommer principalement l'eau du robinet provenant d'une source d'eau non-municipale.

2. Ne s'applique qu'aux ménages qui ont déclaré consommer l'eau du robinet.

Source(s) : Statistique Canada, Division des comptes et de la statistique de l'environnement, tableau CANSIM 153-0066.

**Tableau 10**  
**Raccordement à un système d'égout ou à une fosse septique selon la province**

	Égout	Fosse septique privée	Fosse septique collective	Eau fournie par la municipalité <sup>1</sup>			Eau non fournie par la municipalité <sup>2</sup>		
				Égout	Fosse septique privée	Fosse septique collective	Égout	Fosse septique privée	Fosse septique collective
pourcentage									
<b>Canada</b>	<b>82</b>	<b>13</b>	<b>1</b>	<b>92</b>	<b>3</b>	<b>0<sup>E</sup></b>	<b>8</b>	<b>87</b>	<b>2<sup>E</sup></b>
Terre-Neuve-et-Labrador	80	15 <sup>E</sup>	F	90	F	F	F	87	F
Île-du-Prince-Édouard	63	36	F	96	F	F	F	88	F
Nouvelle-Écosse	62	34	F	94	F	F	14 <sup>E</sup>	85	F
Nouveau-Brunswick	52	42	F	95	F	F	12 <sup>E</sup>	83	F
Québec	83	13	F	93	3 <sup>E</sup>	F	9 <sup>E</sup>	89	F
Ontario	81	10	F	90	3	F	F	91	F
Manitoba	85	14	F	96	F	F	F	80	F
Saskatchewan	91	6 <sup>E</sup>	F	97	F	F	F	78	F
Alberta	88	8 <sup>E</sup>	F	96	F	F	F	90	F
Colombie-Britannique	82	13	F	90	5 <sup>E</sup>	F	F	85	F

1. Exprimé en pourcentage des ménages ayant une source municipale d'eau potable.

2. Exprimé en pourcentage des ménages dont l'eau n'est pas fournie par la municipalité.

Source(s) : Statistique Canada, Division des comptes et de la statistique de l'environnement, Enquête sur les ménages et l'environnement, 2009 (n° d'enquête 3881).

**Tableau 11**  
**Utilisation de thermostats par les ménages durant la période hivernale selon la province**

	Ménages ayant déclaré au moins un thermostat	Température abaissée la nuit durant la période hivernale <sup>1</sup>	Thermostat principal, programmable <sup>1</sup>	Thermostat programmable		Non programmé ou non programmable	
				Thermostat programmé <sup>2</sup>	Température abaissée la nuit durant la période hivernale <sup>3</sup>	Température abaissée la nuit durant la période hivernale <sup>4</sup>	
pourcentage							
<b>Canada</b>	<b>91</b>	<b>61</b>	<b>49</b>	<b>84</b>	<b>74</b>	<b>53</b>	
Terre-Neuve-et-Labrador	92	60	20	74	75	59	
Île-du-Prince-Édouard	97	66	25	86	76	63	
Nouvelle-Écosse	96	63	25	77	57	64	
Nouveau-Brunswick	95	58	28	72	60	57	
Québec	92	62	46	81	76	54	
Ontario	88	59	61	87	70	46	
Manitoba	92	58	45	75	81	47	
Saskatchewan	96	65	49	83	82	53	
Alberta	97	63	47	85	79	52	
Colombie-Britannique	92	64	38	86	78	58	

1. Exprimé en proportion de tous les ménages qui avaient un thermostat.

2. Exprimé en proportion de tous les ménages qui avaient un thermostat programmable.

3. Exprimé en proportion de tous les ménages qui avaient un thermostat programmable qui était programmé.

4. Exprimé en proportion de tous les ménages qui avaient un thermostat non programmé ou non programmable.

**Source(s)** : Statistique Canada, Division des comptes et de la statistique de l'environnement, tableau CANSIM 153-0060.

**Tableau 12**  
**Ampoules à haut rendement énergétique selon la province**

	Au moins un type d'ampoule à haut rendement énergétique	Ampoules fluorescentes compactes	Tubes fluorescents	Ampoules halogènes	Ampoules à DEL (excluant les ampoules de Noël)
<b>Canada</b>	<b>88</b>	<b>75</b>	<b>47</b>	<b>35</b>	<b>7</b>
Terre-Neuve-et-Labrador	75	70	26	18	11
Île-du-Prince-Édouard	90	80	46	16	11 <sup>E</sup>
Nouvelle-Écosse	92	84	48	20	11
Nouveau-Brunswick	88	76	47	26	10
Québec	85	69	39	49	5
Ontario	88	79	51	31	7
Manitoba	86	69	55	30	8 <sup>E</sup>
Saskatchewan	91	78	52	31	8
Alberta	89	77	50	31	8
Colombie-Britannique	89	72	50	36	12

**Note(s)** : Exprimé en proportion de tous les ménages.

**Source(s)** : Statistique Canada, Division des comptes et de la statistique de l'environnement, tableau CANSIM 153-0059.

**Tableau 13**  
**Pratiques de conservation de l'énergie selon la province**

	Utilisaient des gradateurs pour les lumières	Débranchaient les appareils électroniques lors d'absence pour une période prolongée	Réduisaient le chauffage ou la climatisation dans certaines pièces du logement	Utilisaient une corde ou un séchoir à linge	Utilisaient des ventilateurs durant les périodes chaudes
pourcentage					
<b>Canada</b>	<b>50</b>	<b>57</b>	<b>60</b>	<b>64</b>	<b>66</b>
Terre-Neuve-et-Labrador	43	72	58	74	68
Île-du-Prince-Édouard	42	72	58	80	84
Nouvelle-Écosse	47	72	57	73	74
Nouveau-Brunswick	36	60	66	69	70
Québec	53	41	71	74	60
Ontario	51	61	55	64	65
Manitoba	42	56	46	46	57
Saskatchewan	43	60	54	54	65
Alberta	47	65	51	54	73
Colombie-Britannique	53	62	61	57	72
	Fermaient les rideaux ou les stores pendant la partie la plus chaude de la journée	Appliquaient une pellicule de plastique sur les fenêtres en hiver	S'habillaient plus chaudement au lieu d'ajuster la température	N'exécutaient aucune de ces activités	
pourcentage					
<b>Canada</b>	<b>83</b>	<b>21</b>	<b>80</b>	<b>1</b> <sup>E</sup>	
Terre-Neuve-et-Labrador	59	10 <sup>E</sup>	71	F	
Île-du-Prince-Édouard	84	18 <sup>E</sup>	87	F	
Nouvelle-Écosse	82	18	83	F	
Nouveau-Brunswick	84	22	78	F	
Québec	75	34	73	F	
Ontario	86	17	82	F	
Manitoba	89	20	79	F	
Saskatchewan	93	26	87	F	
Alberta	88	15	83	F	
Colombie-Britannique	86	10	84	F	

**Source(s) :** Statistique Canada, Division des comptes et de la statistique de l'environnement, Enquête sur les ménages et l'environnement, 2009 (n° d'enquête 3881).

**Tableau 14**  
**Vérifications énergétiques selon la province**

	Avaient effectué une vérification énergétique	Vérification énergétique effectuée au cours des dix dernières années <sup>1</sup>
	pourcentage	
<b>Canada</b>	<b>12</b>	<b>91</b>
Terre-Neuve-et-Labrador	F	F
Île-du-Prince-Édouard	12 <sup>E</sup>	94
Nouvelle-Écosse	11	100
Nouveau-Brunswick	13	89
Québec	12	88
Ontario	12	92
Manitoba	12 <sup>E</sup>	94
Saskatchewan	21	95
Alberta	6	94
Colombie-Britannique	11	88

1. En pourcentage de tous les ménages ayant effectué une vérification énergétique.

Source(s) : Statistique Canada, Division des comptes et de la statistique de l'environnement, Enquête sur les ménages et l'environnement, 2009 (n° d'enquête 3881).

**Tableau 15**  
**Évaluation de la qualité de l'air intérieure selon la province**

	Excellente	Très bonne	Bonne	Passable	Mauvaise	Excellente, Très bonne ou Bonne	Problèmes de santé attribuables à la qualité de l'air intérieure au cours des 12 derniers mois	Aucun problème de santé attribuable à la qualité de l'air intérieure au cours des 12 derniers mois	Conden- sation	Moisissure et mildiou
	pourcentage									
<b>Canada</b>	<b>18</b>	<b>37</b>	<b>34</b>	<b>7</b>	<b>1</b>	<b>90</b>	<b>5</b>	<b>93</b>	<b>20</b>	<b>13</b>
Terre-Neuve-et-Labrador	26	43	25	F	F	94	F	95	13	9 <sup>E</sup>
Île-du-Prince-Édouard	14 <sup>E</sup>	45	28	F	F	87	F	96	16 <sup>E</sup>	17 <sup>E</sup>
Nouvelle-Écosse	22	44	24	7 <sup>E</sup>	F	90	F	94	16	14
Nouveau-Brunswick	19	38	33	8 <sup>E</sup>	F	90	5 <sup>E</sup>	92	21	15
Québec	19	37	35	7 <sup>E</sup>	F	90	5	94	24	10
Ontario	17	36	35	8	2 <sup>E</sup>	88	6	92	20	15
Manitoba	14 <sup>E</sup>	38	42	5 <sup>E</sup>	F	94	7 <sup>E</sup>	91	22	13
Saskatchewan	16	39	38	6 <sup>E</sup>	F	92	6 <sup>E</sup>	92	21	9
Alberta	17	40	35	7	F	91	5	92	23	8
Colombie-Britannique	23	35	33	6	F	91	5	93	16	14

Source(s) : Statistique Canada, Division des comptes et de la statistique de l'environnement, Enquête sur les ménages et l'environnement, 2009 (n° d'enquête 3881).



**Tableau 16**  
**Moyens d'améliorer la qualité de l'air intérieur selon la province**

	Ont ouvert les fenêtres plus souvent pour améliorer la circulation de l'air	Ont utilisé un ventilateur	Ont utilisé le climatiseur plus fréquemment	Ont utilisé un déshumidificateur	Ont utilisé un humidificateur	Ont utilisé un système de purification d'air (à l'exception d'un système à ionisation)	Ont utilisé des filtres à fournaise de meilleure qualité <sup>1</sup>	Ont utilisé le ventilateur de la fournaise ou un ventilateur récupérateur de chaleur (VRC) pour améliorer la circulation d'air	Ont utilisé des désodorisants d'intérieur <sup>2</sup>	Autre
pourcentage										
<b>Canada</b>	<b>94</b>	<b>57</b>	<b>10</b>	<b>30</b>	<b>24</b>	<b>14</b>	<b>45</b>	<b>25</b>	<b>71</b>	<b>1<sup>E</sup></b>
Terre-Neuve-et-Labrador	90	61	F	38	9 <sup>E</sup>	18	F	20	75	F
Île-du-Prince-Édouard	96	61	F	37	11 <sup>E</sup>	16 <sup>E</sup>	20 <sup>E</sup>	21	77	F
Nouvelle-Écosse	97	62	7 <sup>E</sup>	46	11	17	32	18	71	F
Nouveau-Brunswick	93	62	8 <sup>E</sup>	46	13	20	42	20	76	F
Québec	95	51	9	34	17	13	40	21	71	F
Ontario	93	59	13	37	31	14	44	29	71	1 <sup>E</sup>
Manitoba	87	55	18	34	23	17 <sup>E</sup>	55	36	71	F
Saskatchewan	90	62	10	22	23	14	51	34	72	F
Alberta	94	60	8 <sup>E</sup>	11	41	16	49	31	78	F
Colombie-Britannique	94	58	5	9	12	7	43	17	64	F

	Ont ouvert les fenêtres plus souvent pour améliorer la circulation de l'air	Ont ouvert les fenêtres durant l'hiver					Ont ouvert les fenêtres durant l'été				
		Déjà <sup>3</sup>	Quotidiennement <sup>3</sup>	Au moins une fois par semaine <sup>3</sup>	Plusieurs fois durant la saison <sup>3</sup>	Jamais <sup>3</sup>	Déjà <sup>3</sup>	Quotidiennement <sup>3</sup>	Au moins une fois par semaine <sup>3</sup>	Plusieurs fois durant la saison <sup>3</sup>	Jamais <sup>3</sup>
pourcentage											
<b>Canada</b>	<b>94</b>	<b>87</b>	<b>33</b>	<b>31</b>	<b>24</b>	<b>12</b>	<b>99</b>	<b>85</b>	<b>10</b>	<b>3</b>	<b>1<sup>E</sup></b>
Terre-Neuve-et-Labrador	90	79	18	23	37	19	98	89	8 <sup>E</sup>	F	F
Île-du-Prince-Édouard	96	94	41	29	25	F	99	96	F	F	F
Nouvelle-Écosse	97	90	32	32	26	10 <sup>E</sup>	99	92	6 <sup>E</sup>	F	F
Nouveau-Brunswick	93	83	23	34	26	17	100	86	11 <sup>E</sup>	F	F
Québec	95	86	30	33	23	13	98	86	9	3	F
Ontario	93	89	33	33	23	10	99	80	14	5	1 <sup>E</sup>
Manitoba	87	78	18 <sup>E</sup>	27	33	22	99	77	16	F	F
Saskatchewan	90	79	20	27	32	20	100	83	14	F	F
Alberta	94	84	22	29	33	15	100	88	9	F	F
Colombie-Britannique	94	92	54	25	14	7	99	96	3 <sup>E</sup>	F	F

1. En pourcentage des ménages dont le système de chauffage utilisé principalement était une fournaise.

2. En pourcentage des ménages qui ont déclaré utiliser des assainisseurs d'air.

3. En pourcentage des ménages qui ont ouvert les fenêtres plus souvent pour améliorer la circulation de l'air.

Source(s) : Statistique Canada, Division des comptes et de la statistique de l'environnement, Enquête sur les ménages et l'environnement, 2009 (n° d'enquête 3881).

**Tableau 17**  
**Ménages ayant connaissance du radon au Canada selon la province**

	Ménages qui ont entendu parler du radon	Ménages qui ont entendu parler du radon <sup>1</sup>					Ne savent pas si le radon est un risque pour la santé
		Ont donné une description correcte du radon	Ont donné une description erronée du radon	N'ont pas pu décrire le radon (avait seulement entendu parlé du radon)	Ont dit que le radon est un risque pour la santé	Ont dit que le radon n'est pas un risque pour la santé	
pourcentage							
<b>Canada</b>	<b>42</b>	<b>49</b>	<b>27</b>	<b>24</b>	<b>68</b>	<b>11</b>	<b>22</b>
Terre-Neuve-et-Labrador	33	42	28	30	61	F	33
Île-du-Prince-Édouard	52	58	23	19 <sup>E</sup>	70	F	F
Nouvelle-Écosse	60	56	18	26	75	F	20 <sup>E</sup>
Nouveau-Brunswick	53	59	21	21	70	F	20 <sup>E</sup>
Québec	38	54	32	13	73	9	18
Ontario	40	46	25	30	66	10	23
Manitoba	60	43	32	25 <sup>E</sup>	69	11 <sup>E</sup>	20 <sup>E</sup>
Saskatchewan	55	56	20	24	71	10 <sup>E</sup>	18
Alberta	44	44	27	29	59	16	25
Colombie-Britannique	41	49	27	24	66	12	22

1. Exprimé en pourcentage de tous les ménages qui ont entendu parler du radon.

Source(s) : Statistique Canada, Division des comptes et de la statistique de l'environnement, tableau CANSIM 153-0098.

**Tableau 18**  
**Ménages ayant été testés pour la présence de radon au Canada selon la province**

	Ménages ne demeurant pas dans un immeuble d'appartements qui ont entendu parler du radon <sup>1</sup>	Ménages ne demeurant pas dans un immeuble d'appartements qui ont entendu parler du radon			
		Des tests pour la présence de radon ont été faits <sup>2</sup>	Des tests pour la présence de radon ont été faits au cours des dix dernières années <sup>3</sup>	Aucun test pour la présence de radon n'a été fait <sup>2</sup>	Ne savent pas si des tests pour la présence de radon ont été faits <sup>3</sup>
pourcentage					
<b>Canada</b>	<b>45</b>	<b>3</b>	<b>78</b>	<b>92</b>	<b>5</b>
Terre-Neuve-et-Labrador	35	F	F	98	F
Île-du-Prince-Édouard	51	F	F	95	F
Nouvelle-Écosse	60	F	F	86	F
Nouveau-Brunswick	54	F	F	95	F
Québec	42	F	F	95	F
Ontario	42	3	75	90	6
Manitoba	63	F	F	92	F
Saskatchewan	60	6 <sup>E</sup>	F	89	F
Alberta	47	F	F	96	F
Colombie-Britannique	43	F	F	90	F

1. Exprimé en pourcentage de tous les ménages ne demeurant pas dans un immeuble d'appartements.

2. Exprimé en pourcentage de tous les ménages ne demeurant pas dans un immeuble d'appartements qui ont entendu parler du radon.

3. Exprimé en pourcentage de tous les ménages dont le logement a été testé pour la présence de radon.

Source(s) : Statistique Canada, Division des comptes et de la statistique de l'environnement, tableau CANSIM 153-0098.

**Tableau 19**  
**Déchets ménagers dangereux selon la province**

	Avaient des médicaments restants ou expirés dont ils voulaient se défaire	Avaient des médicaments restants ou expirés dont ils voulaient se défaire					Autre
		Les ont jetés aux ordures	Les ont apportés ou envoyés à un site de stockage ou un centre de récupération	Les ont retournés au fournisseur ou détaillant	Les ont jetés dans le tuyau de renvoi, l'égoût, le sol, la toilette ou l'évier	Les ont conservés	
pourcentage							
<b>Canada</b>	<b>39</b>	<b>22</b>	<b>6</b>	<b>57</b>	<b>8</b>	<b>15</b>	<b>1<sup>E</sup></b>
Terre-Neuve-et-Labrador	25	23 <sup>E</sup>	F	29 <sup>E</sup>	26 <sup>E</sup>	F	F
Île-du-Prince-Édouard	43	F	F	66	F	F	F
Nouvelle-Écosse	37	16 <sup>E</sup>	F	64	F	11 <sup>E</sup>	F
Nouveau-Brunswick	34	F	F	55	17 <sup>E</sup>	F	F
Québec	47	14	4 <sup>E</sup>	74	4 <sup>E</sup>	10	F
Ontario	36	24	8	49	7	18	F
Manitoba	32	28 <sup>E</sup>	F	39 <sup>E</sup>	24 <sup>E</sup>	14 <sup>E</sup>	F
Saskatchewan	31	27	F	52	14 <sup>E</sup>	15 <sup>E</sup>	F
Alberta	36	20	9 <sup>E</sup>	56	9 <sup>E</sup>	20	F
Colombie-Britannique	39	34	6 <sup>E</sup>	47	7 <sup>E</sup>	15	F

	Avaient des restes de peinture ou des solvants dont ils voulaient se défaire	Avaient des restes de peinture ou des solvants dont ils voulaient se défaire				Autre
		Les ont jetés aux ordures	Les ont apportés ou envoyés à un site de stockage ou un centre de récupération	Les ont retournés au fournisseur ou détaillant	Les ont conservés	
pourcentage						
<b>Canada</b>	<b>39</b>	<b>4</b>	<b>62</b>	<b>8</b>	<b>31</b>	<b>2</b>
Terre-Neuve-et-Labrador	34	F	59	F	35	F
Île-du-Prince-Édouard	45	F	58	F	42	F
Nouvelle-Écosse	41	F	67	F	31	F
Nouveau-Brunswick	45	F	58	F	36	F
Québec	48	4 <sup>E</sup>	55	19	25	3 <sup>E</sup>
Ontario	36	4	63	5	34	F
Manitoba	29	F	57	F	38	F
Saskatchewan	33	F	64	F	35	F
Alberta	38	F	70	F	34	F
Colombie-Britannique	34	F	69	F	32	F

	Avaient de l'huile pour moteur ou de l'antigel inutile dont ils voulaient se défaire	Avaient de l'huile pour moteur ou de l'antigel inutile dont ils voulaient se défaire				Autre
		Les ont jetés aux ordures	Les ont apportés ou envoyés à un site de stockage ou un centre de récupération	Les ont retournés au fournisseur ou détaillant	Les ont conservés	
pourcentage						
<b>Canada</b>	<b>15</b>	<b>1<sup>E</sup></b>	<b>61</b>	<b>19</b>	<b>18</b>	<b>4</b>
Terre-Neuve-et-Labrador	11	F	57	F	F	F
Île-du-Prince-Édouard	14 <sup>E</sup>	F	F	F	F	F
Nouvelle-Écosse	12	F	42	F	F	F
Nouveau-Brunswick	21	F	56	F	F	F
Québec	14	F	48	31	15	F
Ontario	13	F	63	16	19	4 <sup>E</sup>
Manitoba	22	F	75	F	F	F
Saskatchewan	17	F	63	F	28 <sup>E</sup>	F
Alberta	18	F	78	F	14 <sup>E</sup>	F
Colombie-Britannique	18	F	61	26	20 <sup>E</sup>	F

Tableau 19 – suite

Déchets ménagers dangereux selon la province

	Avaient des batteries de voiture déchargées ou inutilisées dont ils voulaient se défaire	Avaient des batteries de voiture déchargées ou inutilisées dont ils voulaient se défaire					Autre
		Les ont jetées aux ordures	Les ont apportées ou envoyées à un site de stockage ou un centre de récupération	Les ont retournées au fournisseur ou détaillant	Les ont conservées		
pourcentage							
<b>Canada</b>	<b>12</b>	<b>F</b>	<b>46</b>	<b>31</b>	<b>20</b>	<b>5<sup>E</sup></b>	
Terre-Neuve-et-Labrador	5 <sup>E</sup>	F	F	F	F	F	
Île-du-Prince-Édouard	10 <sup>E</sup>	F	F	F	F	F	
Nouvelle-Écosse	11	F	56	F	F	F	
Nouveau-Brunswick	16	F	47	F	F	F	
Québec	11	F	41	36	20	F	
Ontario	9	F	42	37	19	F	
Manitoba	18 <sup>E</sup>	F	59	22 <sup>E</sup>	F	F	
Saskatchewan	18	F	40	31 <sup>E</sup>	28 <sup>E</sup>	F	
Alberta	15	F	46	23 <sup>E</sup>	24 <sup>E</sup>	F	
Colombie-Britannique	13	F	59	26 <sup>E</sup>	18 <sup>E</sup>	F	

	Avaient d'autres piles déchargées ou inutilisées dont ils voulaient se défaire	Avaient d'autres piles déchargées ou inutilisées dont ils voulaient se défaire					Autre
		Les ont jetées aux ordures	Les ont apportées ou envoyées à un site de stockage ou un centre de récupération	Les ont retournées au fournisseur ou détaillant	Les ont conservées		
pourcentage							
<b>Canada</b>	<b>58</b>	<b>42</b>	<b>35</b>	<b>7</b>	<b>18</b>	<b>4</b>	
Terre-Neuve-et-Labrador	48	74	19 <sup>E</sup>	F	11 <sup>E</sup>	F	
Île-du-Prince-Édouard	64	19 <sup>E</sup>	44	22 <sup>E</sup>	19 <sup>E</sup>	F	
Nouvelle-Écosse	58	46	35	F	22	F	
Nouveau-Brunswick	56	58	27	F	17 <sup>E</sup>	F	
Québec	66	32	39	11	17	8	
Ontario	53	40	38	6	17	2	
Manitoba	55	61	16 <sup>E</sup>	F	24 <sup>E</sup>	F	
Saskatchewan	58	69	20	F	17	F	
Alberta	59	53	30	3 <sup>E</sup>	19	F	
Colombie-Britannique	56	44	33	8	19	F	

	Avaient des appareils électroniques inutilisés dont ils voulaient se défaire	Avaient des appareils électroniques inutilisés dont ils voulaient se défaire					Autre
		Les ont jetés aux ordures	Les ont apportés ou envoyés à un site de stockage ou un centre de récupération	Les ont retournés au fournisseur ou détaillant	En ont fait don à une personne ou un organisme de bienfaisance	Les ont conservés	
pourcentage							
<b>Canada</b>	<b>36</b>	<b>11</b>	<b>45</b>	<b>5</b>	<b>22</b>	<b>28</b>	<b>2</b>
Terre-Neuve-et-Labrador	18	F	34	F	F	36 <sup>E</sup>	F
Île-du-Prince-Édouard	36	F	51	F	F	35 <sup>E</sup>	F
Nouvelle-Écosse	41	F	61	F	11 <sup>E</sup>	30	F
Nouveau-Brunswick	30	28	28	F	F	34	F
Québec	30	13	29	9 <sup>E</sup>	31	29	3 <sup>E</sup>
Ontario	35	13	41	3 <sup>E</sup>	22	28	2 <sup>E</sup>
Manitoba	45	11 <sup>E</sup>	41	F	28 <sup>E</sup>	29 <sup>E</sup>	F
Saskatchewan	40	10 <sup>E</sup>	69	F	20	23	F
Alberta	46	5 <sup>E</sup>	63	F	16	29	F
Colombie-Britannique	43	10 <sup>E</sup>	57	F	19	26	F

Tableau 19 – suite

## Déchets ménagers dangereux selon la province

	Avaient des ampoules fluorescentes compactes (AFC) grillées ou inutilisées dont ils voulaient se débarrasser	Avaient des ampoules fluorescentes compactes (AFC) grillées ou inutilisées dont ils voulaient se débarrasser				Autre
		Les ont jetées aux ordures	Les ont apportées ou envoyées à un site de stockage ou un centre de récupération	En ont fait don à une personne ou un organisme de bienfaisance	Les ont conservées	
pourcentage						
<b>Canada</b>	<b>22</b>	<b>56</b>	<b>24</b>	<b>4</b>	<b>13</b>	<b>3</b>
Terre-Neuve-et-Labrador	19	74	F	F	F	F
Île-du-Prince-Édouard	17	59	F	F	F	F
Nouvelle-Écosse	18	64	F	F	F	F
Nouveau-Brunswick	22	73	F	F	F	F
Québec	23	62	15	5 <sup>E</sup>	12 <sup>E</sup>	6 <sup>E</sup>
Ontario	23	50	30	5 <sup>E</sup>	13	2 <sup>E</sup>
Manitoba	17	65	F	F	F	F
Saskatchewan	17	72	F	F	F	F
Alberta	20	56	29 <sup>E</sup>	F	12 <sup>E</sup>	F
Colombie-Britannique	21	51	29	F	17 <sup>E</sup>	F

Source(s) : Statistique Canada, Division des comptes et de la statistique de l'environnement, Enquête sur les ménages et l'environnement, 2009 (n° d'enquête 3881).

**Tableau 20**  
**Décisions en matière d'achats selon la province**

	A acheté des électroménagers au cours des cinq dernières années	A acheté des électroménagers au cours des cinq dernières années <sup>1</sup>				
		La consommation d'énergie ou d'eau	La fiabilité	Le prix	Les caractéristiques	Autre
pourcentage						
<b>Canada</b>	<b>54</b>	<b>64</b>	<b>37</b>	<b>55</b>	<b>26</b>	<b>4</b>
Terre-Neuve-et-Labrador	62	51	36	60	30	F
Île-du-Prince-Édouard	51	59	40	62	19 <sup>E</sup>	F
Nouvelle-Écosse	60	69	32	59	22	F
Nouveau-Brunswick	59	64	37	62	21	F
Québec	60	62	35	57	28	3 <sup>E</sup>
Ontario	51	70	37	55	23	2 <sup>E</sup>
Manitoba	48	54	35	62	30 <sup>E</sup>	F
Saskatchewan	56	62	38	61	24	F
Alberta	55	65	35	48	31	9 <sup>E</sup>
Colombie-Britannique	50	59	42	50	27	5 <sup>E</sup>
	A acheté des produits de nettoyage écologiques ou « verts » <sup>2</sup>	A acheté des produits de nettoyage écologiques ou « verts » <sup>2</sup>				Jamais acheté des produits de nettoyage écologiques ou « verts » <sup>2</sup>
		Toujours	Souvent	Parfois	Rarement	
pourcentage						
<b>Canada</b>	<b>80</b>	<b>10</b>	<b>19</b>	<b>34</b>	<b>17</b>	<b>17</b>
Terre-Neuve-et-Labrador	78	F	14	37	22	18
Île-du-Prince-Édouard	83	F	26	36	13	15 <sup>E</sup>
Nouvelle-Écosse	84	7	17	39	21	16
Nouveau-Brunswick	81	6 <sup>E</sup>	16	37	22	17
Québec	80	11	21	30	18	17
Ontario	78	9	17	35	16	17
Manitoba	75	8 <sup>E</sup>	15	36	17	22
Saskatchewan	84	9	22	34	19	14
Alberta	82	12	20	35	15	16
Colombie-Britannique	81	14	23	30	15	15
	A utilisé un sac ou un contenant réutilisable ou recyclé pour emporter l'épicerie <sup>2</sup>	A utilisé un sac ou un contenant réutilisable ou recyclé pour emporter l'épicerie <sup>2</sup>				Jamais utilisé un sac ou un contenant réutilisable ou recyclé pour emporter l'épicerie <sup>2</sup>
		Toujours	Souvent	Parfois	Rarement	
pourcentage						
<b>Canada</b>	<b>93</b>	<b>49</b>	<b>28</b>	<b>13</b>	<b>4</b>	<b>5</b>
Terre-Neuve-et-Labrador	89	38	26	20 <sup>E</sup>	F	8 <sup>E</sup>
Île-du-Prince-Édouard	96	44	30	15 <sup>E</sup>	F	F
Nouvelle-Écosse	95	48	28	16	F	F
Nouveau-Brunswick	93	47	30	13	F	F
Québec	95	60	26	7	2 <sup>E</sup>	4 <sup>E</sup>
Ontario	95	55	26	10	3 <sup>E</sup>	3
Manitoba	89	35	30	16	8 <sup>E</sup>	10 <sup>E</sup>
Saskatchewan	91	23	36	24	8 <sup>E</sup>	8
Alberta	88	28	31	21	8	11
Colombie-Britannique	89	37	31	18	3 <sup>E</sup>	9

1. Exprimé en proportion de tous les ménages qui ont achetés des électroménagers au cours des 5 dernières années.

2. Exprimé en proportion de tous les ménages.

Source(s) : Statistique Canada, Division des comptes et de la statistique de l'environnement, Enquête sur les ménages et l'environnement, 2009 (n° d'enquête 3881).

# Méthodologie et qualité des données

---

## Introduction

La présente section donne un aperçu de la méthodologie sur laquelle s'appuie l'enquête ainsi que des aspects essentiels de la qualité des données. Elle permet aussi de comprendre les points forts et les limites des données. Ces renseignements peuvent s'avérer particulièrement utiles lorsqu'il s'agit d'établir des comparaisons avec les données d'autres enquêtes ou d'autres sources d'information et de tirer des conclusions relatives à des séries chronologiques.

## Période de référence

On a demandé aux participants à l'*Enquête sur les ménages et l'environnement* (EME) de se reporter aux comportements et aux activités du ménage durant la période de référence de 12 mois précédant la date de l'interview.

## Population cible

La population cible de l'enquête était composée des ménages au Canada, à l'exclusion de ceux situés au Yukon, dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut, des ménages vivant dans les réserves indiennes et les terres publiques et de ceux formés entièrement de membres à temps plein des Forces canadiennes. En outre, on a exclu les établissements et les ménages installés dans certaines régions éloignées.

## Variables mesurées

- Les préoccupations des ménages au sujet de la qualité de l'eau
- La consommation d'eau et la conservation de l'eau
- La conservation d'énergie
- Le chauffage et la climatisation des habitations
- L'environnement intérieur
- L'utilisation d'équipement ménager pour l'entretien des pelouses et le jardinage
- L'utilisation d'équipement récréatif alimenté à l'essence
- L'utilisation de pesticides et d'engrais pour l'entretien des pelouses et des jardins
- Les pratiques de compostage et d'élimination des déchets dangereux
- Les répercussions de la qualité de l'air et de l'eau sur les ménages
- Les décisions en matière d'achats

## Élaboration de l'instrument

Le questionnaire a été conçu par Statistique Canada en consultation avec les intervenants participant au projet des Indicateurs canadiens de durabilité de l'environnement et en tenant compte des besoins en matière de données de l'équipe du projet et des collectivités plus larges faisant de la recherche et de l'élaboration de politiques. La mise à l'essai du questionnaire a été effectuée par le Centre d'information sur la conception des questionnaires (CICQ) de Statistique Canada. Le CICQ a tenu des séances de discussion individuelles en anglais et en français à Ottawa et à Montréal en janvier et en février 2009.

Le questionnaire a été conçu de manière à se conformer aux pratiques courantes et au libellé standard, le cas échéant, dans un environnement d'interview téléphonique assistée par ordinateur. Cela inclut le contrôle automatisé de l'énoncé et de l'enchaînement des questions en fonction des réponses données à des questions antérieures, ainsi que l'utilisation de vérifications en ligne en vue de détecter les incohérences logiques et les erreurs de saisie flagrantes.

L'application informatique de collecte de données a été soumise à des essais rigoureux avant d'être utilisée dans l'enquête.

## Échantillonnage

L'EME a été réalisée d'octobre à novembre 2009 auprès d'un sous-échantillon de logements qui faisaient partie de l'échantillon de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes – composante annuelle, 2009 (ESCC 2009) entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 30 juin 2009. Les détails du plan d'échantillonnage de l'ESCC sont disponibles sur demande. L'échantillon résultant pour l'EME de 2009 comptait 20 000 logements.

## Collecte des données

La collecte des données s'est déroulée d'octobre à décembre 2009. La participation à l'enquête était volontaire et les données ont été recueillies par interview téléphonique directement auprès d'un représentant du ménage sélectionné. Selon la disponibilité de la personne et les contraintes opérationnelles, l'interview de l'EME a été achevée immédiatement ou bien l'intervieweur a pris rendez-vous pour un nouvel appel en vue d'achever l'interview. Un ordonnanceur d'appels automatisé a géré les appels de suivi afin d'essayer de communiquer avec le répondant à divers moments de la journée au cours de la période de collecte.

Les interviews dans le cadre de l'EME ont été faits à partir des bureaux régionaux de Statistique Canada par interview téléphonique assistée par ordinateur (ITAO). La taille initiale de l'échantillon était de 20 000 logements. En tout, 14 754 unités ont répondu, ce qui a donné un taux de réponse final à l'EME de 73,8 %.

## Détection des erreurs

Le questionnaire de l'EME comportait de nombreuses caractéristiques permettant de maximiser la qualité des données recueillies. De multiples contrôles étaient intégrés au questionnaire d'interview assistée par ordinateur (IAO) afin de comparer les données inscrites aux valeurs inhabituelles ainsi que les incohérences logiques entre les sections du questionnaire. Lorsqu'une réponse était rejetée à la vérification, l'intervieweur était invité à corriger l'information, avec l'aide du répondant. En outre, l'intervieweur pouvait inscrire la réponse « Ne sait pas » ou « Refus » si le répondant ne fournissait pas de réponse à une question.

## Estimation

Des estimations représentatives des ménages faisant partie du champ d'observation de l'enquête ont été produites en attribuant un facteur de pondération à chaque ménage échantillonné. Ce poids indiquait le nombre de ménages de la population cible représentés par le ménage en question. Le poids initial a été extrait à partir du fichier de



l'ESCC et reflétait la probabilité de sélectionner l'unité dans l'échantillon, de même que d'autres corrections, dont le traitement de la non-réponse à l'ESCC.

Afin de produire les poids pour l'EME, une première correction de la pondération initiale a été effectuée pour tenir compte du fait qu'un sous-échantillon seulement de l'ESCC était utilisé. Une deuxième correction a été faite pour tenir compte de la non-réponse à l'EME. Enfin, une troisième et dernière correction a été faite pour produire le poids final. Cette dernière correction consistait en une poststratification en fonction des projections du recensement. La qualité des estimations a été évaluée au moyen de leur coefficient de variation estimé (c.v.). Étant donné la complexité du plan d'échantillonnage de l'EME, il n'était pas possible de calculer ces c.v. à l'aide d'une simple formule; par conséquent, des poids de rééchantillonnage *bootstrap* ont été utilisés pour les obtenir.

## Évaluation de la qualité

À des fins d'uniformité, toutes les données publiées ont été comparées aux données des cycles précédents de l'enquête. Des spécialistes en la matière ont comparé les données à celles provenant d'autres sources et ont recherché toutes les valeurs ne concordant pas avec d'autres dans le même domaine.

## Contrôle de la divulgation

La loi interdit à Statistique Canada de rendre publique toute donnée susceptible de révéler de l'information obtenue en vertu de la *Loi sur la statistique* et se rapportant à toute personne, entreprise ou organisation reconnaissables sans que cette personne, entreprise ou organisation le sachent ou y consentent par écrit. Diverses règles de confidentialité s'appliquent à toutes les données diffusées ou publiées afin d'empêcher la publication ou la divulgation de toute information jugée confidentielle. Au besoin, des données sont supprimées pour empêcher la divulgation directe ou par recoupement de données reconnaissables.

## Erreur de couverture

L'erreur de couverture de l'ESCC, dont l'EME est un sous-échantillon, est estimée à moins de 2 %.

## Taux de réponse et erreur d'échantillonnage

Le taux de réponse à cette enquête a été de 73,8 %. Les taux de réponse provinciaux se situaient entre 68,8 % et 75,5 %.

L'erreur d'échantillonnage correspond à une erreur découlant de l'estimation d'une caractéristique de la population selon laquelle une partie de la population est mesurée au lieu de sa totalité. Des méthodes de calcul de l'erreur d'échantillonnage s'appliquent à l'enquête-échantillon probabiliste.

Le coefficient de variation fournit une telle mesure. C'est le rapport entre l'erreur-type de l'estimation de l'enquête et la valeur moyenne de l'estimation elle-même, pour tous les échantillons possibles. Le coefficient de variation est habituellement calculé comme l'estimation de l'erreur-type de l'estimation de l'enquête par rapport à l'estimation elle-même. Cette mesure relative de l'erreur d'échantillonnage est habituellement exprimée en pourcentage (10 % au lieu de 0,1). Elle est très utile pour comparer la précision des estimations de l'échantillon lorsque leurs tailles ou échelles sont différentes l'une de l'autre.

L'importance de cette erreur d'échantillonnage est quantifiée par le coefficient de variation en appliquant les lignes directrices suivantes :

- 16,5 % et inférieur : estimation acceptable;
- 16,6 % à 33,3 % : estimation limite qui nécessite une mise en garde à l'intention des utilisateurs;
- 33,3 % et plus : estimation inacceptable.

Les estimations dont le niveau de qualité n'est pas acceptable sont marquées d'un indicateur signalant qu'elles doivent être utilisées avec prudence ou sont supprimées. Statistique Canada produit des tableaux des coefficients de variation qui sont mis à la disposition des utilisateurs pour qu'ils puissent mieux comprendre la qualité des estimations individuelles.

Par exemple, les coefficients de variation pour la proportion de ménages qui ont donné une description correcte du radon en 2009 pour le Canada et les provinces sont les suivants :

Canada	2,00 %
Terre-Neuve-et-Labrador	10,59 %
Île-du-Prince-Édouard	8,65 %
Nouvelle-Écosse	6,00 %
Nouveau-Brunswick	6,83 %
Québec	3,91 %
Manitoba	10,73 %
Saskatchewan	5,54 %
Alberta	6,87 %
Colombie-Britannique	5,50 %

## Comparabilité des données dans le temps

### Sujet : Sensibilisation au radon

#### Discussion

En 2007, on a demandé aux répondants s'ils étaient sensibilisés au radon et à ses effets sur la santé humaine, tandis qu'en 2009, on leur a demandé initialement s'ils avaient entendu parler du radon et, s'ils ont répondu dans l'affirmative, on leur a posé une série de questions de suivi. Ce changement a permis de séparer la sensibilisation au radon (c'est-à-dire, s'ils en avaient entendu parler) de la connaissance des propriétés du radon. Ainsi, les comparaisons directes de cette réponse doivent se faire avec prudence.

#### Effet possible sur la comparabilité

Effet modéré – Les comparaisons doivent se faire avec prudence.

# Appendice I

---

## **Questionnaire – Enquête sur les ménages et l’environnement - 2009 (EME)**

Enquête sur les ménages et l’environnement - 2009

Un exemplaire du questionnaire peut être consulté à la fin du présent rapport (ou dans la BMDI, numéro 3881).

**Caractéristiques du logement (DC)**

DC\_BEG Début de la section

Bloc de l'enquête

Variables externes requises :

HHLDDNUM: nombre de membres dans le ménage, du bloc de démographie.

DWELCODE: type de logement, du bloc d'entrée.

DC\_R01 **La première série de questions concerne le logement dans lequel vous habitez présentement.**

INTERVIEWEUR : Appuyez sur <1> pour continuer.

DC\_Q01A **En quelle année ce logement a-t-il été originalement construit?**

INTERVIEWEUR : Fournir la meilleure estimation.

||\_||\_||

(MIN : 1800) (MAX : 2009)

NSP, RF (Passez à DC\_Q01B)

Passez à DC\_D02

Nota : Univers : Tous les répondants.

DC\_Q01B **A-t-il été construit...?**

INTERVIEWEUR : Lisez les catégories au répondant.

- 1 **Avant 1946**
  - 2 **Entre 1946 et 1960**
  - 3 **Entre 1961 et 1977**
  - 4 **Entre 1978 et 1983**
  - 5 **Entre 1984 et 1995**
  - 6 **Entre 1996 et 2000**
  - 7 **Entre 2001 et 2007**
  - 8 **En 2008 ou plus tard**
- NSP, RF

Nota : Univers : Tous les répondants.

DC\_D02 Si HHLDDNUM = 1, DT\_DCFILL1 = « Êtes-vous propriétaire de ce logement ». Sinon, DT\_DCFILL1 = « Ce logement appartient-il à un membre de votre ménage ».

DC\_Q02        **^DT\_DCFILL1?**

- 1    Oui
  - 2    Non
- NSP, RF

Nota :            Univers : Tous les répondants.

DC\_C03        Si DWELCODE = 3, 5, 6 (Maison rangée, Apt de moins de cinq étages, Apt de cinq étages ou plus), passez à DC\_Q03.  
Sinon, passez à DC\_C04.

DC\_Q03        **Ce logement fait-il partie d'un condominium ou d'un immeuble en copropriété?**

- 1    Oui
  - 2    Non
- NSP, RF

Nota :            Univers : Répondants demeurant dans une maison en rangée ou dans un immeuble d'appartements.

DC\_C04        Si DC\_Q02 = 1 et DC\_Q03 NE 1, passez à DC\_D05.  
Sinon, passez à DC\_D04.

DC\_D04        Si DC\_Q02 = 1, NSP, RF et DC\_Q03 = 1, DT\_DCFILL2 = « La société de condominium est-elle ».  
Sinon, DT\_DCFILL2 = « Le propriétaire ou le gestionnaire de l'immeuble est-il ».

DC\_Q04        **^DT\_DCFILL2 responsable de payer certaines des factures d'énergie de ce logement?**

- 1    Oui
  - 2    Non
- NSP, RF

Nota :            Univers : Répondants qui ne sont pas propriétaires de leur logement ou demeurant dans un condominium ou immeuble en copropriété.

DC\_D05        Si HHLDDNUM = 1, DT\_DCFILL3 = « vivez-vous ».  
Sinon, DT\_DCFILL3 = « votre ménage vit-il ».

DC\_Q05 **Depuis combien de temps ^DT\_DCFILL3 dans ce logement?**

INTERVIEWEUR : Donnez la meilleure estimation possible en mois ou années. Sondez la période de temps pendant laquelle au moins un membre du ménage a demeuré dans le logement actuel.

|\_|\_|

(MIN : 1) (MAX : 95)

NSP, RF (Passez à DC\_END)

Nota : Univers : Tous les répondants.

DC\_N05 INTERVIEWEUR : Demandez si nécessaire : (**Est-ce en mois ou en années?**)

1 Mois

2 Années

(NSP, RF ne sont pas permis)

Nota : Univers : Tous les répondants.

DC\_E05 Une réponse inhabituelle a été inscrite. S.V.P. confirmez.

Nota : Déclenchez une vérification avec avertissement si {(DC\_Q01A ne DK,RF) et (DC\_Q05 ne DK,RF) et (DC\_N05=2) et (2010-DC\_Q01A < DC\_Q05)} ou

{(DC\_Q01A ne DK,RF) et (DC\_Q05 ne DK,RF) et (DC\_N05=1) et (2010-DC\_Q01A < (DC\_Q05)/12)} ou

{(DC\_Q01A = DK,RF) et (DC\_Q05 ne DK,RF) et (DC\_N05=2) et [(DC\_Q01B=2 et DC\_Q05>64) ou (DC\_Q01B=3 et DC\_Q05>49) ou (DC\_Q01B=4 et DC\_Q05>32) ou (DC\_Q01B=5 et DC\_Q05>26) ou (DC\_Q01B=6 et DC\_Q05>14) ou (DC\_Q01B=7 et DC\_Q05>9) ou (DC\_Q01B=8 et DC\_Q05>2)]} ou

{(DC\_Q01A = DK,RF) et (DC\_Q05 ne DK,RF) et (DC\_N05=1 et [(DC\_Q01B=2 et DC\_Q05>64\*12) ou (DC\_Q01B=3 et DC\_Q05>49\*12) ou (DC\_Q01B=4 et DC\_Q05>32\*12) ou (DC\_Q01B=5 et DC\_Q05>26\*12) ou (DC\_Q01B=6 et DC\_Q05>14\*12) ou (DC\_Q01B=7 et DC\_Q05>9\*12) ou (DC\_Q01B=8 et DC\_Q05>2\*12)]} ou

DC\_END Fin de la section

**Consommation d'énergie et chauffage domestique (EH)**

EH\_BEG Début de la section

Bloc de l'enquête

Variables externes requises :

HHLDNUM : nombre de membres dans le ménage, du bloc de démographie.  
DWELCODE : type de logement, du bloc d'entrée.EH\_Q01 **Quel type de système de chauffage utilisez-vous principalement pour votre logement? Est-ce...?**INTERVIEWEUR : Lisez les catégories au répondant.

- 1 **Une fournaise à air chaud pulsé (avec bouches d'air chaud)**
- 2 **Des plinthes électriques** (Passez à EH\_C03)
- 3 **Un poêle**
- 4 **Une chaudière avec radiateurs à eau chaude ou à vapeur**
- 5 **Un système à chauffage radiant électrique** (Passez à EH\_C03)
- 6 **Une thermopompe** (Passez à EH\_C03)
- 7 **Autre - Précisez** (Passez à EH\_S01)  
NSP, RF (Passez à EH\_C03)

Passez à EH\_D02

Nota : Univers : Tous les répondants.

EH\_S01 Quel type de système de chauffage utilisez-vous principalement pour votre logement?INTERVIEWEUR : Précisez.

---

(80 espaces)

(NSP, RF ne sont pas permis)

EH\_D02 Si EH\_Q01 = 1, DT\_FOURNAISE = « fournaise à air chaud pulsé utilise-t-elle ».  
Si EH\_Q01 = 3, DT\_FOURNAISE = « poêle utilise-t-il ».  
Si EH\_Q01 = 4, DT\_FOURNAISE = « chaudière avec radiateurs à eau chaude ou à vapeur utilise-t-elle ».  
Sinon, DT\_FOURNAISE = « ^EH\_S01 utilise-t-il/elle ».

EH\_Q02 **Quelle source d'énergie votre ^DT\_FOURNAISE?**

INTERVIEWEUR : Lisez les catégories au répondant. Choisissez toutes les réponses appropriées.

- 1 **Électricité**
- 2 **Gaz naturel**
- 3 **Mazout (huile de chauffage)**
- 4 **Bois ou granulés de bois**
- 5 **Propane**
- 6 Autre - Précisez (Passez à EH\_S02)  
NSP, RF

Passez à EH\_C03

Nota : Univers : Répondants utilisant comme système de chauffage principal une fournaise à air chaud pulsé, un poêle ou une chaudière avec radiateurs à eau chaude ou à

EH\_S02 **Quelle source d'énergie votre ^DT\_FOURNAISE?**

INTERVIEWEUR : Précisez.

---

(80 espaces)  
(NSP, RF ne sont pas permis)

EH\_C03 Si DWELCODE = 5 (App. de moins de cinq étages) ou 6 (App. de cinq étages et plus), passez à EH\_Q05.  
Sinon, passez à EH\_D03.

EH\_D03 Si HHLDDNUM = 1, DT\_EHFILL1 = « Utilisez-vous ».  
Sinon, DT\_EHFILL1 = « Votre ménage utilise-t-il ».

EH\_Q03 **^DT\_EHFILL1 des sources alternatives d'énergie dans votre logement (autres que l'électricité, le gaz naturel, le mazout, le gaz propane, le bois ou les granulés de bois)?**

- 1 Oui
- 2 Non (Passez à EH\_Q05)  
NSP, RF (Passez à EH\_Q05)

Nota : Univers : Répondants ne demeurant pas dans un immeuble d'appartements.



EH\_Q04      **Lesquels?**

INTERVIEWEUR : Choisissez toutes les réponses appropriées.

- 1    Énergie géothermique
- 2    Panneaux solaires pour chauffer l'eau
- 3    Panneaux solaires pour générer de l'électricité (photovoltaïque)
- 4    Énergie éolienne
- 5    Biocarburants (par ex. le biodiesel)
- 6    Autre - Précisez      (Passez à EH\_S04)  
      NSP, RF

Passez à EH\_Q05

Nota :            Univers : Ménages répondants ne demeurant pas dans un immeuble d'appartements qui utilisent toute autre source d'énergie que l'électricité, le gaz naturel, le mazout, le propane ou le bois.

## EH\_S04      Lesquels?

INTERVIEWEUR : Précisez.

---

(80 espaces)  
(NSP, RF ne sont pas permis)

EH\_Q05      **Votre logement a-t-il un climatiseur?**

- 1    Oui
- 2    Non            (Passez à EH\_Q07)  
      NSP, RF      (Passez à EH\_Q07)

Nota :            Univers : Tous les répondants.

EH\_Q06      **Est-ce...?**

INTERVIEWEUR : Lisez les catégories au répondant. Choisissez toutes les réponses appropriées.

- 1    **Un climatiseur central**
- 2    **Un climatiseur autonome installé dans une fenêtre ou ailleurs**
- 3    Autre - Précisez      (Passez à EH\_S06)  
      NSP, RF

Passez à EH\_Q07

Nota :            Univers : Répondants ayant un climatiseur dans leur logement.

EH\_S06 Est-ce...?

INTERVIEWEUR : Précisez.

---

(80 espaces)  
(NSP, RF ne sont pas permis)

EH\_Q07 **Avez-vous un thermostat?**

INTERVIEWEUR : Si nécessaire, demandez : **(Pouvez-vous ajuster ou régler la température dans votre logement?)**

- 1 Oui
- 2 Non (Passez à EH\_C13)  
NSP, RF (Passez à EH\_C13)

Nota : Univers : Tous les répondants.

EH\_Q08 **Combien de thermostats avez-vous?**

- 1 Un
- 2 Plus d'un  
NSP, RF (Passez à EH\_Q11)

Nota : Univers : Répondants possédant au moins un thermostat dans leur logement.

EH\_D09 Si EH\_Q08 = 1, DT\_MAINTHERMO = « Est-il ».  
Sinon, DT\_MAINTHERMO = « Votre thermostat principal est-il ».

EH\_Q09 **^DT\_MAINTHERMO programmable? C'est-à-dire, un thermostat qui peut être réglé pour contrôler automatiquement la température selon le moment de la journée.**

- 1 Oui
- 2 Non (Passez à EH\_Q11)  
NSP, RF (Passez à EH\_Q11)

Nota : Univers : Répondants possédant au moins un thermostat dans leur logement.

EH\_Q10 **Est-il programmé?**

- 1 Oui
  - 2 Non
- NSP, RF

Nota : Univers : Répondants possédant un thermostat programmable dans leur logement.

EH\_Q11 **Pendant la période hivernale, à quelle température réglez-vous habituellement le chauffage :**

**...lorsque vous êtes chez vous et réveillé?**

INTERVIEWEUR : N'inscrivez que le degré. Si le répondant déclare «nous éteignons le chauffage», veuillez entrer la valeur zéro. Si le répondant rapporte des demi-degrés, veuillez arrondir vers le haut.

|||  
(MIN : 0) (MAX : 94)  
NSP, RF

Nota : Univers : Ménages répondants possédant au moins un thermostat dans leur logement.

EH\_E11 Une réponse inhabituelle a été inscrite. S.V.P. confirmez.

Nota : Déclenchez une vérification avec avertissement si  $1 \leq EH\_Q11 < 10$  ou  $30 < EH\_Q11 < 60$  ou  $EH\_Q11 > 90$

EH\_Q12 **(Pendant la période hivernale, à quelle température réglez-vous habituellement le chauffage :)**

**... lorsque vous dormez?**

INTERVIEWEUR : N'inscrivez que le degré. Si le répondant déclare «nous éteignons le chauffage», veuillez entrer la valeur zéro. Si le répondant rapporte des demi-degrés, veuillez arrondir vers le haut.

|||  
(MIN: 0) (MAX: 94)  
DK (Passez à EH\_Q12A)  
RF (Passez à EH\_C13)  
Passez à EH\_C13

Nota : Univers : Répondants possédant au moins un thermostat dans leur logement.

EH\_E12 Une réponse inhabituelle a été inscrite. S.V.P. confirmez.

Nota : Déclenchez une vérification avec avertissement si  $1 \leq EH\_Q12 < 10$  ou  $30 < EH\_Q12 < 60$  ou  $EH\_Q12 > 90$

- EH\_Q12A      **Est-ce...?**
- INTERVIEWEUR** : Lire les catégories au répondant. Déterminez si la température durant la nuit est plus élevée, moins élevée ou la même que lorsque le répondant est chez lui et réveillé.
- 1    **Plus élevé**  
2    **Moins élevé**  
3    **Même chose**  
      NSP, RF
- EH\_C13      Si EH\_Q05 = 1 (logement doté d'un climatiseur), passez à EH\_Q13.  
              Sinon, passez à EH\_Q16.
- EH\_Q13      **Pendant la période estivale, lorsque vous utilisez votre système de climatisation, à quelle température réglez-vous habituellement votre climatiseur :**
- ...lorsque vous êtes chez vous et réveillé?**
- INTERVIEWEUR** : N'inscrivez que le degré. Si le répondant déclare «nous éteignons le climatiseur», veuillez entrer la valeur zéro. Si le répondant rapporte des demi-degrés, veuillez arrondir vers le haut.
- [\_ \_]  
(MIN : 0) (MAX : 94)  
NSP, RF
- Nota :      Univers : Répondants ayant un climatiseur dans leur logement.
- EH\_E13      Une réponse inhabituelle a été inscrite. S.V.P. confirmez.
- Nota :      Déclenchez une vérification avec avertissement si  $1 \leq \text{EH\_Q13} < 10$  ou  $30 < \text{EH\_Q13} < 60$  ou  $\text{EH\_Q13} > 90$
- EH\_Q14      **(Pendant la période estivale, lorsque vous utilisez votre système de climatisation, à quelle température réglez-vous habituellement votre climatiseur :)**
- ... lorsque vous dormez?**
- INTERVIEWEUR** : N'inscrivez que le degré. Si le répondant déclare «nous éteignons le climatiseur», veuillez entrer la valeur zéro. Si le répondant rapporte des demi-degrés, veuillez arrondir vers le haut.
- [\_ \_]  
(MIN : 0) (MAX : 94)  
NSP      (Passez à EH\_Q14A)  
RF      (Passez à EH\_Q15)  
Passez à EH\_Q15
- Nota :      Univers : Répondants ayant un climatiseur dans leur logement.

EH\_E14 Une réponse inhabituelle a été inscrite. S.V.P. confirmez.

Nota : Déclenchez une vérification avec avertissement si  $1 \leq EH\_Q14 < 10$  ou  $30 < EH\_Q14 < 60$  ou  $EH\_Q14 > 90$

EH\_Q14A **Est-ce...?**

INTERVIEWEUR : Lire les catégories au répondant. Déterminez si la température durant la nuit est plus élevée, moins élevée ou la même que lorsque le répondant est chez lui et réveillé.

- 1 **Plus élevé**
- 2 **Moins élevé**
- 3 **Même chose**  
NSP, RF

EH\_Q15 **(Pendant la période estivale, lorsque vous utilisez votre système de climatisation, à quelle température réglez-vous habituellement votre climatiseur :)**

**... lorsque vous n'êtes pas à la maison?**

INTERVIEWEUR : N'inscrivez que le degré. Si le répondant déclare «nous éteignons le climatiseur», veuillez entrer la valeur zéro. Si le répondant rapporte des demi-degrés, veuillez arrondir vers le haut.

|\_|\_|  
(MIN : 0) (MAX : 94)  
NSP, RF

Nota : Univers : Répondants ayant un climatiseur dans leur logement.

EH\_E15 Une réponse inhabituelle a été inscrite. S.V.P. confirmez.

Nota : Déclenchez une vérification avec avertissement si  $1 \leq EH\_Q15 < 10$  ou  $30 < EH\_Q15 < 60$  ou  $EH\_Q15 > 90$

**EH\_Q16            Utilisez-vous un des types suivants d'ampoules à haut rendement énergétique?**

INTERVIEWEUR : Lisez les catégories au répondant. Choisissez toutes les réponses appropriées.

- 1    **Ampoules fluorescentes compactes (par exemple torsadées ou spirales)**
- 2     **Tubes fluorescents**
- 3    **Ampoules halogènes**
- 4    **Ampoules de Noël à DEL**
- 5    **Autres types d'ampoules à DEL**
- 6    Aucune de ces réponses - le logement n'est pas doté d'ampoules à haut rendement énergétique  
      NSP, RF

Nota :            Univers : Tous les répondants.

EH\_E16            Vous ne pouvez pas choisir « Aucune de ces réponses - le logement n'est pas doté d'ampoules à haut rendement énergétique » en même temps qu'une autre catégorie. S.V.P. retournez et corrigez.

Nota :            Déclenchez une vérification avec rejet si EH\_Q16 = 6 et une autre catégorie.

EH\_D17            Si HHLDDNUM = 1, DT\_EHFILL2 = « vous pratiquez ».  
Sinon, DT\_EHFILL2 = « un membre de votre ménage pratique ».

**EH\_Q17            Veuillez indiquer si ^DT\_EHFILL2 l'une ou l'autre des activités suivantes. Est-ce que vous...?**

INTERVIEWEUR : Lisez les catégories au répondant. Choisissez toutes les réponses appropriées.

- 1    **Utilisez des gradateurs pour les lumières**
- 2    **Débranchez les appareils électroniques lorsque le logement est vacant pour une période prolongée**
- 3    **Réduisez le chauffage ou la climatisation dans certaines pièces du logement (par exemple en fermant les conduits des pièces inhabitées du logement)**
- 4    **Utilisez une corde ou un séchoir à linge**
- 5    **Utilisez des ventilateurs durant les périodes chaudes**
- 6    **Fermez les rideaux ou stores de votre logement pendant la partie la plus chaude de la journée**
- 7    **Appliquez des coupe-froids autour des fenêtres en hiver**
- 8    **Vous habillez plus chaudement au lieu d'augmenter la température du logement**
- 9    Aucune de ces réponses  
      NSP, RF

Nota :            Univers : Tous les répondants.

EH\_E17 Vous ne pouvez pas choisir « Aucune de ces réponses » en même temps qu'une autre catégorie. S.V.P. retournez et corrigez.

Nota : Déclenchez une vérification avec rejet si EH\_Q17 = 9 et une autre catégorie.

EH\_Q18 **Votre logement a-t-il déjà eu une vérification du rendement énergétique?**

- 1 Oui
- 2 Non (Passez à EH\_END)  
NSP, RF (Passez à EH\_END)

Nota : Univers : Tous les répondants.

EH\_Q19 **A-t-elle eu lieu au cours des 10 dernières années?**

- 1 Oui
- 2 Non  
NSP, RF

Nota : Univers : Répondants qui ont déjà eu une vérification du rendement énergétique pour leur résidence.

EH\_END Fin de la section

**Eau (WA)**

WA\_BEG Début de la section

Bloc de l'enquête

Variables externes requises :

HHLDNUM: nombre de membres dans le ménage, du bloc de démographie.  
DWELCODE: type de logement, du bloc d'entrée.WA\_R01 **La prochaine série de questions concerne la consommation d'eau dans votre logement.**INTERVIEWEUR : Appuyez sur <1> pour continuer.WA\_Q01 **Quelle est la principale source d'eau pour votre logement? Est-ce...?**INTERVIEWEUR : Lisez les catégories au répondant.

- 1 **De l'eau fournie par votre ville, village ou municipalité**
- 2 **De l'eau provenant d'un puits privé**
- 3 **De l'eau de surface telle une source naturelle, un lac, une rivière ou un bassin de source**
- 4 Autre - Précisez (Passez à WA\_S01)  
NSP, RF

Passez à WA\_D02

Nota : Univers : Tous les répondants

WA\_S01 Quelle est la principale source d'eau pour votre logement?

INTERVIEWEUR : Précisez.

---

(80 espaces)  
(NSP, RF ne sont pas permis)

WA\_D02 Si HHLDNUM = 1, DT\_WAFILL1 = « avez-vous ».  
Sinon, DT\_WAFILL1 = « votre ménage a-t-il ».



WA\_Q02 **Au cours des 12 derniers mois, quel type d'eau ^DT\_WAFILL1 principalement utilisé pour boire à domicile? Était-ce...?**

INTERVIEWEUR : Lisez les catégories au répondant.

- 1 De l'eau du robinet
- 2 De l'eau embouteillée y compris l'eau achetée dans un refroidisseur, un réservoir ou un autre contenant
- 3 Les deux (Passez à WA\_Q04)
- 4 Autre - Précisez (Passez à WA\_S02)  
NSP, RF (Passez à WA\_Q04)

Passez à WA\_D03

Nota : Univers : Tous les répondants.

WA\_S02 Au cours des 12 derniers mois, quel type d'eau ^DT\_WAFILL1 principalement utilisé pour boire à domicile?

INTERVIEWEUR : Précisez.

---

(80 espaces)  
(NSP, RF ne sont pas permis)

WA\_D03 Si WA\_Q02 = 1, DT\_TYPWATER = « de l'eau embouteillée ».  
Si WA\_Q02 = 2, DT\_TYPWATER = « de l'eau du robinet ».  
Sinon, DT\_TYPWATER = « de l'eau embouteillée ou de l'eau du robinet ».

WA\_Q03 **(Au cours des 12 derniers mois,) ^DT\_WAFILL1 utilisé occasionnellement ^DT\_TYPWATER pour boire à domicile?**

- 1 Oui
- 2 Non  
NSP, RF

Nota : Univers : Répondants qui ne consomment pas principalement de l'eau embouteillée et de l'eau du robinet pour boire.

WA\_Q04 **Au cours des 12 derniers mois, avez-vous eu recours à l'une ou l'autre des pratiques suivantes à l'égard de la principale source d'eau de votre logement? Avez-vous...?**

INTERVIEWEUR : Lisez les catégories au répondant. Choisissez toutes les réponses appropriées.

- 1 **Utilisé un filtre ou un purificateur sur le principal tuyau d'alimentation en eau**
- 2 **Utilisé un filtre ou un purificateur sur les robinets, incluant les distributeurs d'eau incorporés au réfrigérateur**
- 3 **Utilisé un pichet avec filtre (p. ex. un contenant Brita)**
- 4 **Fait bouillir votre eau (pour la rendre potable)**
- 5 **Rien fait** (Passez à WA\_Q08)  
NSP, RF (Passez à WA\_Q08)

Nota : Univers : Tous les répondants.

WA\_E04 Vous ne pouvez pas choisir « rien fait » en même temps qu'une autre catégorie. S.V.P. retournez et corrigez.

Nota : Déclenchez une vérification avec rejet si WA\_Q04 = 5 et une autre catégorie.

WA\_C05 Si WA\_Q04 = 1 (filtre sur le principal tuyau d'alimentation), passez à WA\_Q05. Sinon, passez à WA\_C06.

WA\_Q05 **Quel type de filtre ou de purificateur d'eau avez-vous utilisé pour votre principal tuyau d'alimentation en eau? Était-ce...?**

INTERVIEWEUR : Lisez les catégories au répondant. Choisissez toutes les réponses appropriées.

- 1 **Un filtre à charbon actif ou filtre à charbon**
- 2 **Un filtre de céramique**
- 3 **Un système d'osmose inverse**
- 4 **Un système à lumière ultraviolette**
- 5 **Un système d'eau distillée**
- 6 **Autre - Précisez** (Passez à WA\_S05)  
NSP, RF

Passez à WA\_C06

Nota : Univers : Tous les répondants ayant un filtre ou un purificateur sur le principal tuyau d'alimentation.

WA\_S05 Quel type de filtre ou de purificateur d'eau avez vous utilisé pour votre principal tuyau d'alimentation en eau?

INTERVIEWEUR : Précisez.

---

(80 espaces)  
(NSP, RF ne sont pas permis)

WA\_C06 Si WA\_Q04 = 2 (filtre ou un purificateur sur les robinets), passez à WA\_Q06.  
Sinon, passez à WA\_C07.

WA\_Q06 **Quel type de filtre ou de purificateur d'eau avez-vous utilisé sur vos robinets?  
Était-ce...?**

INTERVIEWEUR : Lisez les catégories au répondant. Choisissez toutes les réponses appropriées.

- 1 **Un filtre à charbon actif ou un filtre à charbon**
- 2 **Un filtre de céramique**
- 3 **Un système d'osmose inverse**
- 4 **Un système à lumière ultraviolette**
- 5 **Un système d'eau distillée**
- 6 Autre - Précisez (Passez à WA\_S06)  
NSP, RF

Passez à WA\_C07

Nota : Univers : Répondants ayant un filtre ou un purificateur sur les robinets.

WA\_S06 Quel type de filtre ou de purificateur d'eau avez-vous utilisé sur vos robinets?

INTERVIEWEUR : Précisez.

---

(80 espaces)  
(NSP, RF ne sont pas permis)

WA\_C07 Si WA\_Q04 = 1,2,3,4 (Utilise filtre ou fait bouillir l'eau), passez à WA\_Q07.  
Sinon, passez à WA\_C08.

WA\_Q07 **Pourquoi avez-vous traité la source d'eau principale? Était-ce...?**

INTERVIEWEUR : Lisez les catégories au répondant. Choisissez toutes les réponses appropriées.

- 1 **Pour en améliorer l'apparence, le goût ou l'odeur**
- 2 **Pour éliminer les produits chimiques comme le chlore**
- 3 **Pour adoucir l'eau**
- 4 **Pour éliminer les métaux ou les minéraux autrement que pour des problèmes d'eau dure**
- 5 **Pour éliminer la contamination par les bactéries**
- 6 **Suite à un avis d'ébullition de l'eau**
- 7 Autre - Précisez (Passez à WA\_S07)  
NSP, RF

Passez à WA\_Q08

Nota : Univers : Répondants ayant traité d'une façon ou d'une autre la principale source d'eau de leur logement au cours des 12 derniers mois.

WA\_S07 Pourquoi avez-vous traité la source d'eau principale?

INTERVIEWEUR : Précisez.

---

(80 espaces)  
(NSP, RF ne sont pas permis)

WA\_Q08 **Au cours des 12 derniers mois, avez-vous fait analyser votre eau potable par un laboratoire?**

- 1 Oui
- 2 Non (Passez à WA\_Q10)  
NSP, RF (Passez à WA\_Q10)

Nota : Univers : Tous les répondants.

WA\_Q09 **A-t-on décelé un problème?**

- 1 Oui
- 2 Non  
NSP, RF

Nota : Univers : Répondants qui ont fait analyser leur eau potable au cours des 12 derniers mois.

WA\_Q10 **Votre logement est-il raccordé...?**

INTERVIEWEUR : Lisez les catégories au répondant.

- 1 **Au réseau d'égout de votre ville, village ou municipalité**
- 2 **À une fosse septique privée comprenant des bassins de rétention**
- 3 **À une fosse septique collective**
- 4 **Autre**  
NSP, RF

Nota : Univers : Tous les répondants.

WA\_C11 Si WA\_Q01 = 1 (Eau fournie par votre ville, village ou municipalité), passez à WA\_Q11.  
Sinon, passez à WA\_Q12.

WA\_Q11 **Votre logement est-il muni :**

**... d'un compteur d'eau pour mesurer votre consommation d'eau?**

- 1 Oui
- 2 Non  
NSP, RF

Nota : Univers : Répondants ayant comme source d'eau principale la ville, village ou municipalité.

WA\_Q12 **(Votre logement est-il muni :)**

**... d'une pomme de douche à faible débit?**

- 1 Oui
- 2 Non  
NSP, RF

Nota : Univers : Tous les répondants.

WA\_Q13 **(Votre logement est-il muni:)**

**... d'une toilette à faible volume d'eau ou d'un réservoir dont le volume d'eau a été modifié, p. ex. au moyen d'une bouteille ou d'une brique?**

- 1 Oui
- 2 Non  
NSP, RF

Nota : Univers : Tous les répondants.

WA\_C14 Si DWELCODE = 5 or 6 (Apt. de moins de 5 étages ou de 5 étages et plus), passez à WA\_END.  
Sinon, passez à WA\_Q14.

WA\_Q14 **Votre logement a-t-il une pelouse ou un espace gazonné?**

- 1 Oui
- 2 Non (Passez à WA\_Q21)  
NSP, RF (Passez à WA\_Q21)

Nota : Univers : Répondants ne demeurant pas dans un immeuble d'appartements.

WA\_D15 Si HHLDDNUM = 1, DT\_WAFILL2 = « avez-vous arrosé ».  
Sinon, DT\_WAFILL2 = « un membre de votre ménage a-t-il arrosé ».

WA\_Q15 **L'été dernier, ^DT\_WAFILL2 votre pelouse? Veuillez inclure les gicleurs automatiques et les systèmes d'irrigation.**

- 1 Oui
- 2 Non (Passez à WA\_Q21)
- 3 Sans objet (pas de pelouse l'été dernier) (Passez à WA\_Q21)  
NSP, RF (Passez à WA\_Q21)

Nota : Univers : Répondants ne demeurant pas dans un immeuble d'appartements et qui ont une pelouse.

WA\_Q16 **L'été dernier, au cours d'une semaine moyenne, combien de fois arrosiez-vous votre pelouse? Était-ce...?**

INTERVIEWEUR : Lisez les catégories au répondant.

- 1 **Moins d'une fois par semaine**
- 2 **Une fois par semaine**
- 3 **Deux fois par semaine**
- 4 **Trois fois ou plus par semaine**  
NSP, RF (Passez à WA\_Q18)

Nota : Univers : Répondants ne demeurant pas dans un immeuble d'appartements qui ont arrosé leur pelouse l'été dernier.

WA\_Q17 **Quelle était la durée moyenne d'une séance d'arrosage? Était-ce...?**

INTERVIEWEUR : Lisez les catégories au répondant.

- 1 **Moins de 15 minutes**
- 2 **De 15 à moins de 30 minutes**
- 3 **De 30 à moins 60 minutes**
- 4 **60 minutes ou plus**  
NSP, RF

Nota : Univers : Répondants ne demeurant pas dans un immeuble d'appartements qui ont arrosé leur pelouse l'été dernier.

WA\_Q18 **À quel moment de la journée arrosiez-vous habituellement votre pelouse? Était-ce...?**

INTERVIEWEUR : Lisez les catégories au répondant.

- 1 **Tôt le matin**
- 2 **Pendant la journée**
- 3 **Le soir ou à la brunante**
- 4 **À divers moments - pas de moment déterminé**  
NSP, RF

Nota : Univers : Répondants ne demeurant pas dans un immeuble d'appartements qui ont arrosé leur pelouse l'été dernier.

WA\_Q19 **De quelle façon votre pelouse était-elle habituellement arrosée? Était-ce...?**

INTERVIEWEUR : Lisez les catégories au répondant. Choisissez toutes les réponses appropriées.

- 1 **À la main, à l'aide d'un arrosoir ou d'un boyau d'arrosage (inclure boyaux percés)**
- 2 **Avec un arroseur ou un système de gicleurs**
- 3 Autre  
NSP, RF

Nota : Univers : Répondants ne demeurant pas dans un immeuble d'appartements qui ont arrosé leur pelouse l'été dernier.

WA\_C20 Si WA\_Q19 = 2 (utilise un système de gicleurs), passez à WA\_Q20.  
Sinon, passez à WA\_Q21.

WA\_Q20 **L'arroseur ou le système de gicleurs était-il relié à une minuterie?**

- 1 Oui
- 2 Non  
NSP, RF

Nota : Univers : Répondants ne demeurant pas dans un immeuble d'appartements qui ont arrosé leur pelouse l'été dernier en utilisant un système de gicleurs.

WA\_Q21 **Avez-vous un jardin potager ou des espaces couverts d'arbres, d'arbustes ou de fleurs à l'extérieur?**

- 1 Oui
- 2 Non (Passez à WA\_Q26)  
NSP, RF (Passez à WA\_Q26)

Nota : Univers : Répondants ne demeurant pas dans un immeuble d'appartements.

WA\_Q22 **L'été dernier, ^DT\_WAFILL2 ces espaces verts?**

- 1 Oui
- 2 Non (Passez à WA\_Q26)
- 3 Sans objet (pas de jardin l'été dernier) (Passez à WA\_Q26)  
NSP, RF (Passez à WA\_Q26)

Nota : Univers : Répondants ne demeurant pas dans un immeuble d'appartements et qui ont un jardin.

WA\_Q23 **L'été dernier, au cours d'une semaine moyenne, combien de fois ces espaces verts étaient-ils arrosés? Était-ce...?**

INTERVIEWEUR : Lisez les catégories au répondant.

- 1 **Moins d'une fois par semaine**
- 2 **Une fois par semaine**
- 3 **Deux fois par semaine**
- 4 **Trois fois ou plus par semaine**  
NSP, RF

Nota : Univers : Répondants ne demeurant pas dans un immeuble d'appartements qui ont arrosé leur jardin l'été dernier.

WA\_Q24 **De quelle façon ces espaces verts étaient-ils habituellement arrosés? Était-ce...?**

INTERVIEWEUR : Lisez les catégories au répondant. Choisissez toutes les réponses appropriées.

- 1 **À la main, à l'aide d'un arrosoir ou d'un boyau d'arrosage (inclure boyaux percés)**
- 2 **Avec un arroseur ou un système de gicleurs**
- 3 Autre  
NSP, RF

Nota : Univers : Répondants ne demeurant pas dans un immeuble d'appartements qui ont arrosé leur jardin l'été dernier.

WA\_C25 Si WA\_Q24 = 2 (utilise un système de gicleurs), passez à WA\_Q25.  
Sinon, passez à WA\_Q26.



WA\_Q25            **L'arroseur ou le système de gicleurs était-il relié à une minuterie?**

- 1    Oui
  - 2    Non
- NSP, RF

Nota :            Univers : Répondants ne demeurant pas dans un immeuble d'appartements qui ont arrosé leur jardin l'été dernier en utilisant un système de gicleurs.

WA\_Q26            **Votre logement est-il muni d'un baril ou d'une citerne pour recueillir l'eau de pluie?**

- 1    Oui
  - 2    Non
- NSP, RF

Nota :            Univers : Répondants ne demeurant pas dans un immeuble d'appartements.

WA\_END            Fin de la section

**Utilisation d'engrais et de pesticides (FP)**

- FP\_BEG            Début de la section
- Bloc de l'enquête
- Variables externes requises :
- WA\_Q14: présence de pelouse ou espace gazonné, du bloc d'eau.  
                    WA\_Q21: présence d'un jardin potager ou d'espaces couverts d'arbres, du bloc d'eau.
- FP\_C01            Si WA\_Q14 = 1 ou WA\_Q21 = 1 (possède pelouse ou jardin), passez à FP\_D01.  
                    Sinon, passez à FP\_END.
- FP\_D01            Si WA\_Q14 = 1 et WA\_Q21 NE 1, DT\_LAWNGARD = « pelouse ».  
                    Si WA\_Q14 NE 1 et WA\_Q21 = 1, DT\_LAWNGARD = « jardin ».  
                    Sinon, DT\_LAWNGARD = « pelouse ou jardin ».
- FP\_R01            **Les questions qui suivent portent sur l'utilisation d'engrais et de pesticides.**
- INTERVIEWEUR : Appuyez sur <1> pour continuer.
- FP\_Q01            **Au cours des 12 derniers mois, des engrais chimiques ont-ils été appliqués sur votre ^DT\_LAWNGARD?**
- 1    Oui  
                    2    Non  
                    NSP, RF
- Nota :            Univers : Répondants ne demeurant pas dans un immeuble d'appartements et qui ont une pelouse ou un jardin.
- FP\_Q02            **Au cours des 12 derniers mois, des engrais naturels ou organiques ont-ils été appliqués sur votre ^DT\_LAWNGARD?**
- 1    Oui  
                    2    Non  
                    NSP, RF
- Nota :            Univers : Répondants ne demeurant pas dans un immeuble d'appartements et qui ont une pelouse ou un jardin.
- FP\_C03            Si FP\_Q01 = 1 ou FP\_Q02 = 1, passez à FP\_Q03.  
                    Sinon, passez à FP\_Q04.

FP\_Q03 **Qui a appliqué les engrais sur votre ^DT\_LAWNGARD au cours des 12 derniers mois? Était-ce...?**

INTERVIEWEUR : Lisez les catégories au répondant. Choisissez toutes les réponses appropriées.

- 1 **Un membre de votre ménage**
- 2 **Une compagnie d'entretien des pelouses**
- 3 **Quelqu'un d'autre (p. ex., ami, voisin, membre de la famille)**  
NSP, RF

Nota : Univers : Répondants ne demeurant pas dans un immeuble d'appartements, ayant une pelouse ou un jardin et qui ont appliqué des engrais au cours des 12 derniers mois.

FP\_Q04 **Au cours des 12 derniers mois, des pesticides chimiques, tels que des désherbants (herbicides), insecticides, ou fongicides ont-ils été appliqués sur votre ^DT\_LAWNGARD? (Veuillez inclure les mélanges d'engrais et d'herbicide.)**

- 1 Oui
- 2 Non (Passez à FP\_Q06)  
NSP, RF (Passez à FP\_Q06)

Nota : Univers : Répondants ne demeurant pas dans un immeuble d'appartements et qui ont une pelouse ou un jardin.

FP\_Q05 **Quels types de pesticides chimiques ont été appliqués sur votre ^DT\_LAWNGARD? Était-ce...?**

INTERVIEWEUR : Lisez les catégories au répondant. Choisissez toutes les réponses appropriées.

- 1 **Des désherbants (herbicide)**
- 2 **Des insecticides**
- 3 **Des fongicides**  
NSP, RF

Nota : Univers : Répondants ne demeurant pas dans un immeuble d'appartements, ayant une pelouse ou un jardin et qui ont appliqué des pesticides chimiques au cours des 12 derniers mois.

FP\_Q06 **Au cours des 12 derniers mois, des pesticides naturels ou organiques ont-ils été appliqués sur votre ^DT\_LAWNGARD?**

- 1 Oui
- 2 Non  
NSP, RF

Nota : Univers : Répondants ne demeurant pas dans un immeuble d'appartements et qui ont une pelouse ou un jardin.

FP\_C07 Si FP\_Q04 = 1 ou FP\_Q06 = 1, passez à FP\_Q07.  
Sinon, passez à FP\_END.

FP\_Q07 **Les pesticides ont-ils été appliqués sur votre ^DT\_LAWNGARD...?**

INTERVIEWEUR : Lisez les catégories au répondant. Choisissez toutes les réponses appropriées.

- 1 **Selon un calendrier d'entretien régulier (inclure les applications saisonnières)**
- 2 **Quand un problème particulier survenait**
- 3 Autre  
NSP, RF

Nota : Univers : Répondants ne demeurant pas dans un immeuble d'appartements, qui ont une pelouse ou un jardin et ayant appliqué des pesticides au cours des 12 derniers mois.

FP\_Q08 **Qui a appliqué les pesticides sur votre ^DT\_LAWNGARD au cours des 12 derniers mois? Était-ce...?**

INTERVIEWEUR : Lisez les catégories au répondant. Choisissez toutes les réponses appropriées.

- 1 **Un membre de votre ménage**
- 2 **Une compagnie d'entretien des pelouses**
- 3 **Quelqu'un d'autre (p. ex., ami, voisin, membre de la famille)**  
NSP, R

Nota : Univers : Répondants ne demeurant pas dans un immeuble d'appartements, qui ont une pelouse ou un jardin et ayant appliqué des pesticides au cours des 12 derniers mois.

FP\_END Fin de la section

**Véhicules récréatifs/Équipement d'extérieur (GP)**

- GP\_BEG Début de la section
- Bloc de l'enquête
- Variables externes requises :
- HHLDDNUM : nombre de membres dans le ménage, du bloc de démographie.  
DWELCODE : type de logement, du bloc d'entrée.  
WA\_Q14: présence de pelouse ou espace gazonné, du bloc d'eau.
- GP\_R01 **Les questions qui suivent portent sur les véhicules récréatifs et l'équipement servant à l'entretien de la pelouse.**
- INTERVIEWEUR : Appuyez sur <1> pour continuer.
- GP\_D01 Si HHLDDNUM = 1, DT\_GPFILL1 = « Avez-vous possédé ».  
Sinon, DT\_GPFILL1 = « Un membre de votre ménage a-t-il possédé ».
- GP\_Q01 **^DT\_GPFILL1 l'un ou l'autre des véhicules récréatifs suivants au cours des 12 derniers mois?**
- INTERVIEWEUR : Lisez les catégories au répondant. Choisissez toutes les réponses appropriées.
- 1 **Véhicule tout terrain (VTT)**
  - 2 **Motoneige**
  - 3 **Moto hors route ou moto-cross**
  - 4 **Motomarine (p. ex. Sea-Doo ou Jet Ski)**
  - 5 **Bateau moteur (avec moteur hors-bord ou interne)**
  - 6 Le ménage ne possède aucun véhicule récréatif (Passez à GP\_C02A)  
NSP, RF (Passez à GP\_C02A)
- Nota : Univers : Tous les répondants.
- GP\_E01 Vous ne pouvez pas choisir « Le ménage ne possède aucun véhicule récréatif » en même temps qu'une autre catégorie. S.V.P. retournez et corrigez.
- Nota : Déclenchez une vérification avec rejet si GP\_Q01 = 6 et une autre catégorie.
- GP\_C02A Si DWELCODE = 5 (App. de moins de cinq étages) ou 6 (App. de cinq étages ou plus), passez à GP\_END.  
Sinon, passez à GP\_C02B.

GP\_C02B Si WA\_Q14 = 2 (Pas de pelouse), NSP, RF, passez à GP\_Q08.  
Sinon, passez à GP\_D02.

GP\_D02 Si HHLDDNUM = 1, DT\_GPFILL2 = « avez-vous ».  
Sinon, DT\_GPFILL2 = « quelqu'un dans votre ménage a-t-il ».

GP\_Q02 **Au cours des 12 derniers mois, ^DT\_GPFILL2 utilisé :**

**... une tondeuse à gazon?**

- 1 Oui
- 2 Non (Passez à GP\_Q04)  
NSP, RF (Passez à GP\_Q04)

Nota : Univers : Répondants ne demeurant pas dans un immeuble d'appartements et qui ont une pelouse.

GP\_Q03 **De quel type de moteur était-elle équipée?**

INTERVIEWEUR : Lisez les catégories au répondant. Choisissez toutes les réponses appropriées.

- 1 **Essence**
- 2 **Électrique**
- 3 **Manuel (à rouleau)**  
NSP, RF

Nota : Univers : Répondants ne demeurant pas dans un immeuble d'appartements, ayant une pelouse et qui ont utilisé une tondeuse à gazon au cours des 12 derniers mois.

GP\_Q04 **(Au cours des 12 derniers mois,) ^DT\_GPFILL2 utilisé :**

**... un taille-bordure?**

- 1 Oui
- 2 Non (Passez à GP\_Q06)  
NSP, RF (Passez à GP\_Q06)

Nota : Univers : Répondants ne demeurant pas dans un immeuble d'appartements et qui ont une pelouse.

GP\_Q05 **De quel type de moteur était-il équipé?**

INTERVIEWEUR : Lisez les catégories au répondant. Choisissez toutes les réponses appropriées.

- 1 **Essence**
- 2 **Électrique**  
NSP, RF

Nota : Univers : Répondants ne demeurant pas dans un immeuble d'appartements, ayant une pelouse et qui ont utilisé un taille-bordure au cours des 12 derniers mois.

GP\_Q06 (Au cours des 12 derniers mois, ^DT\_GPFILL2 utilisé :)

... une souffleuse à feuilles?

- 1 Oui
- 2 Non (Passez à GP\_Q08)  
NSP, RF (Passez à GP\_Q08)

Nota : Univers : Répondants ne demeurant pas dans un immeuble d'appartements et qui ont une pelouse.

GP\_Q07 De quel type de moteur était-elle équipée?

INTERVIEWEUR : Lisez les catégories au répondant. Choisissez toutes les réponses appropriées.

- 1 **Essence**
- 2 **Électrique**  
NSP, RF

Nota : Univers : Répondants ne demeurant pas dans un immeuble d'appartements, ayant une pelouse et qui ont utilisé une souffleuse à feuilles au cours des 12 derniers mois.

GP\_Q08 Au cours des 12 derniers mois, ^DT\_GPFILL2 utilisé :

... une scie à chaîne?

- 1 Oui
- 2 Non (Passez à GP\_Q10)  
NSP, RF (Passez à GP\_Q10)

Nota : Univers : Répondants ne demeurant pas dans un immeuble d'appartements.

GP\_Q09 De quel type de moteur était-elle équipée?

INTERVIEWEUR : Lisez les catégories au répondant. Choisissez toutes les réponses appropriées.

- 1 **Essence**
- 2 **Électrique**  
NSP, RF

Nota : Univers : Répondants ne demeurant pas dans un immeuble d'appartements et qui ont utilisé une scie à chaîne au cours des 12 derniers mois.

GP\_Q10 (Au cours des 12 derniers mois, ^DT\_GPFILL2 utilisé :)

... une souffleuse à neige?

- 1 Oui
- 2 Non (Passez à GP\_END)  
NSP, RF (Passez à GP\_END)

Nota : Univers : Répondants ne demeurant pas dans un immeuble d'appartements.

GP\_Q11            **De quel type de moteur était-elle équipée?**

INTERVIEWEUR : Lisez les catégories au répondant. Choisissez toutes les réponses appropriées.

- 1    **Essence**
- 2    **Électrique**  
      NSP, RF

Nota :            Univers : Répondants ne demeurant pas dans un immeuble d'appartements et qui ont utilisé une souffleuse à neige au cours des 12 derniers mois.

GP\_END            Fin de la section



**Compostage (CP)**

CP\_BEG Début de la section

Bloc de l'enquête

Variables externes requises :

WA\_Q14: présence de pelouse ou espace gazonné, du bloc d'eau.

WA\_Q21: présence d'un jardin potager ou d'espaces couverts d'arbres, du bloc d'eau.

HHLDDNUM: nombre de membres dans le ménage, du bloc de démographie.

CP\_R01 **Les questions suivantes portent sur le compostage.**INTERVIEWEUR : Appuyez sur <1> pour continuer.CP\_D01 Si HHLDDNUM = 1, DT\_CPFILL1 = « avez-vous ».  
Sinon, DT\_CPFILL1 = « votre ménage a-t-il ».CP\_Q01 **Au cours des 12 derniers mois, ^DT\_CPFILL1 séparé les résidus de cuisine du reste des déchets pour ensuite les placer dans un bac de compostage, mettre à la cueillette porte-à-porte ou apporter à un centre de collecte?**

- 1 Oui
- 2 Non (Passez à CP\_C05)  
NSP, RF (Passez à CP\_C05)

Nota : Univers : Tous les répondants.

CP\_Q02 **De quelle façon avez-vous composté vos résidus de cuisine? Ont-ils été...?**INTERVIEWEUR : Lisez les catégories au répondant. Choisissez toutes les réponses appropriées.

- 1 **Recueillis par votre ville ou une entreprise privée**
- 2 **Apportés à un centre de collecte**
- 3 **Placés dans un bac de compostage, empilés ou répandus dans le jardin**
- 4 Autre  
NSP, RF

Nota : Univers : Répondants qui compostent les résidus de cuisine.

CP\_Q03 **Pendant combien de mois par année compostez-vous vos déchets domestiques?**

INTERVIEWEUR : Si moins qu'un mois, inscrivez 1.

|\_|

(MIN : 1) (MAX : 12)

NSP, RF

Nota : Univers : Répondants qui compostent les résidus de cuisine.

CP\_Q04 **En vous servant d'un sac d'épicerie de plastique ordinaire comme unité de mesure, combien de sacs remplissez-vous en moyenne, chaque semaine, avec les déchets domestiques destinés au compostage?**

INTERVIEWEUR : Indiquez la meilleure estimation du répondant (Nombre de sacs). Si moins qu'un sac, inscrivez 1.

|\_|

(MIN : 1) (MAX : 95)

NSP, RF

Nota : Univers : Répondants qui compostent les résidus de cuisine.

CP\_C05 Si WA\_Q14 = 1 ou WA\_Q21 = 1, passez à CP\_Q05.  
Sinon, passez à CP\_C07.

CP\_Q05 **Au cours des 12 derniers mois, ^DT\_CPFILL1 séparé les résidus de la cour comme des feuilles, des plantes ou de l'herbe coupée du reste des déchets pour ensuite les placer dans un bac de compostage, mettre à la cueillette porte-à-porte ou apporter à un centre de collecte?**

1 Oui

2 Non (Passez à CP\_C07)

NSP, RF (Passez à CP\_C07)

Nota : Univers : Répondants ne demeurant pas dans un immeuble d'appartements et possédant une pelouse ou un jardin.

**CP\_Q06 De quelle façon avez-vous composté vos résidus de la cour? Ont-ils été...?**

**INTERVIEWEUR** : Lisez les catégories au répondant. Choisissez toutes les réponses appropriées.

- 1 **Recueillis par votre ville ou une entreprise privée**
- 2 **Apportés à un centre de collecte**
- 3 **Placés dans un bac de compostage, empilés ou répandus dans le jardin**
- 4 Autre  
NSP, RF

Nota : Univers : Répondants ne demeurant pas dans un immeuble d'appartements, qui ont une pelouse ou un jardin et qui ont séparé les résidus de la cour dans les 12 derniers mois.

CP\_C07 Si CP\_Q01 = 2 ou CP\_Q05 = 2, passez à CP\_D07A.  
Sinon, passez à CP\_END.

CP\_D07A Si CP\_Q01 = 2 et CP\_Q05 = 1, DT\_CUISCOUR = « cuisine ».  
Si CP\_Q01 = 1 et CP\_Q05 = 2, DT\_CUISCOUR = « la cour ».  
Si CP\_Q01 = 2, NSP, RF et CP\_Q05 = 2, NSP, RF, DT\_CUISCOUR = « cuisine et de la cour ».  
Sinon, DT\_CUISCOUR = « cuisine ».

CP\_D07B Si HHLDDNUM = 1, DT\_CPFILL2 = « Avez-vous ».  
Sinon, DT\_CPFILL2 = « Votre ménage a-t-il ».

CP\_D07C Si HHLDDNUM = 1, DT\_CPFILL3 = « vous ont empêché ».  
Sinon, DT\_CPFILL3 = « ont empêché votre ménage ».

CP\_Q07 **^DT\_CPFILL2 accès à un programme municipal de compostage pour vos résidus de ^DT\_CUISCOUR?**

- 1 Oui
- 2 Non (Passez à CP\_END)  
NSP, RF (Passez à CP\_END)

Nota : Univers : Répondants qui ne compostent pas les résidus de cuisine et/ou de cour.

CP\_Q08            **Quels sont les facteurs qui ^DT\_CPFILL3 de composter vos résidus de ^DT\_CUISCOUR? Était-ce...?**

INTERVIEWEUR : Lisez les catégories au répondant. Choisissez toutes les réponses appropriées.

- 01 **Parce que cela prenait trop de temps (pour trier les déchets)**
- 02 **Parce que ce n'était pas important**
- 03 **Parce que cette activité prenait trop de place**
- 04 **Dû à des limitations ou handicaps physiques**
- 05 **Parce que vous ne possédiez pas de bac à composter**
- 06 **Parce que vous aviez peur d'attirer des animaux ou insectes nuisibles**
- 07 **Dû aux odeurs ou pour des raisons d'hygiène**
- 08 **Parce que vous n'étiez pas sûr quelles matières étaient compostables**
- 09 **Parce que les matières ne sont pas ramassées assez souvent**
- 10 Autre  
NSP, RF

Nota :            Univers : Répondants qui ne compostent pas les résidus de cuisine et/ou de cour et qui ont accès à un programme municipal de compostage.

CP\_END            Fin de la section

**Environnement intérieur (IE)**

IE\_BEG Début de la section

Bloc de l'enquête

Variables externes requises :

HHLDNUM : nombre de membres dans le ménage, du bloc de démographie.

DWELCODE : type de logement, du bloc d'entrée.

EH\_Q01 : système principal de chauffage, du bloc de consommation d'énergie.

EH\_Q05 : présence d'un climatiseur dans le logement, du bloc de consommation d'énergie.

IE\_R01 **Les questions suivantes portent sur la qualité de l'air.**

INTERVIEWEUR : Appuyez sur <1> pour continuer.

IE\_Q01 **Au cours des 12 derniers mois, lesquels des produits suivants ont été utilisés pour nettoyer vos fenêtres?**

INTERVIEWEUR : Lisez les catégories au répondant. Choisissez toutes les réponses appropriées.

- 1 **Nettoyant commercial chimique (p. ex., Windex, Mr. Net, Bon Ami)**
- 2 **Autres nettoyeurs (p. ex., du vinaigre, des produits nettoyeurs «verts», nettoyeurs biodégradables ou biologiques)**
- 3 N'a pas utilisé de nettoyeur, n'a pas nettoyé les fenêtres ou ne possédait pas de fenêtres au cours des 12 derniers mois  
NSP, RF

Nota : Univers : Tous les répondants

IE\_E01 Vous ne pouvez pas choisir «N'a pas utilisé de nettoyeur, n'a pas nettoyé les fenêtres ou ne possédait pas de fenêtres au cours des 12 derniers mois» en même temps qu'une autre catégorie. S.V.P retournez et corrigez.

Nota : Déclenchez une vérification avec rejet si IE\_Q01 = 3 et une autre catégorie.

IE\_Q02 **Au cours des 12 derniers mois, les produits chimiques suivants ont-ils été utilisés dans votre logement?**

INTERVIEWEUR : Lisez les catégories au répondant. Choisissez toutes les réponses appropriées.

- 1 **Nettoyeurs et dégraissants pour le four**
- 2 **Solvants (p. ex., solvant à peinture)**
- 3 **Dissolvants à ongles ou démaquillants**
- 4 **Pesticides ou insecticides pour utilisation à l'intérieur (p. ex., Raid, Ant-B-Gone)**
- 5 **Désodorisants d'intérieurs (p. ex., Pots-pourris, distributeurs d'huiles essentielles ou encens)**
- 6 **Parfums ou lotions après-rasage**
- 7 Aucune de ces réponses  
NSP, RF

Nota : Univers : Tous les répondants.

IE\_E02 Vous ne pouvez pas choisir «Aucune de ces réponses» en même temps qu'une autre catégorie. S.V.P. retournez et corrigez.

Nota : Déclenchez une vérification avec rejet si IE\_Q02 = 7 et une autre catégorie.

IE\_Q03 **Au cours des 12 derniers mois, avez-vous remarqué la présence de condensation sur la surface intérieure de vos fenêtres, à l'exception de l'humidité provenant de la douche ou la cuisson?**

- 1 Oui
- 2 Non
- 3 Le logement ne possède pas de fenêtres  
NSP, RF

Nota : Univers : Tous les répondants.

IE\_Q04 **Au cours des 12 derniers mois, avez-vous remarqué la présence de moisissure dans votre logement?**

- 1 Oui
- 2 Non  
NSP, RF

Nota : Univers : Tous les répondants.

IE\_C05 Si EH\_Q01 = 1 (fornaise à air chaud pulsé), passez à IE\_Q05.  
Sinon, passez à IE\_Q06.

IE\_Q05 **Au cours des 12 derniers mois, à quelle fréquence le filtre de votre fournaise a-t-il été changé ou nettoyé?**

INTERVIEWEUR : Lisez les catégories au répondant.

- 1 **Tous les trois mois ou plus fréquemment**
  - 2 **Tous les six mois**
  - 3 **Une fois au cours de la dernière année**
  - 4 **N'a pas changé ou nettoyé le filtre au cours de la dernière année**
- NSP, RF

Nota : Univers : Répondants possédant une fournaise à air chaud pulsé.

IE\_Q06 **Au cours des 12 derniers mois, quelle évaluation faites-vous de la qualité de l'air à l'intérieur de votre logement? Est-elle...?**

INTERVIEWEUR : Lisez les catégories au répondant.

- 1 **Excellente**
  - 2 **Très bonne**
  - 3 **Bonne**
  - 4 **Passable**
  - 5 **Mauvaise**
- NSP, RF

Nota : Univers : Tous les répondants.

IE\_D07 Si HHLDDNUM = 1, DT\_IEFILL1 = « avez-vous ».  
Sinon, DT\_IEFILL1 = « un membre de votre ménage a-t-il ».

IE\_Q07 **Au cours des 12 derniers mois, ^DT\_IEFILL1 souffert de problèmes de santé qui auraient pu être causés par la qualité de l'air à l'intérieur de votre logement?**

- 1 Oui
  - 2 Non
- NSP, RF

Nota : Univers : Tous les répondants.

IE\_D08 Si HHLDDNUM = 1, DT\_IEFILL2 = « prenez-vous ».  
Sinon, DT\_IEFILL2 = « votre ménage prend-il ».

IE\_Q08 **Quelles mesures ^DT\_IEFILL2 pour améliorer la qualité de l'air dans votre logement? Est-ce que vous...?**

INTERVIEWEUR : Lire les catégories aux répondants. Choisissez toutes les réponses appropriées.

- 01 **Ouvrez les fenêtres pour améliorer la circulation d'air**
- 02 **Utilisez un ventilateur sur pied ou au plafond pour améliorer la circulation d'air**
- 03 **Utilisez le climatiseur plus fréquemment**
- 04 **Utilisez un déshumidificateur**
- 05 **Utilisez un humidificateur**
- 06 **Utilisez un système de purification d'air (à l'exception d'un système à ionisation)**
- 07 **Utilisez des filtres à fournaise de meilleure qualité**
- 08 **Utilisez le ventilateur de la fournaise ou un ventilateur récupérateur de chaleur (VRC) pour améliorer la circulation d'air**
- 09 **Utilisez des désodorisants d'intérieur (p. ex Pots-pourris, distributeurs d'huiles essentielles ou encens)**
- 10 Autre - Précisez (Passez à IE\_S08)
- 11 Aucune de ces réponses  
NSP, RF

Passez à IE\_C09

Nota : Univers : Tous les répondants.

Note : Affichez la catégorie 3 si EH\_Q05 = 1. Affichez la catégorie 7 si EH\_Q01 = 1.

IE\_E08A Vous ne pouvez pas choisir des catégories qui ne sont pas affichées à l'écran. S.V.P. retournez et corrigez.

Nota : Déclenchez une vérification avec rejet si (IE\_Q08 = 3 et EH\_Q05 NE 1) ou si (IE\_Q08 = 7 et EH\_Q01 NE 1)

IE\_E08B Vous ne pouvez pas choisir «Aucune de ces réponses» en même temps qu'une autre catégorie. S.V.P. retournez et corrigez.

Nota : Déclenchez une vérification avec rejet si IE\_Q08 = 11 et une autre catégorie.

IE\_S08 Quelles mesures ^DT\_IEFILL2 pour améliorer la qualité de l'air dans votre logement?

INTERVIEWEUR : Précisez.

---

(80 espaces)  
(NSP, RF ne sont pas permis)



IE\_C09 Si IE\_Q08 = 1, passez à IE\_Q09.  
Sinon, passez à IE\_Q11.

IE\_Q09 **Pendant la période hivernale, à quelle fréquence une fenêtre est-elle ouverte pour permettre l'entrée d'air frais dans votre logement?**

INTERVIEWEUR : Lisez les catégories au répondant.

- 1 **Tous les jours**
  - 2 **Au moins une fois par semaine**
  - 3 **Quelques fois pendant la saison**
  - 4 **Jamais**
- NSP, R

Nota : Univers : Répondants qui ouvrent les fenêtres pour améliorer la circulation d'air dans leur logement.

IE\_Q10 **Pendant la période estivale, (à quelle fréquence une fenêtre est-elle ouverte pour permettre l'entrée d'air frais dans votre logement?)**

INTERVIEWEUR : Lisez les catégories au répondant.

- 1 **Tous les jours**
  - 2 **Au moins une fois par semaine**
  - 3 **Quelques fois pendant la saison**
  - 4 **Jamais**
- NSP, R

Nota : Univers : Répondants qui ouvrent les fenêtres pour améliorer la circulation d'air dans leur logement.

IE\_Q11 **Avez-vous déjà entendu parler du radon?**

- 1 Oui (Passez à IE\_Q12)
  - 2 Non
- NSP, RF

Nota : Univers : Tous les répondants.

IE\_R11 INTERVIEWEUR : Si nécessaire, lire : **(Le radon est un gaz radioactif naturel incolore, inodore et sans goût qui se trouve à l'état naturel dans le sol. Lorsqu'il se retrouve dans des lieux confinés tel un sous-sol, le radon peut s'accumuler pour atteindre des concentrations potentiellement nocives et augmenter le risque de développer un cancer du poumon.)**

Appuyez sur <1> pour continuer.

Passez à IE\_END

- IE\_Q12            **Comment décririez-vous le radon si on vous demandait de l'expliquer?**
- INTERVIEWEUR : S.V.P entrez la réponse du répondant dans l'espace ci-dessous.
- 
- (250 espaces)  
NSP, RF
- Nota :            Univers : Répondants ayant connaissance du radon.
- IE\_Q13            **Considérez-vous le radon comme un risque pour la santé?**
- 1    Oui  
2    Non  
      NSP, RF
- Nota :            Univers : Répondants ayant connaissance du radon.
- IE\_C14            Si DWELCODE = 5 (App. de moins de cinq étages) ou 6 (App. de cinq étages et plus),  
                      passez à IE\_END.  
                      Sinon, passez à IE\_Q14.
- IE\_Q14            **Votre logement a-t-il déjà fait l'objet d'un test afin de vérifier la présence  
de radon?**
- 1    Oui  
2    Non            (Passez à IE\_END)  
      NSP, RF        (Passez à IE\_END)
- Nota :            Univers : Répondants ne demeurant pas dans un immeuble d'appartements qui ont  
                      connaissance du radon.
- IE\_Q15            **Ce test a-t-il eu lieu au cours des 10 dernières années?**
- 1    Oui  
2    Non  
      NSP, RF
- Nota :            Univers : Répondants ne demeurant pas dans un immeuble d'appartements, qui ont  
                      connaissance du radon et dont le logement a été testé pour la présence de radon.
- IE\_END            Fin de la section

**Qualité de l'air (AQ)**

AQ\_BEG Début de la section

Bloc de l'enquête

Variables externes requises :

HHLDDNUM : nombre de membres dans le ménage, du bloc de démographie.

DWELCODE : type de logement, du bloc d'entrée.

EH\_Q05 : présence d'un climatiseur dans le logement, du bloc EH

GP\_Q03 : type de moteur de la tondeuse à gazon, du bloc GP

GP\_Q05 : type de moteur du taille-bordure, du bloc GP

GP\_Q07 : type de moteur de la souffleuse à feuilles, du bloc GP

GP\_Q09 : type de moteur de la scie à chaîne, du bloc GP

AQ\_D01 Si HHLDDNUM = 1, DT\_AQFILL1 = « avez-vous ».  
Sinon, DT\_AQFILL1 = « quelqu'un dans votre ménage a-t-il ».

AQ\_Q01 **Au cours des 12 derniers mois, ^DT\_AQFILL1 pris connaissance d'avis émis dans votre région en raison du smog, de la fumée ou de la mauvaise qualité de l'air?**

- 1 Oui
- 2 Non (Passez à AQ\_C04)  
NSP, RF (Passez à AQ\_C04)

Nota : Univers : Tous les répondants.

AQ\_D02 Si HHLDDNUM = 1, DT\_AQFILL2 = « Avez-vous modifié vos comportements ou vos activités ».  
Sinon, DT\_AQFILL2 = « Certains membres de votre ménage ont-ils modifié leurs comportements ou activités ».

AQ\_Q02 **^DT\_AQFILL2 en raison de ces avis sur la qualité de l'air?**

- 1 Oui
- 2 Non (Passez à AQ\_C04)  
NSP, RF (Passez à AQ\_C04)

Nota : Univers : Répondants ayant pris connaissance d'avis concernant le smog, la fumée ou la mauvaise qualité de l'air.

**AQ\_Q03**      **Quels sont les comportements ou les activités qui ont changé?**

INTERVIEWEUR : Lisez les catégories au répondant. Choisissez toutes les réponses appropriées.

- 1 **Diminué l'exercice à l'extérieur**
- 2 **Utilisé le transport en commun ou le covoiturage**
- 3 **Allumé et/ou baissé la température du climatiseur**
- 4 **Demeuré à l'intérieur**
- 5 **N'a pas utilisé d'équipement muni d'un moteur à essence**
- 6 **Utilisé votre voiture (comme une alternative au transport en commun ou course/marche/bicyclette)**
- 7 Autre - Précisez (Passez à AQ\_S03)  
NSP, RF

Passez à AQ\_C04

Nota :                    Univers : Répondants ayant pris connaissance d'avis concernant le smog, la fumée ou la mauvaise qualité de l'air et qui ont modifié leurs comportements.

Note : Affichez la catégorie 3 si EH\_Q05 = 1. Affichez la catégorie 5 si GP\_Q03 = 1 ou si GP\_Q05 = 1 ou si GP\_Q07 = 1 ou si GP\_Q09 = 1.

AQ\_E03                Vous ne pouvez pas choisir des catégories qui ne sont pas affichées à l'écran. S.V.P. retournez et corrigez.

Nota :                    Déclenchez une vérification avec rejet si (AQ\_Q03 = 3 et EH\_Q05 NE 1) ou si (AQ\_Q03 = 5 et (GP\_Q03/Q05/Q07/Q09) NE 1)

AQ\_S03                Quels sont les comportements ou les activités qui ont changé?

INTERVIEWEUR : Précisez.

---

(80 espaces)  
(NSP, RF ne sont pas permis)

AQ\_C04                Si DWELCODE = 5 (App. de moins de cinq étages) ou 6 (App. de cinq étages et plus), passez à AQ\_END.  
Sinon, passez à AQ\_D04.

AQ\_D04                Si HHLDDNUM = 1, DT\_AQFILL3 = « avez-vous ».  
Sinon, DT\_AQFILL3 = « un membre de votre ménage a-t-il ».

AQ\_Q04 **Au cours des 12 derniers mois, ^DT\_AQFILL3 brûlé des résidus de la cour sur votre propriété?**

INTERVIEWEUR : Inclure les branches, feuilles, débris de gazon, etc.

- 1 Oui
- 2 Non  
NSP, RF

Nota : Univers : Répondants ne demeurant pas dans un immeuble d'appartements.

AQ\_Q05 **(Au cours des 12 derniers mois,) ^DT\_AQFILL3 brûlé des déchets domestiques sur votre propriété?**

INTERVIEWEUR : Inclure les items ménagers pouvant être brûlés en excluant les résidus de la cour et les matériaux associés à l'opération d'une entreprise.

- 1 Oui
- 2 Non  
NSP, RF

Nota : Univers : Répondants ne demeurant pas dans un immeuble d'appartements.

AQ\_END Fin de la section

**Déchets dangereux (HW)**

HW\_BEG Début de la section

Bloc de l'enquête

Variables externes requises :

HHLDNUM : nombre de membres dans le ménage, du bloc de démographie.

EH\_Q16 : types d'ampoules énergétiques, du bloc de consommation d'énergie.

HW\_R01 **La prochaine série de questions porte sur la manière dont vous éliminez les résidus domestiques dangereux.**

INTERVIEWEUR : Appuyez sur <1> pour continuer.

HW\_D01 Si HHLDNUM = 1, DT\_HWFILL1 = « aviez-vous ».  
Sinon, DT\_HWFILL1 = « votre ménage avait-il ».

HW\_Q01 **Au cours des 12 derniers mois, ^DT\_HWFILL1 :**

**... des restes de médicaments ou des médicaments périmés dont vous vouliez vous défaire?**

- 1 Oui
- 2 Non (Passez à HW\_Q03)
- NSP, RF (Passez à HW\_Q03)

Nota : Univers : Tous les répondants.

HW\_Q02 **Qu'en avez-vous fait? Les avez-vous...?**

INTERVIEWEUR : Lisez les catégories au répondant. Choisissez toutes les réponses appropriées.

- 1 **Jetés aux ordures**
- 2 **Apportés ou envoyés au centre de récupération approprié**
- 3 **Retournés au fournisseur/détaillant**
- 4 **Jetés dans le tuyau de renvoi, les égouts, le sol ou la toilette**
- 5 **Les avez conservés**
- 6 Autre
- NSP, RF

Nota : Univers : Répondants voulant se défaire de médicaments périmés ou non au cours des 12 derniers mois.

HW\_Q03 (Au cours des 12 derniers mois,) ^DT\_HWFILL1 :

... des restes de peinture ou solvants (dont vous vouliez vous défaire?)

- 1 Oui
- 2 Non (Passez à HW\_Q05)  
NSP, RF (Passez à HW\_Q05)

Nota : Univers : Tous les répondants.

HW\_Q04 (Qu'en avez-vous fait?) Les avez-vous...?

INTERVIEWEUR : Lisez les catégories au répondant. Choisissez toutes les réponses appropriées.

- 1 **Jetés aux ordures**
- 2 **Apportés ou envoyés au centre de récupération approprié**
- 3 **Retournés au fournisseur/détaillant**
- 4 **Les avez conservés**
- 5 Autre  
NSP, RF

Nota : Univers : Répondants voulant se défaire de peinture ou solvants au cours des 12 derniers mois.

HW\_Q05 (Au cours des 12 derniers mois,) ^DT\_HWFILL1 :

... des huiles pour moteur ou de l'antigel (dont vous vouliez vous défaire?)

- 1 Oui
- 2 Non (Passez à HW\_Q07)  
NSP, RF (Passez à HW\_Q07)

Nota : Univers : Tous les répondants.

HW\_Q06 (Qu'en avez-vous fait?) Les avez-vous...?

INTERVIEWEUR : Lisez les catégories au répondant. Choisissez toutes les réponses appropriées.

- 1 **Jetés aux ordures**
- 2 **Apportés ou envoyés au centre de récupération approprié**
- 3 **Retournés au fournisseur/détaillant**
- 4 **Les avez conservés**
- 5 Autre  
NSP, RF

Nota : Univers : Répondants voulant se défaire d'huiles moteur ou d'antigel au cours des 12 derniers mois.

HW\_Q07 (Au cours des 12 derniers mois,) ^DT\_HWFILL1 :

... des batteries de voitures déchargées ou inutiles (dont vous vouliez vous défaire?)

INTERVIEWEUR : Inclure les batteries utilisées pour les véhicules récréatifs tels que les bateaux à moteur, les véhicules tout terrain et les motoneiges.

- 1 Oui
- 2 Non (Passez à HW\_Q09)  
NSP, RF (Passez à HW\_Q09)

Nota : Univers : Tous les répondants.

HW\_Q08 (Qu'en avez-vous fait?) Les avez-vous...?

INTERVIEWEUR : Lisez les catégories au répondant. Choisissez toutes les réponses appropriées.

- 1 **Jetés aux ordures**
- 2 **Apportés ou envoyés au centre de récupération approprié**
- 3 **Retournés au fournisseur/détaillant**
- 4 **Les avez conservés**
- 5 Autre  
NSP, RF

Nota : Univers : Répondants voulant se défaire de batteries de voitures déchargées ou inutiles au cours des 12 derniers mois.

HW\_Q09 (Au cours des 12 derniers mois,) ^DT\_HWFILL1 :

... des piles déchargées (dont vous vouliez vous défaire?)

INTERVIEWEUR : Inclure les batteries tout usage telles les batteries AA, les batteries de téléphone cellulaire, d'assistant numérique, d'ordinateur portable, d'appareil d'aide auditif et de montre.

Exclure les batteries de voiture, de motocyclette, de bateau et de tracteur.

- 1 Oui
- 2 Non (Passez à HW\_Q11)  
NSP, RF (Passez à HW\_Q11)

Nota : Univers : Tous les répondants.



HW\_Q10 **(Qu'en avez-vous fait?) Les avez-vous...?**

INTERVIEWEUR : Lisez les catégories au répondant. Choisissez toutes les réponses appropriées.

- 1 **Jetés aux ordures**
- 2 **Apportés ou envoyés au centre de récupération approprié**
- 3 **Retournés au fournisseur/détaillant**
- 4 **Les avez conservés**
- 5 Autre  
NSP, RF

Nota : Univers : Répondants voulant se débarrasser de piles tout usage déchargées au cours des 12 derniers mois.

HW\_Q11 **Au cours des 12 derniers mois, ^DT\_HWFILL1 :**

**... des appareils électroniques inutiles dont vous vouliez vous débarrasser?**

INTERVIEWEUR : Inclure les téléviseurs, les radios, les ordinateurs, les moniteurs, les imprimantes, les claviers, les scanners, les disques durs, les unités externes, les télécopieurs, téléphones, téléphones cellulaires et les téléavertisseurs.

Exclure : les logiciels, les disquettes, et les CD-ROMs.

- 1 Oui
- 2 Non (Passez à HW\_C13)  
NSP, RF (Passez à HW\_C13)

Nota : Univers : Tous les répondants.

HW\_Q12 **Qu'en avez-vous fait? Les avez-vous...?**

INTERVIEWEUR : Lisez les catégories au répondant. Choisissez toutes les réponses appropriées.

- 1 **Jetés aux ordures**
- 2 **Apportés ou envoyés au centre de récupération approprié**
- 3 **Retournés au fournisseur/détaillant**
- 4 **Offerts gratuitement ou donnés**
- 5 **Les avez conservés**
- 6 Autre  
NSP, RF

Nota : Univers : Répondants voulant se débarrasser d'appareils électroniques au cours des 12 derniers mois.

HW\_C13 Si EH\_Q16 = 1 (Ampoules fluorescentes compactes), passez à HW\_Q13.  
Sinon, passez à HW\_END.

HW\_Q13 (Au cours des 12 derniers mois,) ^DT\_HWFILL1 :

**... des ampoules fluorescentes compactes brûlées ou inutiles (dont vous vouliez vous défaire?)**

- 1 Oui
- 2 Non (Passez à HW\_END)  
NSP, RF (Passez à HW\_END)

Nota : Univers : Répondants qui utilisent des ampoules fluorescentes compactes.

HW\_Q14 (Qu'en avez-vous fait?) Les avez-vous...?

INTERVIEWEUR : Lisez les catégories au répondant. Choisissez toutes les réponses appropriées.

- 1 **Jetés aux ordures**
- 2 **Apportés ou envoyés au centre de récupération approprié**
- 3 **Retournés au fournisseur/détaillant**
- 4 **Les avez conservés**
- 5 Autre  
NSP, RF

Nota : Univers : Répondants voulant se défaire d'ampoules fluorescentes compactes brûlées ou inutiles au cours des 12 derniers mois.

HW\_END Fin de la section

**Décisions en matière d'achats (PD)**

PD\_BEG Début de la section

Bloc de l'enquête

Variables externes requises :

HHLDDNUM : nombre de membres dans le ménage, du bloc de démographie.

PD\_R01 **Les questions suivantes portent sur vos décisions en matière d'achats.**

INTERVIEWEUR : Appuyez sur <1> pour continuer.

PD\_D01 Si HHLDDNUM = 1, DT\_PDFILL1 = « Avez-vous ».  
Sinon, DT\_PDFILL1 = « Votre ménage a-t-il ».

PD\_Q01 **^DT\_PDFILL1 acheté des électroménagers au cours des 5 dernières années?  
Ceci inclut la cuisinière, le réfrigérateur, le lave-vaisselle, le congélateur, la  
laveuse ou la sècheuse.**

- 1 Oui
- 2 Non (Passez à PD\_Q03)  
NSP, RF (Passez à PD\_Q03)

Nota : Univers : Tous les répondants.

PD\_D02 Si HHLDDNUM = 1, DT\_PDFILL2 = « vous avez ».  
Sinon, DT\_PDFILL2 = « votre ménage a ».

PD\_Q02 **Parmi les choix suivants, quels sont les deux facteurs que vous avez  
principalement considérés la dernière fois que ^DT\_PDFILL2 acheté des  
électroménagers? Était-ce...?**

INTERVIEWEUR : Lisez les catégories au répondant. Indiquez jusqu'à deux  
réponses.

- 1 **La consommation d'énergie ou d'eau**
- 2 **La fiabilité**
- 3 **Le prix**
- 4 **Les caractéristiques**
- 5 Autre  
NSP, RF

Nota : Univers : Répondants qui ont acheté des électroménagers au cours des 5 dernières années.

PD\_D03 Si HHLDDNUM = 1, DT\_PDFILL3 = « avez-vous ».  
Sinon, DT\_PDFILL3 = « votre ménage a-t-il ».

PD\_Q03            **Au cours des 12 derniers mois, à quelle fréquence ^DT\_PDFILL3 :**  
**... acheté des aliments biologiques lors de vos achats à l'épicerie?**

INTERVIEWEUR : Lisez les catégories au répondant.

- 1    **Toujours**
  - 2    **Souvent**
  - 3    **Parfois**
  - 4    **Rarement**
  - 5    **Jamais**
- NSP, RF

Nota :            Univers : Tous les répondants.

PD\_Q04            **(Au cours des 12 derniers mois,) à quelle fréquence ^DT\_PDFILL3 :**  
**... acheté des produits de nettoyage écologiques ou «verts»?**

INTERVIEWEUR : Lisez les catégories au répondant.

- 1    **Toujours**
  - 2    **Souvent**
  - 3    **Parfois**
  - 4    **Rarement**
  - 5    **Jamais**
- NSP, RF

Nota :            Univers : Tous les répondants.

PD\_Q05            **(Au cours des 12 derniers mois,) à quelle fréquence avez-vous :**  
**... utilisé vos propres sacs ou récipients pour rapporter l'épicerie?**

INTERVIEWEUR : Lisez les catégories au répondant.

- 1    **Toujours**
  - 2    **Souvent**
  - 3    **Parfois**
  - 4    **Rarement**
  - 5    **Jamais**
- NSP, RF

Nota :            Univers : Tous les répondants.

PD\_END            Fin de la section

**Revenu (HD)**

HD\_BEG Début de la section

Bloc de l'enquête

HD\_R01 **La question suivante porte sur le revenu. Le revenu de votre ménage est nécessaire pour permettre l'étude des liens pouvant exister entre la situation économique et le niveau de participation aux pratiques environnementales des ménages canadiens.**

INTERVIEWEUR : Appuyez sur <1> pour continuer.

HD\_Q01 **À combien estimez-vous le revenu total de tous les membres de votre ménage provenant de toutes les sources, avant impôts et déductions, au cours des 12 derniers mois?**

**Le revenu peut provenir de diverses sources comme le travail, l'investissement, les pensions ou le gouvernement. Inclure l'assurance-emploi, les prestations d'assistance sociale, les prestations fiscales pour enfant et autre revenu de support pour enfants, pension alimentaire et revenu de location.**

INTERVIEWEUR : Si nécessaire, demandez : **(Donnez la meilleure estimation possible. Arrondissez au 5 000 \$)**

||\_||\_||\_||\_||  
 (MIN : -999995) (MAX : 999995)  
 NSP, RF (Passez à HD\_Q02)  
 Passez à HD\_END

Nota : Univers : Tous les répondants.

HD\_Q02 **(À combien estimez-vous le revenu total de tous les membres de votre ménage provenant de toutes les sources, avant impôts et déductions, au cours des 12 derniers mois?) Était-ce...?**

INTERVIEWEUR : Lisez les catégories au répondant.

- 1 **Moins de 20 000 \$ (inclure les pertes de revenu)**
  - 2 **20 000 \$ à moins de 40 000 \$**
  - 3 **40 000 \$ à moins de 60 000 \$**
  - 4 **60 000 \$ à moins de 80 000 \$**
  - 5 **80 000 \$ à moins de 100 000 \$**
  - 6 **100 000 \$ à moins de 150 000 \$**
  - 7 **150 000 \$ et plus**
- NSP, RF

Nota : Univers : Tous les répondants.

HD\_END Fin de la section